

RAPPORT FINANCIER
ANNUEL

CFG BANK

2021

CFG BANK



CFG BANK



SOMMAIRE

A.	FAITS MARQUANTS ET COMMENTAIRES DES DIRIGEANTS.....
B.	RAPPORT DE GESTION.....
C.	RAPPORT ESG
D.	ETAT DES HONORAIRES VERSES AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES
E.	RAPPOTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....
F.	COMMUNIQUE DE PRESSES PUBLIES EN 2021.....

Le présent rapport est établi conformément aux dispositions de la circulaire de l’Autorité Marocaine du Marché des Capitaux n°03/19 du 20 février 2019, relatives aux opérations et informations financières.

A. FAITS MARQUANTS ET COMMENTAIRES DES DIRIGEANTS

Faits marquants

Après avoir atteint la rentabilité d'exploitation en 2020, 5 ans après le lancement de la banque commerciale, CFG Bank réalise en 2021 un résultat net positif, portée par une croissance forte dans l'ensemble de ses métiers. La banque a en effet consenti pour le lancement de la banque commerciale des investissements importants en informatique, agences bancaires et en communication qui sont désormais rentabilisés.

L'année 2021 a par ailleurs été marquée par la prise de contrôle de REIM Partners en juillet 2021, qui a permis à CFG Bank de devenir le premier gestionnaire indépendant d'actifs immobiliers locatifs, qui conseille deux foncières côtées, Immorente Invest et Aradei, totalisant une capitalisation d'environ 5,1 milliards de dirhams.

CFG Bank a bouclé avec succès, en décembre 2021, sa première émission de dette subordonnée d'un montant de 200 MDH. Cette opération de renforcement des fonds propres règlementaires permettra ainsi à la banque de poursuivre sa dynamique de croissance.

L'année 2021 a été marquée également par la poursuite des innovations technologiques et la digitalisation des services bancaires, suite au lancement d'une nouvelle version du dispositif d'ouverture de compte à distance, avec une application dédiée « Be CFG Bank », intégrant l'identification biométrique.

Enfin, CFG Bank a ouvert au courant du mois de décembre 2021, une nouvelle agence bancaire au quartier Oasis à Casablanca portant ainsi le nombre total d'agences à 17.

PNB consolidé : +40%

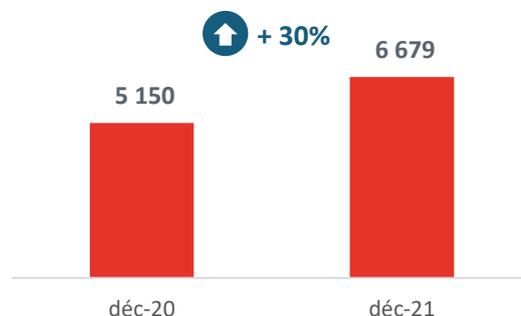


Le PNB consolidé ressort à 400 MDH à fin décembre 2021 contre 285 MDH en décembre 2020, soit une hausse de +40%.

Cette progression est principalement tirée par la hausse des crédits et la bonne tenue de la banque d'affaires et des activités de salles des marchés. Il est à noter par ailleurs que le PNB 2021 est impacté favorablement par l'effet de la

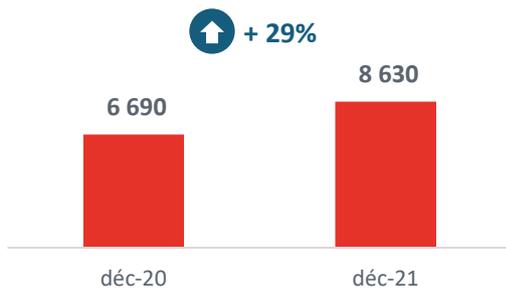
consolidation de REIM Partners qui contribue à hauteur de 10% dans le PNB total du groupe.

Crédits : +30%



Les encours de crédits ressortent à 6,7 milliards de DH à fin 2021, contre 5,2 milliards en 2020, soit une croissance de 30% en 12 mois.

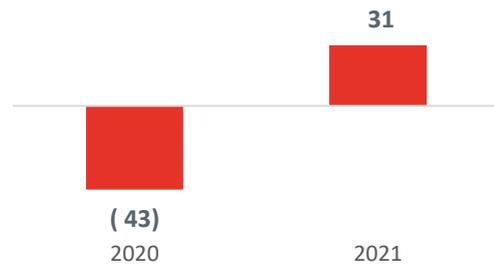
Dépôts : +29%



Les dépôts s'établissent quant à eux à 8,6 milliards de DH en 2021, soit une collecte nette de 1,9 milliards de DH entre décembre 2020 et décembre 2021 (dont +1,1 milliards de DH de dépôts à vue).

RBE consolidé en nette croissance et Résultat Net positif

Le Résultat Brut d'Exploitation consolidé ressort à + 53 MDH en 2021 contre 20 MDH en 2020, soit une hausse de +162% portée par la croissance rapide du PNB et la maîtrise des charges.



Le Résultat Net consolidé (après impôts) ressort ainsi **positif à +31 MDH** en 2021 contre un résultat négatif de -43 MDH en 2020.

Il est à noter par ailleurs que CFG Bank a procédé en 2021 à la dépréciation par capitaux propres de la totalité de son exposition dans T Capital Group d'un montant de 149 MDH.

Perspectives 2022.

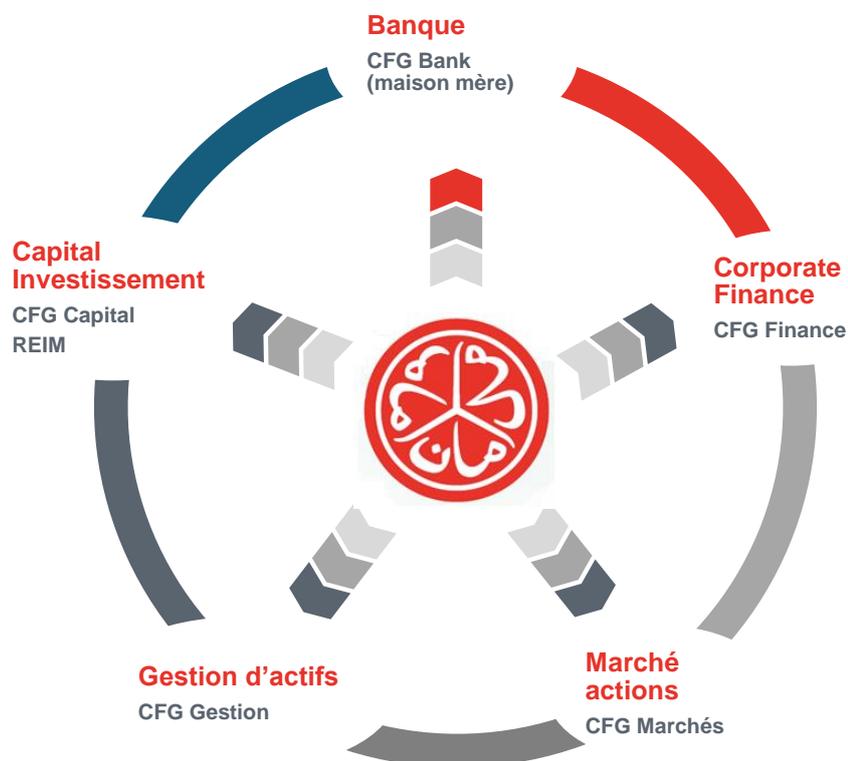
En 2022, sauf choc macro-économique externe, et de par le positionnement spécifique de la banque, CFG Bank devrait poursuivre la croissance de son PNB et l'amélioration de son résultat net.



B. RAPPORT DE GESTION ET A L'ASSEMBLEE EXTRAORDINAIRE

1. **Présentation de CFG Bank**
2. **Bilan d'activité des métiers du groupe**
3. **Analyse des principaux indicateurs du bilan et du compte de résultat consolidés**
4. **Analyse des résultats sociaux de CFG Bank S.A.**
5. **Gouvernance de la Société et mandat des Commissaires aux Comptes**
6. **Opérations en capital**
7. **Assemblée Générale Mixte – Ordre du jour**
8. **Assemblée Générale Mixte – Projet de résolutions**

1. Présentation de CFG Bank



ORGANISATION DE CFG BANK Au 31 décembre 2021

Depuis sa création en 1992, CFG Group est organisé autour des quatre principaux métiers de la banque d'affaires : la finance d'entreprise, le marché des actions, la gestion d'actifs pour compte de tiers, le capital investissement.

En 2012, Bank Al-Maghrib a autorisé la fusion-absorption de CFG Group et de sa filiale, Casablanca Finance Markets, ainsi que le transfert concomitant de la licence bancaire détenue depuis 1998 par la filiale de CFG Group. CFG Group S.A. est devenue ainsi une banque agréée par Bank Al Maghrib.

A cette occasion, CFG Group se transforme en CFG Bank et adopte une nouvelle identité visuelle, ainsi qu'une nouvelle signature « Un signe, Une exigence ».

Cette nouvelle activité s'inscrit dans la continuité du positionnement stratégique vers la clientèle des particuliers, engagé en 2001 avec le lancement de Dar Tawfir (« la maison de l'épargne »), et renforcé en 2010 avec le lancement de la

banque privée. Le succès enregistré depuis 15 ans par ces deux activités historiques ont en effet convaincu le management de CFG Group de l'opportunité d'élargir son offre à destination d'une cible de clientèle plus large, attentive à la qualité du service.

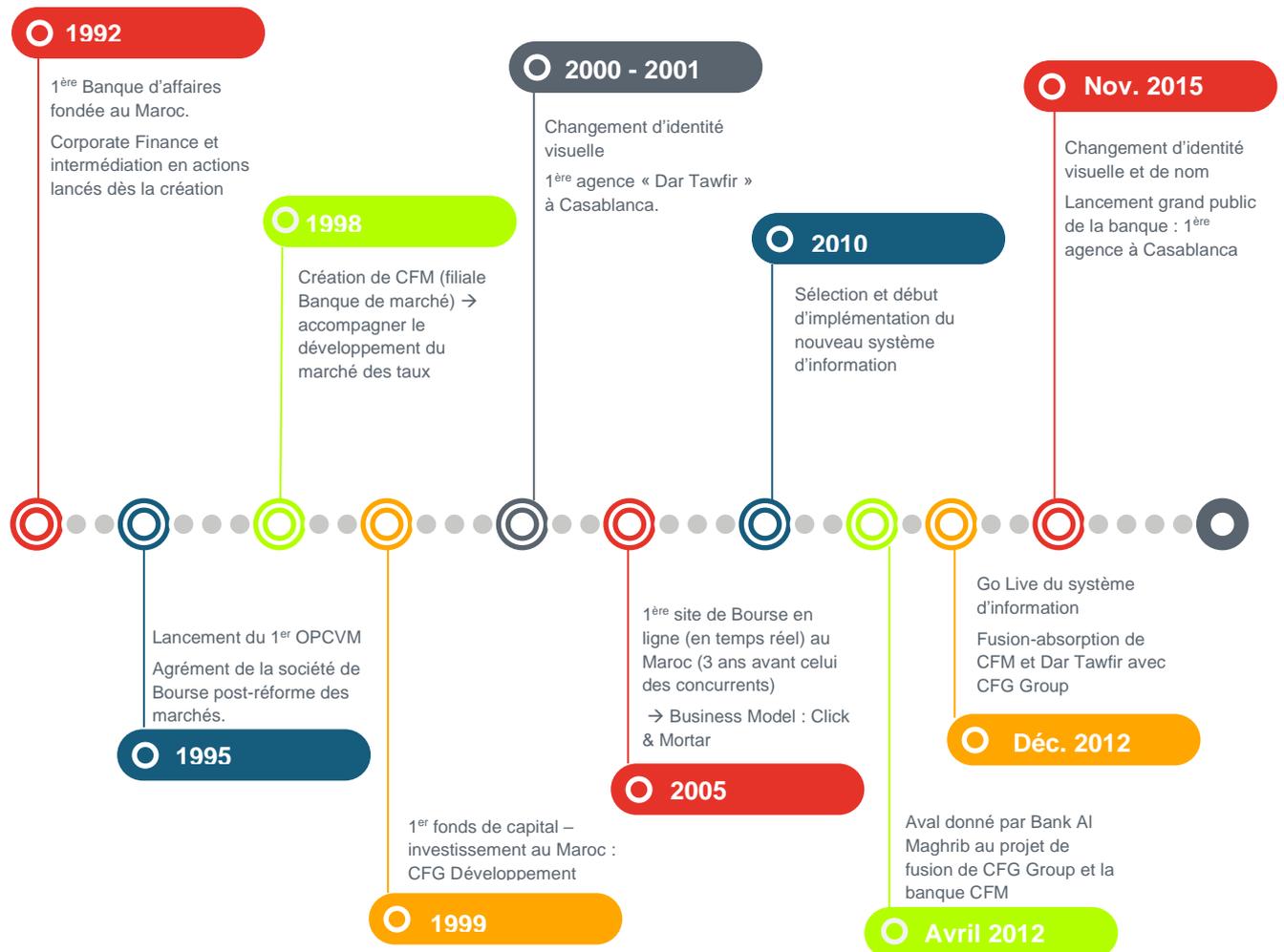
Les raisons d'être de la Banque s'articulent autour des axes suivants :

- Qualité de service pour tous
- Simplicité & gain de temps
- Transparence
- Relation personnalisée
- Multicanal

Notons qu'en date du 15 juillet 2021, le groupe CFG Bank a finalisé l'acquisition d'une participation supplémentaire de 31,5% dans REIM Partners, portant ainsi la participation totale du groupe dans la société à 60%.

1. Présentation de CFG Bank

Historique et principales dates clés



1. Présentation de CFG Bank

Une nouvelle approche de la banque

CFG Bank s'est affirmée depuis sa création en tant que première Banque d'affaires indépendante et multi-métiers au Maroc (Gestion d'actifs, Intermédiation, Corporate Finance, Capital Investissement). Elle jouit d'un positionnement fort sur certains segments de marché qui ont construit sa force et sa notoriété (Investisseurs étrangers, retail épargnants, infrastructure, tourisme, etc). CFG Bank capitalise également sur une culture d'entreprise articulée autour de deux gènes qui constituent son ADN : Innovation et expertise. Ces deux piliers sont la base de la nouvelle ambition du Groupe qui vise à s'adresser à une clientèle plus large à travers le lancement de son offre bancaire.

Nouveau modèle de banque hybride

Service pour tous

Le nouveau concept de banque lancé par CFG Bank en novembre 2015, est un modèle à mi-chemin entre une banque purement digitale et une banque classique de détail à large réseau. CFG Bank offre ainsi aux clients la possibilité d'accéder à une banque en ligne, innovante et exhaustive, tout en bénéficiant d'un accompagnement de conseillers hautement qualifiés pour les accompagner dans les différents moments de vie et opérations bancaires, en mesure de les accueillir dans un réseau d'agences optimisées et de dernière génération.

Une banque multicanal

Le multicanal est ainsi au centre de ce nouveau modèle bancaire « réinventé ».

Il confère au client une accessibilité 7j/7 et 24h/24 à toutes les opérations bancaires, à travers notamment un réseau de GAB intelligents et performants, offrant notamment la possibilité de déposer des chèques et des espèces, en plus d'un réseau d'agences de dernière génération ouvertes jusqu'à 19h.

Le modèle CFG se base également sur une CRM performante, assurant la continuité de la relation entre le client et les différents canaux.

Un service premium au profit du plus grand nombre

Notre nouvelle génération de banquiers experts et formés, assurent une relation privilégiée avec les clients dans la durée. Chaque client CFG Bank dispose ainsi d'un conseiller attitré.



Les agences CFG Live Bank !



Les GAB CFG Bank Intelligents & innovants



Le centre de contact Opérations & Informations



Nos équipes Nouvelle génération de banquiers



Le site cfgbank.com Fonctionnel & pratique

1. Présentation de CFG Bank

Activités de banque d'affaires

Gestion d'actifs

La société de gestion a construit depuis plusieurs années un « track record » de qualité, et a atteint une taille de 23,2 milliards d'actifs sous gestion à fin 2020, en forte progression au cours des 3 dernières années.

Sa gamme de produits diversifiées, composée de plus de 37 fonds (actions, obligataire, monétaire, diversifié, contractuels), est destinée à différents profils d'investisseurs institutionnels et particuliers qui nous font confiance.

Sur les dernières années, CFG Gestion a reçu plus d'une douzaine de trophées décernés par l'Asset Management Trophy et par Thomson Reuters, récompensant la performance des fonds.

CFG Gestion compte ainsi maintenir sa stratégie de croissance et de développement axée autour la conquête de nouveaux clients et la création de nouveaux fonds innovants et segmentés.

Intermédiation en actions

CFG Marchés a construit sa force et sa notoriété autour de sa capacité de placement de premier ordre, ainsi qu'une équipe de recherche dédiée, principal véhicule d'acquisition et de fidélisation des clients étrangers.

En effet, l'équipe de recherche est considérée comme une référence de la place en recherche actions, avec près de 50 notes publiées tous les ans. Elle est régulièrement classée parmi les meilleures recherches en Afrique et dans la région MENA.

Par ailleurs, CFG Marchés accompagne les besoins d'évolution des clients en permanence à travers notamment la « One-on-One Equity Conference » organisée chaque année depuis 2014.

Corporate Finance

Le Corporate Finance a été l'un des premiers métiers lancés lors de la création de la banque d'affaires CFG en 1992.

Depuis sa création, ce sont plus de 170 transactions réalisées avec une clientèle diversifiée : multinationales, infrastructures, groupes familiaux, tourisme, etc.

Capital investissement

CFG Capital a été la première société à créer un fonds de capital-investissement au Maroc en 1999. Aujourd'hui, CFG Capital gère la foncière « Immorente Invest » : première société dédiée à l'immobilier locatif, cotée à la bourse de Casablanca et ce, depuis le 11 mai 2018.

En date du 15 juillet 2021, le groupe CFG Bank a finalisé l'acquisition d'une participation supplémentaire de 31,5% dans REIM Partners, portant ainsi la participation totale du Groupe dans la société à 60%.

REIM Partners est une société de gestion d'OPCI et de conseil en gestion d'actifs immobiliers locatifs, agréée par l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC). REIM Partners conseille notamment Aradei Capital, véhicule immobilier issu de l'externalisation des actifs du groupe Label Vie, coté à la Bourse de Casablanca depuis décembre 2020, et dont la capitalisation boursière s'élève à environ 4,2 milliards de dirhams.

Suite à cette opération, le Groupe CFG Bank conseille désormais, au travers de ses filiales CFG Capital et REIM Partners, deux foncières cotées, Immorente Invest et Aradei Capital, pour la gestion de leurs actifs immobiliers loués. Les deux foncières totalisent une capitalisation d'environ 5,1 milliards de dirhams.

2. Bilan d'activité des métiers du Groupe

Après avoir atteint la rentabilité d'exploitation en 2020, 5 ans après le lancement de la banque commerciale, CFG Bank réalise en 2021 un résultat net positif, portée par une croissance forte dans l'ensemble de ses métiers. La banque a en effet consenti pour le lancement de la banque commerciale des investissements importants en informatique, agences bancaires et en communication qui sont désormais rentabilisés.

Activité bancaire

Déploiement du « Business Model »

CFG Bank a été conçue pour convaincre une clientèle urbaine exigeante, en quête d'un service de qualité, fluide, simple et efficace.

CFG Bank a ainsi développé une offre digitale très innovante :

- Impression des moyens de paiements en agence (carte bancaire, chéquier) à l'ouverture du compte ;
- Une application mobile pour effectuer l'essentiel des opérations en toute autonomie ;
- Lancement de nouveaux services digitaux (virements instantanés entre CFG Bank et CIH, dépôt de chèques et dotation en devises digitalisés via l'application mobile).

L'année 2021 a été marquée également par la poursuite des innovations technologiques et la digitalisation des services bancaires, suite au lancement d'une nouvelle version du dispositif d'ouverture de compte à distance, avec une application dédiée « Be CFG Bank », intégrant l'identification biométrique, et permettant aux clients d'ouvrir leur compte à distance en 20 min, et recevoir leur carte bancaire chez eux sous 24h.

CFG Bank a également ouvert, courant du mois de décembre 2021, une nouvelle agence bancaire située dans le quartier Oasis à Casablanca, portant ainsi le nombre total d'agences à 17.

Forte augmentation de l'activité bancaire

PNB consolidé : + 40%

Le PNB consolidé ressort à 400 MDH à fin décembre 2021 contre 285 MDH en décembre 2020, soit une hausse de +40%.

Cette progression est principalement tirée par la hausse des crédits et la bonne tenue de la banque d'affaires et des activités de salles des marchés.

Les encours de crédits ressortent à 6,7 milliards de DH à fin 2021, contre 5,2 milliards en 2020, soit une croissance de 30% en 12 mois.

Les dépôts s'établissent quant à eux à 8,6 milliards de DH en 2021, soit une collecte nette de 1,9 milliards de DH entre décembre 2020 et décembre 2021 (dont +1,1 milliard de DH de dépôts à vue).

RBE consolidé en nette croissance et Résultat Net positif

Le Résultat Brut d'Exploitation consolidé ressort à + 53 MDH en 2021 contre 20 MDH en 2020, soit une hausse de +162% portée par la croissance rapide du PNB et la maîtrise des charges.

Le Résultat Net consolidé (après impôts) ressort ainsi **positif à +31 MDH** en 2021 contre un résultat négatif de -43 MDH en 2020.

Renforcement des fonds propres prudeniels

CFG Bank a bouclé avec succès, en décembre 2021, sa première émission de dette subordonnée d'un montant de 200 MDH. Cette opération de renforcement des fonds propres réglementaires permettra ainsi à la

banque de poursuivre sa dynamique de croissance.

Gestion d'actifs

CFG Gestion a continué en 2021 le déploiement de sa stratégie axée sur l'innovation avec des produits d'appel pour toutes les catégories de clients.

A ce titre, CFG Gestion a réalisé de bonnes performances avec un encours sous gestion à 23,2 MMDH et une part de marché en progression à 3,9%.

Le PNB s'établit au 31 décembre 2021 à 68,7 MDH et affiche une augmentation de 15% par rapport à 2020.

Intermédiation

L'intermédiation boursière enregistre un PNB de près de 26 MDH en 2021, avec une part de marché de 18,1%.

Corporate Finance

Le Corporate Finance a réalisé une bonne année 2021 avec une forte contribution au PNB consolidé du Groupe. Les missions menées en 2021 ont porté sur des opérations de conseil dans le cadre d'opérations d'évaluation ou de fusions-acquisitions, et des opérations de marché, dans le cadre de levées de fonds propres ou de dettes. CFG Bank a conseillé notamment le groupe TGCC dans le cadre de son introduction en bourse en 2021.

Private equity

L'année 2021 a été marquée par la prise de participation majoritaire dans REIM Partners, qui contribue à hauteur de 40% dans le PNB consolidé du Groupe, pour un semestre seulement.

De manière globale, l'activité de gestion d'actifs alternatifs portée par CFG Capital et REIM Partners a généré un PNB de près de 50 MDH en 2021.

3. Analyse des principaux indicateurs du bilan et du compte de résultat consolidés

Indicateurs consolidés

en millions de MAD	2021	2020	Δ	
			Mt	%
Indicateurs de Résultat				
PNB activités bancaires	232	179	53	30%
PNB autres activités	168	106	62	58%
PNB	400	285	115	40%
Charges d'exploitation	(347)	(265)	82	31%
RBE	53	20	33	162%
Résultat Net	31	(43)	74	NA
Indicateurs de Bilan				
Total Bilan	11 648	8 853	2 794	32%
Dépôts Clients	8 630	6 690	1 940	29%
Crédits Clients	6 679	5.150	1 529	30%
Capitaux propres	777	840	(63)	-8%

Source : états financiers consolidés CFG Bank
*hors découverts des fonds OPCVM et pensions

Le total bilan du Groupe CFG Bank s'élève au 31 décembre 2021 à 11,6 milliards de DH, contre 8,9 milliards de DH en 2020, soit une augmentation de 32%, liée à l'augmentation des dépôts et crédits clientèle.

Dépôts et certificats de dépôts

Les dépôts de la clientèle (y compris certificats de dépôts) s'établissent au 31 décembre 2021 à 8 630 MDH, affichant ainsi un taux d'augmentation de 29% (+1 940 MDH).

en millions de MAD	2021	2020	Δ	Δ
			Mt	%
Comptes à vue	3 642	2 525	1 118	31%
Comptes d'épargne	586	419	167	28%
DAT	1 466	1 241	225	15%
Autres (dont pensions)	129	99	30	23%
CD émis	2 807	2 406	400	14%
Dépôts clientèle	8 630	6 690	1 940	29%

Crédits

Les crédits à la clientèle affichent quant à eux une augmentation de 30% (+1 529 MDH) pour s'établir à fin 2021 à 6 679 MDH.

Capitaux propres

Les capitaux propres qui s'établissent à fin décembre 2021 à 777 MDH, ont connu une baisse de 63 MDH, liée entre autres aux effets compensés suivants :

- Un Résultat net positif de +31 MDH
- L'augmentation de capital de +65 MDH dans le cadre de l'opération d'acquisition de REIM Partners
- La dépréciation d'actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables pour 169 MDH

Indicateurs de Résultat

Pour ce qui est des performances financières, le PNB consolidé de CFG Bank a connu une forte progression de 40% et s'établit au 31 décembre 2021 à 400 MDH, contre 285 MDH au 31 décembre 2020.

Le PNB de la banque commerciale affiche une hausse de 30% en 2021, tirée par la croissance de l'encours de crédits et dépôts, et la hausse des commissions.

Les métiers de banque d'affaires réalisent également une bonne année avec un PNB en croissance de 58%, sous l'effet notamment de la consolidation de REIM Partners.

Les charges d'exploitation s'établissent à 347 MDH en 2021, contre 265 MDH en 2020, soit une hausse de 31% expliquée en grande partie par la consolidation de REIM Partners, qui impacte les charges de 31 MDH. Retraitée de cet impact ainsi que d'autres éléments exceptionnels, les charges affichent une croissance de 17% et restent conformes au budget de l'année.

La hausse significative du PNB ainsi que la bonne maîtrise de charges ont permis d'afficher un résultat brut d'exploitation à fin 2021 de 53 MDH, contre 20 MDH en 2020 (soit une hausse de 162%).

Le Résultat net consolidé ressort ainsi positif à +31 MDH en 2021, contre un résultat négatif (43) MDH en 2020.

4. Analyse des résultats sociaux – CFG Bank S.A.

Indicateurs sociaux CFG Bank

en millions de MAD	2021	2020	Δ Mt	Δ %
Indicateurs de Résultat				
Marge nette d'intérêt	131	106	26	20%
Résultat crédit bail	29	20	9	45%
Marge sur commissions	59	49	10	17%
Résultat de marché	48	21	28	57%
Autres produits nets	16	12	4	26%
PNB	284	207	77	27%
Résultat Immos financières	(134)		(134)	NA
Charges d'exploitation	296	256	40	14%
RBE	(110)	(46)	(64)	NA
Coût du risque	(58)	(14)	(44)	NA
Résultat Net	(176)	(63)	(113)	NA
Indicateurs de Bilan				
Total Bilan	11 511	9 021	2 490	28%
Dépôts Clients	8 652	6 744	1 908	28%
Crédits Clients & leasing	7 096	5 843	1 252	18%
Capitaux propres	877	987	(110)	-11%

Source : états financiers CFG Bank S.A.

Le total bilan social de CFG Bank s'élève à 11 511 MDH au 31 décembre 2021, contre 9 021 MDH en 2020, soit une augmentation de 28%, liée à la hausse des dépôts et crédits.

Les capitaux propres sociaux s'établissent à 877 MDH à fin 2021 contre 987 MDH à fin 2020, soit une baisse de 110 MDH liée au résultat déficitaire de l'exercice et à l'augmentation du capital de 65 MDH en 2021.

Le PNB ressort à 284 MDH à fin 2021 contre 207 MDH en 2020, soit une hausse de 27%.

Le résultat net ressort déficitaire à (176) MDH à fin 2021 contre (63) MDH en 2020, et tient compte de près de 169 MDH de dépréciations relatives à des participations (dont 149 MDH sur le groupe T Capital).

Bilan

Les dépôts de la clientèle s'établissent au 31 décembre 2021 à 8 652 MDH contre 6 744 MDH en 2020, soit une augmentation de 28%.

Les crédits à la clientèle (y compris leasing) s'élèvent quant à eux à 7 096 MDH au 31 décembre 2021 contre 5 843 MDH en 2020, soit une augmentation de 18%.

Compte de résultat

Marge d'intérêt

La marge nette d'intérêt s'établit à fin 2021 à 131 MDH et affiche une augmentation de 20% par rapport à 2020, tirée par la croissance des encours de crédits.

Marge sur commissions

La marge sur commissions s'établit au 31 décembre 2021 à 59 MDH et affiche une augmentation de 17% par rapport à 2020 en lien avec le développement de la banque commerciale.

Résultat des activités de marché

Le résultat des activités de marché affiche une hausse de 57% et s'établit à fin décembre 2021 à 48 MDH. Cette hausse est expliquée essentiellement par la forte croissance de l'activité change (21 MDH en 2021 contre 11 MDH en 2020), ainsi que le développement de produits structurés en 2021.

Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation s'établissent à 296 MDH en 2021 contre 256 MDH en 2020, soit une hausse de 14%.

Résultat brut d'exploitation

Le résultat brut d'exploitation ressort déficitaire à (110) MDH en 2021, contre (46) MDH en 2020, impacté par le résultat négatif sur immobilisations financières de 134 MDH.

Coût du risque

Le coût du risque ressort à (58) MDH en 2021 contre (14) MDH en 2020. Notons que le coût du risque clientèle ne représente que 7 MDH sur total coût du risque de l'année, le reste étant impacté par :

- Une provision de créances relatives au groupe T Capital pour 30 MDH
- Une provision pour risques généraux de 19 MDH
- Une provision pour risques et charges de 2 MDH

Autres informations complémentaires

Perspectives d'avenir

En 2022, sauf choc macro-économique externe, et du fait du positionnement spécifique de la Banque, CFG Bank devrait poursuivre la croissance de son PNB et l'amélioration de son résultat net.

RÈGLES DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

En application de l'article 328 de la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes, telle que modifiée et complétée (la « Loi »), nous vous précisons que les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des documents comptables sont conformes à la réglementation en vigueur et n'ont fait l'objet d'aucune modification.

Vos Commissaires aux comptes relatent, dans leur rapport sur les comptes annuels, l'accomplissement de leur mission. Ils présentent également dans leur rapport, leurs observations sur la sincérité et la concordance des comptes annuels arrêtés par votre Conseil d'administration.

Echéancier des dettes fournisseurs

	Montant des dettes fournisseurs à la clôture	Montant des dettes non échues	Montant des dettes échues			
			Dettes échues de moins 30	Dettes échues 31 et 60 jours	Dettes échues entre 61 et 90 jours	Dettes échues plus de 90 jours
31/12/2020	31 991		17 106	1 889	1 332	11 664
31/12/2021	19 501		10 626	931	1 221	6 723

5. Gouvernance de la Société et mandat des Commissaires aux Comptes

Modifications intervenues au sein des organes d'administration et de direction

Dans le cadre de la politique d'alternance à la direction générale de la Société entre les administrateurs intervenant tous les [3] exercices, nous vous informons de :

- la démission de Monsieur Mohamed Younes BENJELLOUN de ses fonctions d'administrateur de la Société, et son remplacement par Madame Souad BENBACHIR HASSANI qui occupe également le poste de Directeur Général Délégué ; et
- la désignation de Monsieur Mohamed Younes BENJELLOUN en qualité de Directeur Général de la Société.

A cet effet nous vous demandons de bien vouloir ratifier la cooptation de Madame **Souad BENBACHIR HASSANI** en tant que nouvel administrateur de la Société.

De même, nous portons à votre attention le fait que le mandat de Messieurs Aryn ALAMI et Driss BENCHAFFAI en qualité de Directeurs Généraux Délégués a été renouvelé lors de l'exercice écoulé.

Mandat des membres du Conseil d'administration dans d'autres Sociétés ainsi que leurs emplois ou fonctions

Les mandats des administrateurs sont présentés dans le document de référence.

Mandat des Commissaires aux Comptes

L'examen du mandat des Commissaires aux Comptes de la Société permet de constater qu'il arrive à échéance à l'issue de cet exercice.

Nous vous proposons ainsi de :

- Reconduire pour une durée de trois (3) exercices le mandat du Commissaire aux Comptes, le cabinet **HDID & Associés** ; et
- Nommer en qualité de second Commissaire aux Comptes, pour une durée de trois (3) exercices, le cabinet **FIDAROC GRANT THORNTON**.

6. Opérations en capital

6.1 Augmentation de capital décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires en date du 27 juillet 2021

Conformément aux dispositions légales, nous vous soumettons dans notre présent rapport les conditions définitives de la réalisation de l'opération d'augmentation de capital décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires en date du 27 juillet 2021, et ce en application de la délégation de pouvoirs qui nous a été conférée.

Nous vous rappelons à cet effet que l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 juillet 2021 a décidé :

- (i) une augmentation de capital social réservée à des investisseurs, à hauteur d'un montant maximum, prime d'émission comprise, de **68.989.946,00** dirhams, à réaliser en une ou plusieurs tranches, par l'émission d'un nombre maximum de **172.600** actions nouvelles de catégorie B, au prix de souscription par action (prime d'émission comprise) de **399,71** dirhams, soit une prime d'émission par action d'un montant de **299,71** dirhams ; et
- (ii) de conférer tous pouvoirs au Conseil d'Administration à l'effet notamment, de fixer les modalités de réalisation de l'augmentation de capital dans la limite du montant autorisé, de déterminer les caractéristiques de l'augmentation de capital et de constater la souscription, la libération et la réalisation définitive de ladite augmentation de capital.

Le Conseil d'Administration de la Société, faisant usage de la délégation de pouvoirs, qui lui a été consentie par l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 27 juillet 2021 :

- (i) a décidé en date du 27 juillet 2021, d'augmenter le capital social de la Société d'un montant, prime d'émission comprise, de **65.086.378,14** dirhams, à réaliser en une seule tranche, par l'émission de **162.834** actions nouvelles de catégorie B, à un prix de souscription par action de **399,71** dirhams, soit 100,00 dirhams à titre de nominal et **299,71** dirhams à titre de prime d'émission, (l'« Augmentation de Capital »), et a fixé les caractéristiques définitives de l'Augmentation de Capital ; et
- (ii) a constaté en date du 31 août 2021 que :
 - les 162.834 actions nouvelles de catégorie B, émises au prix de 399,71 dirhams par action dont 100,00 dirhams de valeur nominale et 299,71 dirhams de prime d'émission ont été entièrement souscrites comme suit :
 - 81.417 actions nouvelles de catégorie B ont été souscrites par Monsieur Nawfal BENDEFA et intégralement libérées à hauteur d'un montant de 32.543.189,07 dirhams, soit un nominal de 8.141.700,00 dirhams et une prime d'émission de 24.401.489,07 dirhams ;
 - 81.417 actions nouvelles de catégorie B ont été souscrites par Monsieur Mehdi TAHIRI JOUTEI HASSANI et intégralement libérées à hauteur d'un

montant de 32.543.189,07 dirhams, soit un nominal de 8.141.700,00 dirhams et une prime d'émission de 24.401.489,07 dirhams ; et

- que les souscripteurs se sont libérés de la totalité de leurs apports en numéraire, soit un montant global de 65.086.378,14 dirhams dont 16.283.400,00 dirhams à titre de nominal et 48.802.978,14 dirhams à titre de prime d'émission
- que toutes les actions nouvelles de catégorie B ayant été souscrites, la souscription s'est trouvée close le 23 août 2021.

Ainsi, l'augmentation du capital social d'un montant de 65.086.378,14 dirhams, prime d'émission comprise, est définitivement réalisée, et le capital social se trouve dès lors porté de 542.889.900,00 dirhams à 559.173.300,00 dirhams.

6.2 Projet d'augmentation de capital réservée

Conformément aux dispositions légales et statutaires, le Conseil soumet à votre approbation le projet d'une augmentation du capital social de la Société réservée à la société **MUGEST SARL AU** représentée par Monsieur **Adil DOUIRI**, et ce à hauteur d'un montant de 4.000.000,00 de dirhams (l'« Augmentation de Capital Réservee »).

Nous vous exposons dans notre rapport, conformément aux dispositions légales en vigueur, les motifs, les conditions de l'Augmentation de Capital Réservee, les modalités d'émission des actions nouvelles, ainsi que les motifs de la suppression du droit préférentiel de souscription.

Motifs de l'Augmentation de Capital Réservee

L'Augmentation de Capital Réservee à **MUGEST SARL AU**, représentée par Monsieur **Adil DOUIRI** a pour objectif :

- de renforcer le lien de ce dernier avec la Société et ;
- d'aligner ses intérêts avec ceux des principaux actionnaires ; et
- de préparer au mieux le projet d'introduction en bourse de la Société.

L'Augmentation de Capital Réservee permettra également de renforcer les fonds propres comptables et réglementaires de la Société.

Conditions et modalités de réalisation de l'Augmentation de Capital

L'Augmentation de Capital Réservee sera réalisée en une ou plusieurs tranches, à hauteur d'un montant de **4.000.000,00** de dirhams, par l'émission de **40.000** actions nouvelles de catégorie B, au prix de souscription de **100,00** dirhams chacune.

Le Conseil d'Administration propose de fixer le prix de souscription des actions émises dans le cadre de l'Augmentation de Capital Réservee, au prix de la valeur nominale des actions de la Société, soit au prix de **100,00** dirhams chacune.

Les actions nouvelles seront souscrites en totalité et devront être libérées intégralement en espèces. Les actions nouvelles porteront jouissance courante de manière à être totalement assimilables aux actions existantes de la Société à compter de la date de constatation de la réalisation définitive de l'Augmentation de Capital Réservee et seront soumises de ce fait à toutes les stipulations des statuts et aux décisions des assemblées générales.

De même, les actions nouvelles donneront droit aux distributions de bénéfices ou répartition de réserves qui pourraient être décidées par la Société à compter de la date de constatation de la réalisation définitive de l'Augmentation de Capital Réservee.

Motifs de la suppression du droit préférentiel de souscription

Afin de réaliser cette opération, il vous est proposé de procéder conformément aux dispositions des articles 192 et suivants à la suppression du droit préférentiel de souscription réservé aux Actionnaires existants, au profit de la société **MUGEST SARL AU** représentée par Monsieur **Adil DOUJRI**, et qui aura seul le droit de souscrire aux **40.000** actions de catégorie B nouvelles à émettre au titre de l'Augmentation de Capital.

La suppression du droit préférentiel de souscription est souhaitée afin de permettre une mise en œuvre simple et rapide de la procédure de souscription réservée à la société

MUGEST SARL AU. A cet égard, les Commissaires aux Comptes de la Société vous présenteront un rapport spécial sur la suppression du droit préférentiel de souscription, dans les conditions prévues notamment à l'article 194 de la Loi, et dont il sera donné lecture en séance.

L'incidence de l'émission des actions nouvelles de catégorie B, sur la répartition de l'actionnariat de la Société, est détaillée en Annexe ci-après (Annexe 1).

Au regard de ce qui précède, nous vous proposerons de nous conférer les pouvoirs les plus étendus à l'effet de :

- réaliser, en une ou plusieurs tranches, l'Augmentation de Capital Réservee ;
- procéder à la modification corrélative des statuts de la Société en vue d'y refléter le nouveau montant du capital social, effectuer les démarches nécessaires à la réalisation de ladite augmentation de capital, constater la souscription, la libération et la réalisation définitive de l'Augmentation de Capital Réservee ;
- et, généralement, prendre toutes mesures utiles et accomplir toutes formalités nécessaires à la réalisation définitive de l'Augmentation de Capital Réservee.

Nous vous rappelons que le capital social actuel étant intégralement libéré, la Société peut donc valablement procéder à l'Augmentation de Capital Réservee.

7. Assemblée Générale Mixte – Ordre du jour

Votre Conseil vous propose d'approuver les résolutions à caractère ordinaire et extraordinaire et dont l'ordre du jour est le suivant :

Du Ressort de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle :

1. Présentation du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2021 et approbation des comptes clos à cette date ;
2. Présentation du rapport du Conseil d'Administration et du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés au 31 décembre 2021 et approbation des comptes consolidés clos à cette date ;
3. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
4. Présentation du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées et approbation desdites conventions ;
5. Allocation des jetons de présence ;
6. Quitus aux Administrateurs ;

Le Président du Conseil d'Administration
Monsieur Adil DOURI

7. Ratification de la nomination provisoire (cooptation) d'un Administrateur ;
8. Décharge aux Commissaires aux Comptes pour leur mission au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
9. Mandat des Commissaires aux Comptes ;
10. Décharge au Conseil d'Administration des délégations de pouvoir qui lui ont été conférées à l'effet de réaliser l'augmentation de capital social décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 juillet 2021.

Du Ressort de l'Assemblée Générale Extraordinaire :

1. Autorisation d'une augmentation du capital social de la Société à hauteur d'un montant de 4.000.000,00 de dirhams ;
2. Suppression du droit préférentiel de souscription des Actionnaires existants au titre de l'augmentation du capital social de 4.000.000,00 de dirhams ;
3. Délégation de pouvoirs au Conseil d'Administration ;
4. Pouvoirs en vue des formalités ;
5. Questions diverses.

8. Assemblée Générale Mixte – Projets de résolutions

DU RESSORT DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Première résolution : Présentation du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2021 et approbation des comptes clos à cette date

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu l'exposé du rapport de gestion présenté par le Conseil d'Administration, et à la lecture du rapport général des Commissaires aux comptes, approuve les comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2021, tels qu'ils lui ont été présentés, lesquels font ressortir un résultat déficitaire net comptable de **(175 787 352,64) dirhams**.

Deuxième résolution : Présentation du rapport du Conseil d'Administration et du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés au 31 décembre 2021 et approbation des comptes consolidés clos à cette date

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu l'exposé du rapport du Conseil d'Administration et du rapport des Commissaires aux Comptes, approuve les termes de ces rapports et les comptes consolidés présentés, lesquels font ressortir un résultat net comptable de **31 361 KDH** dont un résultat part du groupe de **28 551 KDH** et déclare ne formuler aucune observation sur ces comptes.

Troisième résolution : Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat déficitaire net comptable de **(175 787 352,64) dirhams** de l'exercice clos le 31 décembre 2021 au compte « Report à Nouveau ».

Quatrième résolution : Présentation du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées et approbation des dites conventions

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées notamment à l'article 56 de la loi n° 17-95 relative à la société anonyme, telle que modifiée et complétée (la « Loi »), déclare approuver ce rapport dans toutes ses dispositions, ainsi que les conventions, engagements et opérations, dont il est fait état, conclus ou exécutés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Cinquième résolution : Allocation de jetons de présence

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer aux Administrateurs de la Société des jetons de présence d'un montant de **750 000,00 dirhams bruts**, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Le Conseil d'Administration répartira cette somme entre ses membres, dans les proportions qu'il jugera convenables.

Sixième résolution : Quitus aux Administrateurs

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Septième résolution : Ratification de la nomination provisoire (cooptation) d'un Administrateur

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de ratifier la nomination de Madame **Souad BENBACHIR HASSANI** en tant que nouvel Administrateur de la Société et ce, pour la durée restant à courir sur le mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

Huitième résolution : Décharge aux Commissaires aux Comptes pour leur mission

L'Assemblée Générale Ordinaire donne décharge aux Commissaires aux Comptes, le cabinet **HDID & Associés**, représenté par Monsieur Mohamed HDID, et le cabinet **ERNST & YOUNG**, représenté par Monsieur Abdeslam BERRADA ALLAM, pour leur mission au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Neuvième résolution : Mandat des Commissaires aux comptes

L'Assemblée Générale Ordinaire décide, sous réserve de l'approbation de Bank Al Maghrib, de :

- Reconduire pour une durée de trois (3) exercices le mandat du Commissaire aux Comptes le cabinet **HDID & Associés**, représenté par Monsieur El Mustapha SAMOUH ; et
- Nommer en qualité de second Commissaire aux Comptes, pour une durée de trois (3) exercices, le cabinet **FIDAROC GRANT THORTON**, représenté par Monsieur Faïçal MEKOUAR ;

Les mandats des Commissaires aux Comptes prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Dixième résolution : Décharge au Conseil d'Administration des délégations de pouvoir qui lui ont été conférées à l'effet de réaliser l'augmentation de capital social décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 juillet 2021

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'opération d'augmentation de capital de la Société d'un montant maximum, prime d'émission comprise, de **68.989.946,00 dirhams** décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 27 juillet 2021 et constatée par le Conseil d'Administration tenu le 31 août 2021 à hauteur de **65.086.378,14 dirhams** prime d'émission comprise, approuve l'utilisation faite par le Conseil d'Administration des pouvoirs qui lui ont ainsi été délégués et lui donne, en conséquence, décharge pour sa mission.

DU RESSORT DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Première résolution : Autorisation d'une augmentation du capital social de la Société à hauteur d'un montant de 4.000.000,00 de dirhams

L'Assemblée Générale Extraordinaire,

(i) après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport des Commissaires aux Comptes relatif à la suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires existants ; et

(ii) constatant la libération intégrale du capital social actuel, autorise, sous réserve de l'adoption de la deuxième résolution relative à la suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires existants au profit de la société **MUGEST SARL AU** représentée par Monsieur **Adil DOUIRI** une augmentation de capital social de la Société, d'un montant de **4.000.000,00** de dirhams, à réaliser en une ou plusieurs tranches, par l'émission de **40.000** actions nouvelles de catégorie B, au prix de souscription de **100,00** dirhams chacune (ci-après l'"Augmentation de Capital Réservee").

Les actions nouvelles seront souscrites en totalité et devront être libérées intégralement en espèce.

Les actions nouvelles porteront jouissance courante, de manière à être totalement assimilables aux actions existantes de la Société à compter de la date de constatation de la réalisation définitive de l'Augmentation de Capital Réservee, et seront soumises, de ce fait, à toutes les stipulations des statuts et aux décisions des assemblées générales.

De même, les actions nouvelles donneront droit aux distributions de bénéfices ou répartition de réserves qui pourraient être décidées par la Société à compter de la date de constatation de la réalisation définitive de l'Augmentation de Capital Réservee.

Deuxième résolution : Suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires existants au titre de l'augmentation du capital social d'un montant de 4.000.000,00 de dirhams

L'Assemblée Générale Extraordinaire, après avoir entendu lecture du rapport des Commissaires aux Comptes présenté conformément à l'article 192 de la Loi, décide de supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires existants, à la souscription des actions nouvelles objet de l'Augmentation de Capital Réservee, au profit de la société **MUGEST SARL AU** ; qui aura seul le droit de souscrire à ladite augmentation.

Troisième résolution : Délégation de pouvoirs au Conseil d'Administration

L'Assemblée Générale Extraordinaire, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration, décide de déléguer à ce dernier les pouvoirs les plus étendus, à l'effet de :

- réaliser l'Augmentation de Capital Réservee ;

- procéder à la modification corrélative des statuts en vue d'y refléter le nouveau montant du capital social, effectuer les démarches nécessaires à la réalisation de ladite augmentation de capital, constater la souscription, la libération et la réalisation définitive de l'Augmentation de Capital Réservee ; et

- généralement, prendre toutes mesures utiles et accomplir toutes formalités nécessaires à la réalisation définitive de l'Augmentation de Capital Réservee.

Quatrième résolution : Pouvoirs en vue des formalités

L'Assemblée Générale Extraordinaire, confère tous pouvoirs au porteur d'un original d'une expédition, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir les formalités prescrites par la Loi.

Cinquième résolution : Questions diverses

ANNEXE 1

N°	Actionnaires (Nom, prénom ou Dénomination sociale)	Avant augmentation de capital				Après augmentation de capital			
		Nb	Nb	Total action A+B	% de détention d'Actions	Nb d'actions A	Nb d'actions B	Total actions A+B	% de détention d'Actions
		d'actions A	d'actions B						
1	Monsieur Aryn ALAMI	443 945	59 311	503 256	9,00%	443 945	59 311	503 256	8,94%
2	Monsieur Adil DOUIRI	1 000	51 816	52 816	0,94%	1 000	51 816	52 816	0,94%
3	La société AMETHIS ALPHA		537 888	537 888	9,62%		537 888	537 888	9,55%
4	La société ASIA INVEST SARL		62 545	62 545	1,12%		62 545	62 545	1,11%
5	AXA ASSURANCE MAROC		227 741	227 741	4,07%		227 741	227 741	4,04%
6	La société BANK OF AFRICA		285 065	285 065	5,10%		285 065	285 065	5,06%
7	La CAISSE INTERPROFESSIONNELLE MAROCAINE DE RETRAITE		227 741	227 741	4,07%		227 741	227 741	4,04%
8	La société CFG ASSOCIES		20 000	20 000	0,36%		20 000	20 000	0,36%
9	La société HAKAM EL ABBES PARTICIPATIONS		75 055	75 055	1,34%		75 055	75 055	1,33%
10	La société HAMKAY		77 806	77 806	1,39%		77 806	77 806	1,38%
11	La société MAGHREB FS		537 888	537 888	9,62%		537 888	537 888	9,55%
12	La société MAJDALINE HOLDING		239 846	239 846	4,29%		239 846	239 846	4,26%
13	La société MOBILE COM		87 563	87 563	1,57%		87 563	87 563	1,55%
14	La société MUTANDIS		306 795	306 795	5,49%		306 795	306 795	5,45%
15	La société MUTATIS		301 489	301 489	5,39%		301 489	301 489	5,35%
16	Le Régime Collectif d'Allocation de Retraite « RCAR »		1	1	0,00%		1	1	0,00%
17	La ROYALE MAROCAINE D'ASSURANCE		505 385	505 385	9,04%		505 385	505 385	8,97%
18	La société SING		75 055	75 055	1,34%		75 055	75 055	1,33%
19	La société TERRA IMMO		26 269	26 269	0,47%		26 269	26 269	0,47%
20	Monsieur Hicham ALAOU		1 453	1 453	0,03%		1 453	1 453	0,03%
21	Madame Mounya AMMOR		1 052	1 052	0,02%		1 052	1 052	0,02%
22	Monsieur Mohammed Moulhim AOUAD		11 399	11 399	0,20%		11 399	11 399	0,20%
23	Monsieur Karim AYOUICHE		1 000	1 000	0,02%		1 000	1 000	0,02%
24	Madame Zineb BERRADA BABY		31 615	31 615	0,57%		31 615	31 615	0,56%
25	Madame Souad BENBACHIR HASSANI		123 984	123 984	2,22%		123 984	123 984	2,20%
26	Madame Fadoua BENCHEIKH		2 109	2 109	0,04%		2 109	2 109	0,04%
27	Monsieur Driss BENHIMA		1 780	1 780	0,03%		1 780	1 780	0,03%
28	Monsieur Mohamed Younes BENJELLOUN		150 629	150 629	2,69%		150 629	150 629	2,67%
29	Monsieur Othmane BENJELLOUN		1 640	1 640	0,03%		1 640	1 640	0,03%
30	Monsieur Zouhair BENNANI		262 688	262 688	4,70%		262 688	262 688	4,66%
31	Monsieur Youssef BERDAI		2 963	2 963	0,05%		2 963	2 963	0,05%
32	Monsieur Zouhair BOULMANE		1 855	1 855	0,03%		1 855	1 855	0,03%
33	Madame Hind DINIA		27 547	27 547	0,49%		27 547	27 547	0,49%
34	Monsieur Mohammed ESSAKALLI		28 441	28 441	0,51%		28 441	28 441	0,51%
35	Monsieur Karim GHARBI		2 727	2 727	0,05%		2 727	2 727	0,05%
36	Madame Maatair HILMI		1 935	1 935	0,03%		1 935	1 935	0,03%
37	Monsieur Abdel-Kabir LYASSE		1 777	1 777	0,03%		1 777	1 777	0,03%
38	Madame Yasmina MAGHNOUJ		1 451	1 451	0,03%		1 451	1 451	0,03%
39	Monsieur Moulay Driss MANDRY		1 391	1 391	0,02%		1 391	1 391	0,02%
40	Monsieur Mounir MELLOUK		10 579	10 579	0,19%		10 579	10 579	0,19%
41	Monsieur Mohammed Hicham BENCHEKROUN BELABBES		1 451	1 451	0,03%		1 451	1 451	0,03%
42	Madame Héliène RENAUD		12 185	12 185	0,22%		12 185	12 185	0,22%
43	Monsieur M'Hamed SKALLI		69 537	69 537	1,24%		69 537	69 537	1,23%
44	Madame Zineb SMIRES		913	913	0,02%		913	913	0,02%
45	Monsieur Mohamed SOUGRATI		266	266	0,00%		266	266	0,00%
46	Monsieur Mohamed Bachir TAZI		11 552	11 552	0,21%		11 552	11 552	0,21%
47	Madame Soumaya TAZI		10 480	10 480	0,19%		10 480	10 480	0,19%
48	Madame Rabea YACOUBI		1 935	1 935	0,03%		1 935	1 935	0,03%
49	Monsieur Nawfal BENEDEFA		81 417	81 417	1,46%		81 417	81 417	1,45%
50	Monsieur Mehdi TAHIRI JOUTEI HASSANI		81 417	81 417	1,46%		81 417	81 417	1,45%
51	la société REV INVEST		500 361	500 361	8,95%		500 361	500 361	8,88%
	la société MUGEST SARL AU						40 000	40 000	0,71%
	Total	444 945	5 146 788	5 591 733	100,00%	444 945	5 186 788	5 631 733	100,00%

C. RAPPORT ESG

1. **Gouvernance**
2. **Responsabilité environnementale**
3. **Politique sociale et gestion des ressources humaines**

1. Gouvernance de CFG Bank

Assemblées générales

Les décisions collectives des actionnaires sont prises en assemblées, lesquelles sont qualifiées d'Assemblées Générales Ordinaires ou Extraordinaires selon la nature des décisions qu'elles sont appelées à prendre, ou d'assemblées spéciales lorsqu'elles réunissent les titulaires d'une même catégorie d'actions.

Conseil d'Administration

Conformément à l'article 15 des statuts, CFG Bank est administré par un Conseil d'Administration composé de 3 à 12 membres, dont la durée de fonction des membres du Conseil d'Administration est de 6 années expirant à la réunion de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue dans l'année d'expiration du mandat et qui a statué sur les comptes de l'exercice écoulé.

Celui-ci est composé de 12 membres dont 3 salariés de CFG Bank et 9 administrateurs non-salariés. Les membres du Conseil d'Administration sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Administrateur/Représentant	Qualité	Date de nomination	Date de renouvellement	Terme du mandat ¹
Adil Douiri	Président du CA ²	janv-08	mai-21	AG statuant sur les comptes de l'exercice 2026
Amyr Alami	Vice-Président du CA ² , DGD	juin-03	mai-21	AG statuant sur les comptes de l'exercice 2026
Souad Benbachir Hassani	Administrateur, DGD	déc-21	-	AG statuant sur les comptes de l'exercice 2026
Bank Of Africa représentée par Zouheir Bensaïd, PDG de RMA	Administrateur, actionnaire	avril-13	mai-19	AG statuant sur les comptes de l'exercice 2024
Axa Assurances Maroc (AAM) représentée par Meryem Chami, DG d'AAM ³	Administrateur, actionnaire	avril-13	mai-19	AG statuant sur les comptes de l'exercice 2024
CIMR représentée par Khalid Cheddadi, PDG CIMR	Administrateur, actionnaire	avril-13	mai-19	AG statuant sur les comptes de l'exercice 2024
Zouhair Bennani	Administrateur actionnaire	mai-17	-	AG statuant sur les comptes de l'exercice 2022
Mohamed El Yakhli	Administrateur Indépendant	mai-17	-	AG statuant sur les comptes de l'exercice 2022

¹ Le CA du 25 février 2021 a proposé pour une durée de 6 ans, le renouvellement des mandats des administrateurs arrivant à échéance à l'AG statuant sur les comptes 2020.

² Le Conseil d'Administration, tenu en date du 10 juin 2021, a décidé de renouveler le mandat de Adil Douiri en tant de Président du CA et celui d'Amyr Alami en tant que Vice-Président du CA, et ce pour la durée de leurs mandats d'administrateurs, soit jusqu'à l'issue de l'AG appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

³ Le Conseil d'Administration, tenu en date du 08 Décembre 2020, a nommé Meryem Chami en qualité de nouveau représentant permanent d'AXA Assurances Maroc au sein du Conseil d'Administration de CFG Bank.

Administrateur/Représentant	Qualité	Date de nomination	Date de renouvellement	Terme du mandat ¹
Karim Ayouche	Administrateur actionnaire	mai-17	-	AG statuant sur les comptes de l'exercice 2022
Amethis Alpha représentée par Laurent Demey, associé gérant d'Amethis Alpha	Administrateur, actionnaire	mai-18	mai-21	AG statuant sur les comptes de l'exercice 2026
Maghreb FS représentée par Brahim El Jai, DG d'AfricInvest	Administrateur, actionnaire	mai-18	mai-21	AG statuant sur les comptes de l'exercice 2026
RCAR représentée par Ali Bensouda, DG RCAR	Administrateur, actionnaire	mai-20	mai-21	AG statuant sur les comptes de l'exercice 2026

Comité d'audit et des risques

Le comité d'audit et des risques est chargé d'assurer la surveillance et l'évaluation de la mise en œuvre d'un dispositif de contrôle interne approprié et adapté à la taille et au profil de risque de la banque et de conseiller l'organe d'administration en matière de définition des stratégies de risques.

Ce comité est composé des personnes suivantes :

- Monsieur Mohamed EL YAKHLIFI en tant que Président du présent comité.
- Monsieur Adil DOURI
- Monsieur Aymn ALAMI
- Monsieur Zouhair BENSAD
- Monsieur Laurent DEMEY
- Monsieur Mohamed Ibrahim EL JAI.

Le comité d'audit et des risques se réunit quatre fois par an.

Des réunions extraordinaires peuvent être convoquées par son Président, s'il le juge nécessaire ou à la demande de l'un de ses membres, du commissaire aux comptes ou des auditeurs internes ou du comité de direction. Les membres sont supposés assister à toutes les réunions du comité. Le Président du comité d'audit et des risques établit l'ordre du jour de chaque réunion.

Le comité d'audit et des risques associe à ses travaux les responsables des fonctions d'audit interne, de gestion globale des risques, des contrôles permanent et de conformité, le directeur financier et, selon l'ordre du jour, les commissaires aux comptes de l'établissement ainsi que toutes autres personnes jugées nécessaires à l'exercice de ses attributions. En cas de besoin, il peut également se faire assister d'un expert externe.

Le comité d'audit et des risques est régi par une charte régissant son fonctionnement.

Il est chargé d'assurer la surveillance et l'évaluation de la mise en œuvre d'un dispositif de contrôle interne approprié et adapté à la taille et au profil de risque de la banque et de conseiller l'organe d'administration en matière de définition des stratégies de risques.

Comité des nominations et rémunération

Le comité des nominations et rémunération a été mis en place en 2016 et s'est réuni pour la première fois en mai 2017. Le comité se réunit au moins une fois par an. Il se réunit en tant que besoin à la demande de son Président, de la moitié de ses membres, du Président de la Société et du Directeur Général et Directeur Général Délégué.

Le comité des nominations et des rémunérations a pour objectifs principaux :

- De recommander au Conseil d'Administration les personnes qui devraient être nommées comme Directeur Général et Directeurs Généraux Délégués, selon le cas ;
- D'examiner les politiques de rémunération des dirigeants de la banque et des filiales et la rémunération des membres de la direction générale, de proposer la rémunération du Président, du Directeur Général et des Directeurs Généraux Délégués ;
- Proposer le cas échéant le montant des jetons de présence à proposer à l'Assemblée Générale annuelle pour la rémunération des membres du Conseil d'Administration ;
- S'assurer que les rémunérations et leur évolution sont en cohérence avec les intérêts des actionnaires et la performance de la banque, notamment par rapport à ses concurrents.

Le comité des nominations et rémunération est composé des membres ci-dessous :

- Karim Ayouche (Président)
- Adil Douiri
- Meryem Chami
- Zouheir Bensaid
- Laurent Demey
- Brahim el Jai.

Organes de directions

COMITE DE DIRECTION GENERALE

Le comité de direction générale réunit les directeurs généraux sous la présidence du Président du Conseil d'Administration. Ce comité, qui se tient à une fréquence hebdomadaire, est chargé de la gestion courante des activités de la Banque et ses filiales et veille à la déclinaison opérationnelle de la stratégie fixée par le Conseil d'Administration.

COMITE EXECUTIF

Un comité exécutif se réunit mensuellement et regroupe le Président du conseil, les trois directeurs généraux du groupe, le Directeur Administratif et Financier et l'ensemble des responsables métiers du groupe qui abordent de manière détaillée tous les aspects liés à l'activité de chaque métier. Ce comité assure un suivi régulier et permanent de l'exploitation courante, des projets en cours, du budget et des aspects organisationnels.

PRESENTATION DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

Adil Douiri, est actuellement Président du Conseil d'Administration de CFG Bank.

Adil Douiri est l'un des deux co-promoteurs et co-fondateurs de CFG Group (aujourd'hui CFG Bank) en 1992. Il a été Président du conseil de surveillance de l'entité jusqu'en novembre 2002. Il a été nommé le 7 novembre 2002 ministre du Tourisme, puis le 8 juin 2004 ministre du Tourisme, de l'Artisanat & de l'Economie Sociale du gouvernement de Sa Majesté Le Roi Mohamed VI.

Il est depuis février 2008 promoteur et gérant du groupe industriel Mutandis. Fondé en 2008, Mutandis est un groupe industriel marocain spécialisé dans les biens de consommation, au Maroc et en Afrique.

Ingénieur de formation, il est diplômé de l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées à Paris.

Amyr Alami est actuellement Vice-Président du Conseil d'Administration et Directeur Général Délégué en charge du Développement. Il est l'un des deux co-promoteurs et co-fondateurs de CFG Group (aujourd'hui CFG Bank) en 1992. Il a été Président Directeur Général du groupe entre juin 2003 et juin 2015, après avoir été Président du Directoire de 2000 à 2003 et l'un des deux administrateurs délégués (avec Adil Douiri) de 1992 à 2000.

Auparavant, Amyr Alami était co-responsable du département « recherche, arbitrage et produits nouveaux » de 1989 à 1992 auprès de la Compagnie Financière Edmond de Rothschild à Paris.

Amyr Alami est diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris (Sciences Po), section économique et financière, en 1986. Il est également titulaire d'une maîtrise de sciences économiques à l'Université de Paris I – Panthéon - Sorbonne (politique économique et économie internationale).

Souad Benbachir Hassani est actuellement Administrateur et Directeur Général Délégué de CFG Bank depuis décembre 2021, après avoir été membre du Directoire de 2000 à 2003, Directeur Général Délégué de 2003 à 2018, membre du Conseil d'Administration de juin 2003 à avril 2020, et Directeur Général entre 2018 et 2021.

Diplômée de l'ESSEC Paris en 1992, Souad Benbachir Hassani a débuté sa carrière au sein de l'équipe investment banking de Goldman Sachs à Londres. Elle rejoint par la suite CFG Bank en 1995 afin d'y développer l'activité de finance d'entreprises. Depuis, elle a conduit plus de 100 missions et transactions pour le compte d'opérateurs publics et privés dans des secteurs stratégiques de l'économie marocaine (Infrastructures, Tourisme, Télécommunications, etc.) pour un montant cumulé supérieur à 50 milliards de dirhams.

Souad Benbachir Hassani est administrateur de la CGEM et de plusieurs sociétés que sont : Mutandis, Mutandis Automobiles, l'Association pour le Progrès des Dirigeants (APD), CMFMA Maroc ainsi que l'Agence Marocaine de Développement des Investissements et des Exportations (AMDIE). Elle a également été administrateur de Risma, jusqu'en 2012. Souad Benbachir n'exerce pas d'autres fonctions que celle au sein de CFG Bank.

Souad Benbachir Hassani a été décorée par sa majesté le roi Mohammed VI en 2004 du Wissam El Arch de l'ordre de Chevalier.

Younes Benjelloun, 52 ans, est actuellement Directeur Général de CFG Bank, après avoir été membre du Directoire de 2000 à 2003, Directeur Général de 2015 à 2018 et Directeur Général Délégué de 2018 à 2021.

Diplômé de l'ISCAE en 1990 et titulaire d'un MBA de l'Université de George Washington obtenu en 1992, Younes Benjelloun a rejoint CFG Bank en 1993 afin d'y développer l'activité marchés des capitaux et y a occupé le poste de Président Directeur Général de CFG Marchés.

Associé de CFG Bank depuis 1997, il a supervisé les activités de marchés des capitaux de CFG Bank (produits actions et produits de taux) depuis 1997 ainsi que le réseau de distribution des produits d'épargne Dar Tawfir auprès des investisseurs particuliers. Il a également pris en charge la supervision du métier de gestion d'actifs pour compte de tiers depuis 2004.

En 2015, Younes Benjelloun est nommé Directeur Général de CFG Bank, pour une durée de 3 ans. A l'issue de son mandat, Souad Benbachir a été nommée Directeur Général de CFG Bank pour la même durée.

Younes Benjelloun a été président de l'Association Professionnelle des Sociétés de Bourse de 2003 à 2005 et administrateur du CDVM de 2003 à 2005. Il est également membre du Conseil d'Administration de la Bourse de Casablanca.

Driss Benchaffai est actuellement Directeur Général Délégué

Il a rejoint CFG Bank en novembre 2016 en tant que Directeur Général Délégué en charge des business units transversales ainsi que des business units de production bancaire.

En l'an 2000, Driss Benchaffai a démarré sa carrière en France au sein du cabinet de conseil Accenture, dans lequel il a acquis une expérience dans les processus de rapprochement et de fusion des compagnies d'assurance et des établissements bancaires. Il a ensuite rejoint en 2010 CNIA Saada en tant que Directeur Général Adjoint en charge des fonctions support, puis Saham Finances à partir de 2014, en tant que directeur Afrique de l'Est et Océan Indien.

Driss Benchaffai est ingénieur de l'Ecole Supérieure des Travaux Publics, du Bâtiment et de l'Industrie (ESTP).

Rémunération attribuée aux dirigeants

La rémunération annuelle brute attribuée aux dirigeants administrateurs au titre de l'année 2020 s'est élevée à 6,6 MDH.

2. Responsabilité environnementale

Politique RSE de CFG Bank

Depuis de nombreuses années, CFG Bank a fait le choix de s'inscrire dans une démarche RSE formalisée en l'intégrant à ses enjeux stratégiques. CFG Bank a mené depuis une démarche collaborative auprès de l'ensemble de ses parties prenantes (clients, collaborateurs, investisseurs, sous-traitants, partenaires...), en s'appuyant sur le socle de valeurs de CFG Bank, à savoir la proximité, la responsabilité, la solidarité, la loyauté et l'utilité. Cette démarche de progrès est portée au plus haut niveau de l'entreprise et se matérialise par les trois enjeux suivants :

- Favoriser un comportement éthique, responsable et transparent ;
- Viser l'excellence relationnelle et opérationnelles avec les clients et les collaborateurs ;
- Hisser le niveau de confiance vis-à-vis des parties prenantes de la banque.

La RSE a été intégrée dans la stratégie et dans la gouvernance de CFG Bank, dans la mesure où elle contribue pleinement à l'amélioration de la performance au quotidien. CFG Bank est donc définitivement engagé dans l'écosystème marocain pour être un opérateur financier solide et responsable au service de ses clients et a pour ambition de devenir un acteur reconnu en matière de RSE.

Responsabilité sociale et environnementale

La création de valeur partagée est un concept mettant en évidence le constat selon lequel les entreprises peuvent créer de la valeur économique en créant de la valeur sociétale. Ce principe consiste à accorder de l'importance autant à la rentabilité financière qu'à son impact social et environnemental. CFG Bank est convaincu que le succès d'une entreprise réside dans sa capacité à créer de la valeur partagée par l'ensemble des parties prenantes. Le système de valeurs de CFG Bank s'articule autour de 5 axes que sont la qualité de service pour tous, la simplicité et le gain de temps, la transparence, une relation personnalisée et le multicanal. Ces axes se déclinent en 12 engagements stratégiques :

1. Permettre à tous l'accès aux services bancaires et financiers ;
2. Œuvrer pour le développement des territoires ;
3. Etablir une relation durable et de confiance avec les clients ;
4. Respecter l'environnement et lutter contre le changement climatique ;
5. Réduire l'impact environnemental du Groupe ;
6. Accompagner la croissance verte ;
7. Etre exemplaire dans la conduite des affaires et dans les relations avec les parties prenantes ;
8. Garantir l'intégrité, la loyauté et la transparence à tous les niveaux de l'entreprise ;
9. Améliorer le cadre de vie des collaborateurs ;
10. Réaliser des achats responsables ;
11. Promouvoir le bien-être et le développement des communautés ;
12. Renforcer les échanges avec la société civile.

Dans une optique d'améliorer l'expérience client et d'assurer son bien-être, CFG Bank a « réinventé » le modèle classique de banque, en y mettant au centre le multicanal. Celui-ci confère au client une accessibilité 7J/7 et 24h/24 à toutes les opérations bancaires à travers notamment un réseau de GAB offrant par ailleurs la possibilité de déposer des chèques et des espèces, en plus d'un réseau d'agences de dernière génération ouvertes jusqu'à 19h. Toujours dans une démarche novatrice, CFG Bank propose une nouvelle génération de banquiers experts et formés assurant une relation privilégiée avec les clients qui disposent, pour chacun, d'un conseiller attitré.

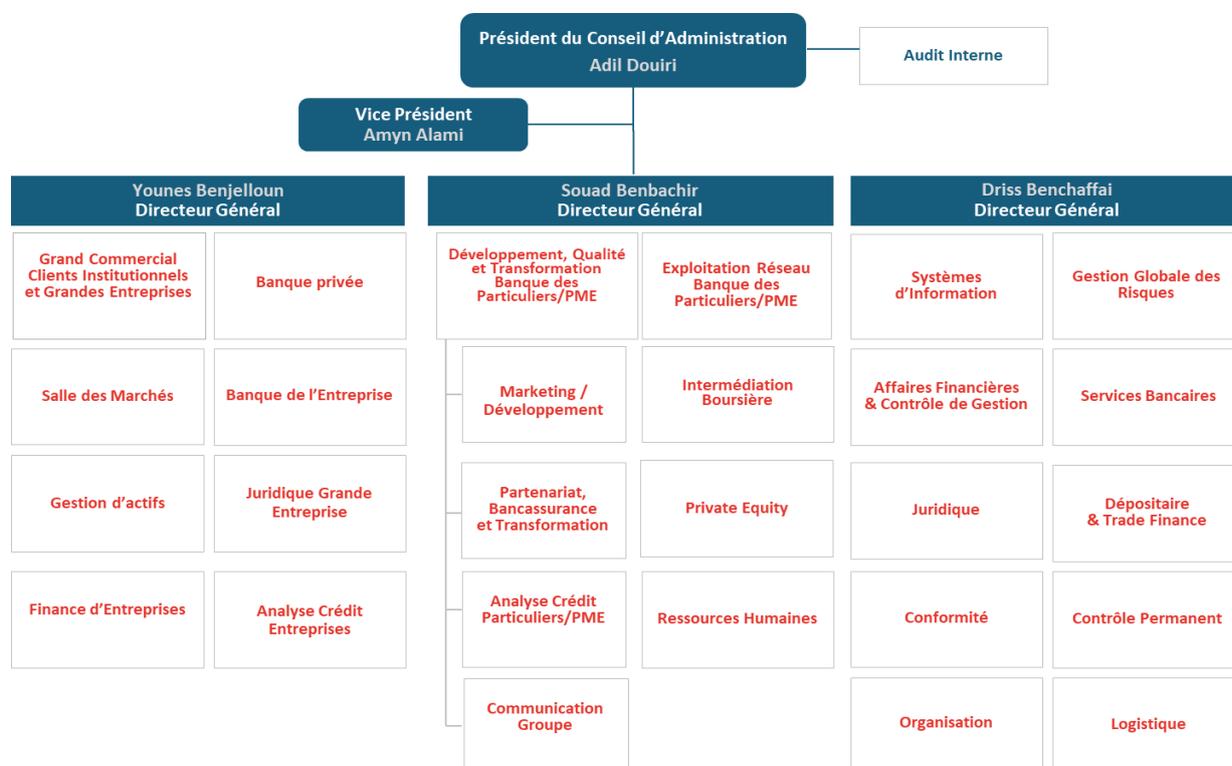
Par ailleurs, CFG Bank s'est engagée envers de nombreuses associations et ordres en sponsorisant plusieurs événements.

En somme, la politique CFG Bank conjugue performance et engagement. La Société a la conviction qu'une banque ne peut réussir que si elle affiche des engagements sociaux et environnementaux responsables. Ainsi, CFG Bank a la volonté d'avoir des impacts positifs sur la société en menant des actions essentielles pour l'avenir : développement économique durable, environnement et transition énergétique, inclusion sociale.

Par ailleurs, à la date d'enregistrement du présent document de référence, CFG Bank n'a jamais eu et ne fait l'objet d'aucun litige de nature environnemental.

3. Politique sociale et de gestion des ressources humaines

Organigramme de CFG Bank



Source : CFG Bank

Politique de gestion des ressources humaines

CFG Bank accorde une importance primordiale à son système de gestion des ressources humaines, qui est fondé sur quatre valeurs clés : convivialité, méritocratie, intéressement aux résultats et culture entrepreneuriale. Ainsi, les instruments qui découlent de ces valeurs sont conçus pour attirer les meilleurs collaborateurs sur le marché marocain, les motiver et fidéliser sur le long terme ceux qui adhèrent à la culture de l'entreprise.

- Méritocratie** : la récompense et la promotion du mérite sont d'abord réalisées par la transparence dans le système de gestion des ressources humaines. Chaque collaborateur, quel que soit son niveau d'expérience (« junior », « senior », « manager », « partner »), se voit fixer des objectifs annuels par la personne qui l'encadre et des critères qui permettront de l'évaluer à la fin de l'année. Ainsi, à la fin de l'année, les entretiens d'évaluation sont systématiquement menés et permettent de juger le niveau de performance de chaque collaborateur. Ces entretiens permettent également d'identifier les futurs leaders de l'entreprise en vue de les inscrire sur une « fast track » c'est-à-dire une voie rapide de progression de carrière ;
- Intéressement aux résultats** : dès sa création, CFG Bank a adopté deux principes de partage avec ses collaborateurs. Le premier consiste à servir à l'ensemble des salariés des primes annuelles qui représentent une part significative du résultat avant impôts. Ces primes sont réparties entre les collaborateurs en fonction précisément de la notation obtenue lors de l'entretien d'évaluation. La méthode de partage du dividende salarial s'efforce de respecter rigoureusement la première valeur de la GRH de CFG : la méritocratie.
- Culture patrimoniale** : le deuxième principe de partage est basé sur le partage du capital de l'entreprise, en réservant toutefois les actions à ceux des collaborateurs qui, non seulement sont performants, mais dont l'entreprise considère qu'ils adhèrent parfaitement à ses valeurs et que leur fidélisation à long terme est importante. Le total des salariés associés s'élève à 20, soit environ 6% des effectifs du groupe.

Recrutement

CFG Bank vise à recruter les meilleurs candidats pour répondre à ses besoins actuels et futurs et à renforcer son image de marque. A travers sa politique de gestion des ressources humaines, CFG Bank s'efforce de garantir le respect des principes d'égalité des chances et de traitement ainsi que la conformité aux dispositions réglementaires et à la gestion des risques. La Société veille également au pilotage efficace des recrutements et à la maîtrise des budgets y afférents.

A travers sa politique de gestion des ressources humaines, CFG Bank vise à encourager une démarche constructive d'intégration des nouveaux talents alignée sur la stratégie de la Banque. Cette intégration a pour vocation d'inculquer aux nouvelles recrues la culture d'entreprise de CFG Bank.

Par ailleurs, la direction des ressources humaines a mis en place des dispositifs sécuritaires et d'organisations du travail dans le cadre de la pandémie covid-19.

Rémunération

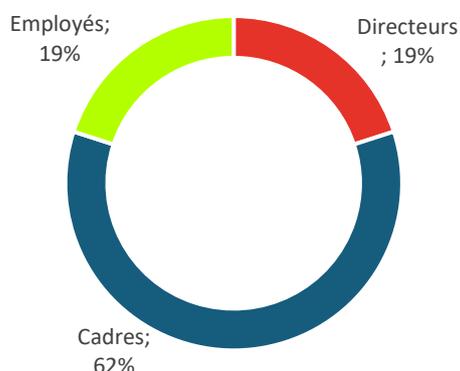
Dans le but de recruter puis de fidéliser ses meilleurs éléments, CFG Bank propose à ses collaborateurs un système de rémunération attrayant s'alignant avec leurs formations, leurs compétences et leurs expériences professionnelles. La politique de rémunération s'appuie donc sur des valeurs de justice et sur une transparence vis-à-vis des salariés. Les niveaux de rémunération s'appuient à la fois sur les compétences du collaborateur, l'appréciation de la performance individuelle et la complexité des tâches effectuées. La Banque veille régulièrement à vérifier la compétitivité de ses packages de rémunération avec le marché local pour renforcer la motivation ainsi que la loyauté de ses collaborateurs.

Structure et répartition des effectifs du groupe CFG Bank

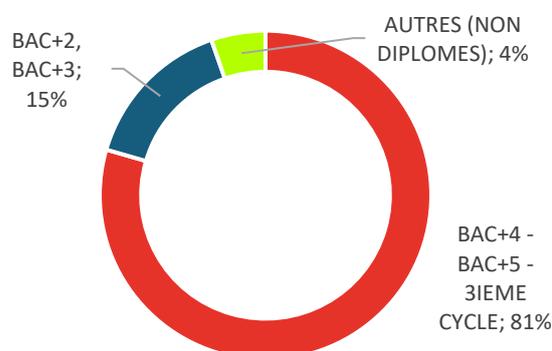
A fin 2021, l'effectif global du groupe est de 355 personnes

La répartition des effectifs du groupe en 2021 se présente comme suit

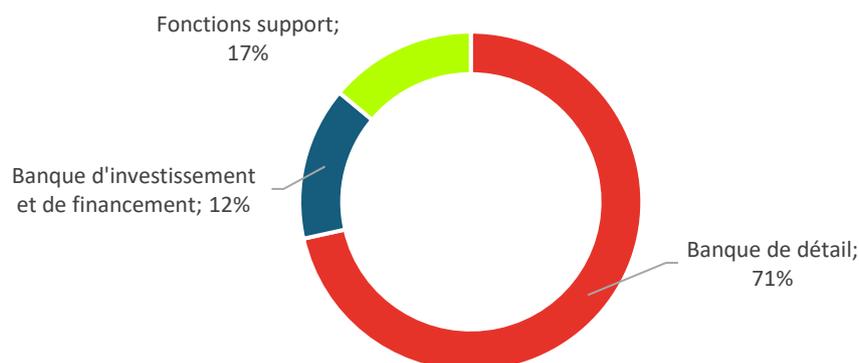
Répartition des effectifs par catégorie



Répartition des effectifs par niveau de formation



Répartition des effectifs par département



Politique de formation

Au vu des objectifs stratégiques et de la spécificité des métiers du groupe, la formation de ses collaborateurs constitue une priorité et un facteur clé de succès.

La politique de formation vise à accroître les compétences et l'expertise des employés du groupe grâce à des actions de formations externes mais également internes.

En ce qui concerne la formation interne, le groupe s'appuie sur les compétences de ses employés les plus expérimentés pour former ses jeunes collaborateurs à l'excellence. L'expertise acquise par ses cadres dirigeants et les manuels de procédures internes, constituent un capital savoir-faire qui permet d'assurer une formation structurée au quotidien et continue. Cette approche facilite également la diffusion d'un état d'esprit, d'une culture de « partage des connaissances » en phase avec les valeurs du groupe.

Le groupe s'appuie sur une politique de formation qui permet à la fois de renforcer les acquis de ses collaborateurs, de les former selon les spécificités du groupe et de développer de nouvelles compétences afin de faire face à une concurrence importante et expérimentée.

Intéressement du personnel

Depuis sa création, CFG Bank a adopté deux principes au sein de son système de gestion des ressources humaines :

- l'existence d'un « dividende salarial » annuel, c'est-à-dire prélèvement d'une partie du bénéfice du groupe pour les redistribuer à l'ensemble des collaborateurs du groupe, quel que soit leur fonction, selon leur mérite (notation par leur encadrant) ;

la cooptation d'un certain nombre de collaborateurs clés, aux valeurs identiques à celles de l'entreprise, en tant qu'associés (partners) au capital du groupe.

Mesures prises pour l'égalité homme/femme

L'engagement social CFG Bank auprès de ses collaborateurs constitue l'une des préoccupations majeures du management. Cette dynamique est renforcée par une stratégie de formation et une gestion des carrières plus active pour mieux accompagner le développement de la Banque.

Par ailleurs, la parité homme/femme est indicateur suivi par la Banque pour la mise en place d'une politique visant à assurer une meilleure représentativité des femmes dans l'entreprise et pour garantir une égalité des chances dans le traitement des candidatures.

▪

**D. ETAT DES HONORAIRES
VERSEES AUX
COMMISSAIRES AUX
COMPTES**

Etat des honoraires versés aux commissaires aux comptes

	Ernst & Young						Hdid et Associés					
	Montant par année (En Kdhs)			Pourcentage par année			Montant par année (En Kdhs)			Pourcentage par année		
	N	N-1	N-2	N	N-1	N-2	N	N-1	N-2	N	N-1	N-2
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	620	620	620	100%	100%	100%	420	420	420	100%	100%	100%
Emetteur	620	620	620	100%	100%	100%	420	420	420	100%	100%	100%
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux comptes	-	-	-	n/a	n/a	n/a	-	-	-	n/a	n/a	n/a
Sous Total	620	620	620	n/a	n/a	n/a	420	420	420	n/a	n/a	n/a
Autres prestations rendues	195	195	115	100%	100%	100%	-	-	-	n/a	n/a	n/a
Sous Total	195	195	115	100%	100%	100%	-	-	-	n/a	n/a	n/a
Total Général	815	815	735	100%	100%	100%	420	420	420	100%	100%	100%

E. RAPPOTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

1. Rapport général de CFG Bank SA
2. Rapport consolidé
3. Rapport spécial



CFG BANK S.A.

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**

EXERCICE DU 1^{er}JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021



37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20 050 Casablanca
Maroc

Aux Actionnaires de
CFG Bank
5/7, rue Ibnou Toufail
Casablanca



4, Rue Maati Jazouli (Ex Rue Friol)
Anfa – Casablanca
Maroc

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de CFG Bank et de ses filiales (Groupe CFG Bank), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2021, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 776.752, dont un bénéfice net consolidé de KMAD 31.361. Ces états ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 9 mars 2022 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Sous réserve de l'incidence de la situation décrite dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2021, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) telles qu'adoptées dans l'Union Européenne..

Fondement de l'opinion

Au 31 décembre 2020, notre rapport d'audit faisait état d'une réserve relative aux créances de MMAD 149 détenues sur la participation T Capital, en raison de notre incapacité à nous prononcer sur le caractère suffisant de la provision constituée.

Au 31 décembre 2021, ces actifs ont été dépréciés en totalité au cours de l'exercice. Cette provision a été constatée par capitaux propres, le management estimant que la conversion en 2021 des comptes courants et créances détenus par le groupe en capital, induit le reclassement des créances converties en « Actifs Financiers à la juste valeur par capitaux propres non recyclables » conformément à la classification initiale de la participation, et par conséquent la dépréciation des actifs par capitaux propres non recyclables conformément à la norme IFRS 9. Conformément aux normes IFRS, cette dépréciation de MMAD 149, comptabilisée directement dans les capitaux propres, aurait dû être constatée dans le compte de résultat de l'exercice 2021, lors de la conversion des créances et comptes courants en capital.

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des financiers

consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Risque de crédit et dépréciations sur les portefeuilles de prêts à la clientèle	
<i>Risque identifié</i>	<i>Réponse d'audit</i>
<p>Les prêts et créances à la clientèle sont porteurs d'un risque de crédit qui expose le groupe à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. Le groupe constitue des dépréciations destinées à couvrir ce risque.</p> <p>Ces dépréciations sont estimées selon les dispositions de la norme IFRS 9 - Instruments financiers.</p> <p>L'évaluation des pertes de crédit attendues pour les portefeuilles de prêts à la clientèle requiert l'exercice du jugement de la part de la direction, notamment pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - déterminer les critères de classification des encours selon qu'ils sont sains (Bucket 1), dégradés (Bucket 2) ou en défaut (Bucket 3) ; - estimer le montant des pertes attendues en fonction des différents Buckets ; - établir des projections macro-économiques dont les impacts sont intégrés dans la mesure des pertes attendues. <p>Les informations qualitatives concernant les modalités d'évaluation et de comptabilisation des pertes de crédit attendues sont détaillées dans la note « Normes et principes comptables » de l'annexe aux états financiers consolidés.</p> <p>Au 31 décembre 2021, le montant brut des prêts et créances sur la clientèle, exposé au risque de crédit s'élève à MMAD 6.773; le montant total des dépréciations y afférentes s'élève à MMAD 85.</p> <p>Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit et l'évaluation des dépréciations constituent un point clé de l'audit, ces éléments faisant appel au</p>	<p>Nous avons concentré nos travaux sur les encours et portefeuilles de prêts à la clientèle les plus significatifs et notamment sur les financements accordés aux entreprises présentant des risques spécifiques.</p> <p>Nous avons pris connaissance du dispositif de contrôle interne du groupe et des contrôles, que nous avons jugé clés pour notre audit, relatifs à l'appréciation du risque de crédit et à l'évaluation des pertes attendues.</p> <p>Sur les aspects de dépréciation, nos travaux d'audit ont consisté principalement à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - examiner le dispositif de gouvernance et tester les contrôles clés mis en place au niveau du groupe ; - analyser les principaux paramètres retenus par le groupe pour classer les encours et évaluer les dépréciations au sein des Buckets 1 et 2 au 31 décembre 2021 ; - tester le calcul des pertes attendues sur une sélection d'encours en Buckets 1 et 2 ; - tester les principales hypothèses retenues par la direction pour l'estimation des dépréciations des encours en Bucket 3 ; - examiner la méthodologie retenue par le Groupe pour tenir compte des effets liés à la crise sanitaire Covid-19 dans l'évaluation des pertes attendues. <p>Nous avons également examiné les informations présentées dans les notes de l'annexe aux états financiers consolidés relatives au risque de crédit.</p>

jugement et aux estimations de la direction, en particulier dans le contexte d'incertitude lié à la crise sanitaire Covid-19.	
---	--

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à

des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 29 avril 2022

Les Commissaires aux Comptes

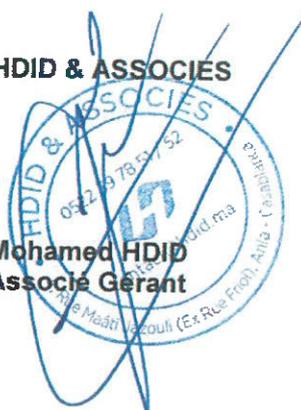
ERNST & YOUNG

Abdelmejid FAIZ
Associé

 **ERNST & YOUNG**
S.A.R.L.
37, Boulevard. Abdelatif Ben Kaddour
- CASABLANCA -
Tél: (212) 522 95 79 00 - Fax: (212) 522 39 02 26

HDID & ASSOCIES

Mohamed HDID
Associé Gérant



BILAN ACTIF

ACTIF	Notes	En milliers de DH	
		12/31/2021	12/31/2020
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service CP		221,239	435,854
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	2.1	1,861,768	1,220,018
Actifs financiers détenus à des fins de transaction		1,861,768	1,220,018
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat			
Instrumentés dérivés de couverture		-	-
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	2.2	30,783	65,304
Instrumentés de dettes comptabilisées à la juste valeur par capitaux propres recyclables			
Instrumentés de dettes comptabilisées à la juste valeur par capitaux propres non recyclables		30,783	65,304
Titres au coût amorti		402,185	-
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	2.3	604,102	202,277
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	2.4	6,679,520	5,611,689
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux			
Placements des activités d'assurance			
Actifs d'impôt exigible		128,233	147,458
Actifs d'impôt différé		136,084	123,632
Comptes de régularisation et autres actifs		785,007	298,058
Actifs non courants destinés à être cédés		-	-
Participations dans des entreprises mises en équivalence			
Immeubles de placement			
Immobilisations corporelles	2.5	468,055	534,111
Immobilisations incorporelles	2.5	206,495	204,659
Ecarts d'acquisition	2.6	124,142	10,142
Total ACTIF		11,647,613	8,853,202

BILAN PASSIF

PASSIF		En milliers de DH	
		12/31/2021	12/31/2020
Banques centrales, Trésor public, CCP			
Passifs financiers à la juste valeur par résultat			
Passifs financiers détenus à des fins de transaction			
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option			
Instruments dérivés de couverture			
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	2.7	1,484,423	900,435
Dettes envers la clientèle	2.8	5,823,490	4,283,805
Titres de créance émis	2.9	2,806,601	2,406,260
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux			
Passifs d'impôt exigible		66,241	49,339
Passifs d'impôt différé		55,639	43,534
Comptes de régularisation et autres passifs		431,939	329,317
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés			
Passifs techniques des contrats d'assurance			
Provisions	2.10	2,375	376
Subventions et fonds assimilés			
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie		200,153	-
Capitaux propres		776,752	840,136
o Capital et réserves liées		1,523,536	1,458,450
o Réserves consolidées		- 646,657	- 582,569
Part du groupe		- 658,400	- 604,067
Part des minoritaires		11,743	21,498
o Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		- 131,488	7,375
Part du groupe		- 131,488	7,375
Part des minoritaires			
o Résultat net de l'exercice		31,361	- 43,120
Part du groupe		28,551	- 42,029
Part des minoritaires		2,810	- 1,091
Total PASSIF		11,647,613	8,853,202

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

		En milliers de DH	
COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE	Notes	12/31/2021	12/31/2020
Intérêts, rémunérations et produits assimilés		310,273	245,809
Intérêts, rémunérations et charges assimilés		- 154,519	- 120,599
Marge d'intérêt	3.1	155,754	125,210
Commissions (produits)		250,825	197,278
Commissions (charges)		- 58,022	- 57,342
Marges sur commissions	3.2	192,803	139,936
Gains ou pertes nets résultants des couvertures de position nette			
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	3.3	31,592	- 5,039
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction		31,671	- 2,932
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat		- 79	- 2,107
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	3.3		
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables			
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)			
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente			
Gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amort			
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la juste valeur par résultat			
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres en actifs financiers à la juste valeur par résultat			
Produits nets des activités d'assurance			
Produits des autres activités		20,338	25,392
Charges des autres activités		- 133	-
Produit net bancaire		400,354	285,499
Charges générales d'exploitation		- 293,585	- 216,889
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles		- 53,363	- 48,213
Résultat Brut d'exploitation		53,406	20,397
Coût du risque	3.4	- 35,965	- 18,248
Résultat d'exploitation		17,441	2,149
Quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises mises en équivalence		-	-
Gains ou pertes nets sur autres actifs		31,403	- 777
Variation de valeur des écarts d'acquisition		-	-
Résultat avant impôt		48,844	1,372
Impôt sur les résultats		- 17,483	- 44,492
Résultat net d'impôt des activités arrêtés ou en cours de cession		-	-
Résultat net		31,361	43,120
Intérêts minoritaires		2,810	- 1,091
Résultat net part du groupe		28,551	- 42,029

ETAT DU RESULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

Libellé	En milliers de DH	
	12/31/2021	12/31/2020
Résultat net	31,361	- 43,120
Variations d'actifs et passifs comptabilisés directement en capitaux propres		
Ecart de conversion		
Variations de valeur des actifs financiers, comptabilisés directement en capitaux propres	- 138,863	-
Réévaluation des immobilisations		
Variations de valeur différées des instruments dérivés de couverture		
Imapct IAS 19/OCI		
Eléments relatifs aux sociétés mises en équivalence		
Total cumulé	- 107,502	- 43,120
Part du groupe	- 110,312	- 42,029
Part des minoritaires	2,810	- 1,091

En milliers de DH

TABEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDE	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Capitaux propres - Part Groupe	Intérêts minoritaires	Total Capitaux propres
Capitaux propres corrigés au 1er janvier 2019	442,817	615,632	-	- 531,092	7,375	534,732	23,575	558,306
Opérations sur capital						0		0
Paielements fondés sur des actions								
Opérations sur actions propres								
Dividendes								
Résultat de l'exercice				-76,258		-76,258	-2,077	-78,335
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (A)								
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (B)				0		0		0
Ecart de conversion : variations et transferts en Résultat (C)								
Gains ou pertes latents ou différés (A) + (B) + (C)				0	0	0		0
Variations de périmètre								
Divers reclassements						0		0
Autres mouvements				-403		-403		-403
Capitaux propres au 31 décembre 2019	442,817	615,632	-	- 607,753	7,375	458,071	21,498	479,568
Impact des changements de méthodes							0	0
Capitaux propres corrigés au 1er janvier 2020	442,817	615,632	-	- 607,753	7,375	458,071	21,498	479,568
Opérations sur capital	100,073	299,928	4,639			404,640		404,640
Paielements fondés sur des actions								
Opérations sur actions propres								
Dividendes								
Résultat de l'exercice				-42,029		-42,029	-1,091	-43,120
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (A)								
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (B)				0		0		0
Ecart de conversion : variations et transferts en Résultat (C)								
Gains ou pertes latents ou différés (A) + (B) + (C)				0	0	0		0
Variations de périmètre				-1,037		-1,037		-1,037
Divers reclassements						0		0
Autres mouvements				85		85		85
Capitaux propres au 31 décembre 2020	542,890	915,560	4,639	- 650,734	7,375	819,730	20,407	840,136
Impact des changements de méthodes							0	0
Opérations sur capital	16,283	48,803	2,178			67,264		67,264
Paielements fondés sur des actions				5,700		5,700		5,700
Opérations sur actions propres								
Dividendes								
Résultat de l'exercice				28,551		28,551	2,810	31,361
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (A)								
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (B)					-159,343	-159,343	-8,804	-168,147
Ecart de conversion : variations et transferts en Résultat (C)								
Gains ou pertes latents ou différés (A) + (B) + (C)				0	-159,343	-159,343		-168,147
Variations de périmètre						0	140	140
Divers reclassements						0		0
Autres mouvements				298		298		298
Capitaux propres au 31 décembre 2021	559,173	964,363	6,817	- 616,185	-	151,968	14,553	776,752

(*) La variation des capitaux propres non recyclables comprend essentiellement la dépréciation de l'exposition sur T Capital Group de 149 MMAD.

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

En milliers de DH

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE	12/31/2021	12/31/2020
Résultat avant impôts	48,844	1,372
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	53,363	46,334
Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et autres immobilisations		
Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	- 35	7,557
Dotations nettes aux provisions	35,553	18,000
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence		
Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	436	- 5,372
Perte nette/(gain net) des activités de financement		
Autres mouvements	153	10,587
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	89,470	77,106
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	609,928	493,855
Flux liés aux opérations avec la clientèle	302,430	- 937,735
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	- 249,754	- 15,460
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	- 399,394	194,287
Impôts versés	- 17,830	- 14,046
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	245,380	- 279,099
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	383,694	- 200,621
Flux liés aux actifs financiers et aux participations	- 467,248	- 9,036
Flux liés aux immeubles de placement		
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	31,618	- 59,654
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	- 435,630	- 68,690
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	65,086	400,000
Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	200,000	
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	265,086	400,000
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	-	-
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	213,150	130,689

COMPOSITION DE LA TRESORERIE	12/31/2021	12/31/2020
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	610,734	480,045
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	435,854	156,183
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	174,880	323,862
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	823,884	610,734
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	221,239	435,854
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	602,645	174,880
Variation de la trésorerie nette	213,150	130,689

CATEGORIES D'ACTIFS FINANCIERS

	En milliers de DH	
ACTIFS FINANCIERS	12/31/2021	12/31/2020
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	1,861,768	1,220,018
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	1,861,768	1,220,018
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés à la juste valeur par résultat		
Prêts et créances sur la clientèle à la juste valeur par résultat		
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat		
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	30,783	65,304
Instruments de dette à la juste valeur par capitaux propres recyclables		
Instruments de capitaux propres à la juste valeur par capitaux propres non recyclés	30,783	65,304
Actifs financiers au coût amorti	7,283,622	5,813,966
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	604,102	202,277
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	6,679,520	5,611,689
Titres au coût amorti	402,185	-
Autres actifs financiers détenus au coût amorti		

2.1 ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT

En milliers de DH

ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RE	12/31/2021		12/31/2020	
	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers à la JV par résultat sur option	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers à la JV par résultat sur option
Créances sur les Etablissements de crédit				
Créances sur la clientèle				
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes				
Valeurs reçues en pension				
Effets publics et valeurs assimilées	1,519,919		832,790	
Obligations et autres titres à revenu fixe	108,986		268,231	
Actions et autres titres à revenu variable	232,863		118,997	
Titres de participation non consolidés				
Instruments dérivés				
Créances rattachées				
Juste valeur au bilan	1,861,768		1,220,018	

2.2 ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES

Libellé	En milliers de DH	
	12/31/2021	12/31/2020
Instruments de dette comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-	-
Effets publics et valeurs assimilées		
Obligations et autres titres à revenu fixe		
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	230,228	130,703
Actions et autres titres à revenu variable	230,228	130,703
Titres de participation non consolidés		
Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-	-
Effets publics et valeurs assimilées		
Obligations et autres titres à revenu fixe		
Actions et autres titres à revenu variable		
Titres de participation non consolidés		
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres - brut	230,228	130,703
Provision pour dépréciation des actifs financier à la juste valeur par capitaux propres	199,445	65,399
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	30,783	65,304
dont gains ou pertes latents ou différés	- 131,488	7,375

2.3 PRETS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT AU COUT AMORTI

En milliers de DH

PRETS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT AU COUT AMORTI	12/31/2021	12/31/2020
Comptes et prêts	604,102	202,277
Valeurs reçues en pensions	-	-
Autres prêts et créances	-	-
Total prêts et créances avant dépréciation	604,102	202,277
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	-	-
Total prêts et créances nets de dépréciation	604,102	202,277

2.4 PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE AU COUT AMORTI

	En milliers de DH	
PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE	12/31/2021	12/31/2020
Comptes ordinaires débiteurs	432,147	326,271
Prêts consentis à la clientèle	5,590,253	4,141,932
Opérations de pensions	-	462,000
Opérations de location financement	751,057	741,870
Total prêts et créances avant dépréciation	6,773,457	5,672,073
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	- 93,937	- 60,384
Total prêts et créances nets de dépréciation	6,679,520	5,611,689

2.5 IMMOBILISATIONS

IMMOBILISATIONS	12/31/2021			En milliers de DH
	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable	12/31/2020
Immeubles de placements			-	-
Immeubles de placements				
Immobilisations incorporelles	357,262	-	150,767	206,495
Immobilisations incorporelles	357,262	-	150,767	204,659
Immobilisations corporelles	647,323	-	179,268	534,111
Terrains et constructions	258,680	-	16,934	317,486
Mobiliers et matériels d'exploitation	340,130	-	130,204	167,890
Biens donnés en location	-		-	-
Autres immobilisations corporelles	1,388	-	226	32,213
Droit d'utilisation	47,125	-	31,904	16,522
Total immobilisations	1,004,585	-	330,035	738,770

2.6 ECARTS D'ACQUISITIONS

	En milliers de DH	
ECARTS D'ACQUISITIONS	12/31/2021	12/31/2020
Valeur comptable en début de période	10,142	10,142
Cumul des dépréciations enregistrées en début de période	-	-
Valeur nette comptable en début de période	10,142	10,142
Acquisitions	114,000	-
Cessions	-	-
Dépréciations comptabilisées pendant la période	-	-
Ecart de conversion	-	-
Filiales précédemment mises en équivalence	-	-
Autres mouvements	-	-
Valeur nette comptable en fin de période	124,142	10,142

2.7 DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS

DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS	En milliers de DH	
	12/31/2021	12/31/2020
Comptes à vue	1,373	-
Emprunts	465,936	423,929
Opérations de pension	1,000,130	465,125
Dettes locatives	16,984	11,381
Total dettes envers les établissements de crédit	1,484,423	900,435

2.8 DETTES ENVERS LA CLIENTELE

	En milliers de DH	
DETTE ENVERS LA CLIENTELE	12/31/2021	12/31/2020
Comptes ordinaires créditeurs	3,642,925	2,525,418
Comptes d'épargne	585,829	418,973
Dépôts à terme	1,466,119	1,240,804
Autres comptes créditeurs	128,617	98,610
Total dettes envers la clientèle	5,823,490	4,283,805

2.10 PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES

En milliers de DH

Libellé	12/31/2020	Variation de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres variations	12/31/2021
Provisions pour risques d'exécution des engagements par signature	-						-
Provisions pour engagements sociaux	-						-
Autres provisions pour risques et charges	376		1,999				2,375
Total	376	-	1,999	-	-	-	2,375

TITRES DE CREANCES EMIS

	En milliers de DH			
Libellé	12/31/2020	Augmentation	Diminution	12/31/2021
Titres du marchés interbancaires	-			-
Titres de créances négociables	2,389,118	2,779,600	2,383,718	2,785,000
Intérêts courus non échus	17,142	21,601	17,142	21,601
Emprunts obligataires	-			-
Intérêts courus non échus	-			-
Autres dettes représentées par un titre	-			-
Intérêts courus non échus	-			-
Total	2,406,260	2,801,201	2,400,860	2,806,601

3.1 MARGE D'INTERÊT

En milliers de DH

MARGE D'INTERÊT	12/31/2021			12/31/2020		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	274,243	- 50,043	224,200	220,738	- 45,778	174,960
Comptes et prêts/emprunts	235,629	- 49,424	186,205	184,771	- 45,326	139,445
Opérations de pensions		- 619	- 619	72	- 452	- 380
Opérations de location financement	38,614		38,614	35,895		35,895
Opérations interbancaires	142	- 16,894	- 16,752	1,075	- 11,095	- 10,020
Comptes et prêts/emprunts	88	- 16,894	- 16,806	1,046	- 4,266	- 3,220
Opérations de pensions	54		54	29	- 6,829	- 6,800
Emprunts émis par le Groupe		- 87,042	- 87,042		- 63,208	- 63,208
Actifs financiers disponibles à la vente	35,888	- 540	35,348	23,996	- 518	23,478
Total produits et charges d'intérêts	310,273	- 154,519	155,754	245,809	- 120,599	125,210

3.2 MARGE SUR COMMISSIONS

En milliers de DH

MARGE SUR COMMISSIONS	12/31/2021			12/31/2020		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations	-	-	-	-	-	-
avec les établissements de crédit	-	-	-	-	-	-
avec la clientèle	-	-	-	-	-	-
sur titres	-	-	-	-	-	-
de change	-	-	-	-	-	-
sur autres instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Prestations des services financiers	250,825	- 58,022	192,803	197,278	- 57,342	139,936
Banque	56,757	- 23,427	33,330	43,758	- 18,109	25,649
Banque d'Affaires (1)	194,068	- 34,595	159,473	153,520	- 39,233	114,287
Produits nets de commissions	250,825	- 58,022	192,803	197,278	- 57,342	139,936

(1) Conseil, Gestion d'actif, société de bourse et Capital Risque

2.8 GAINS OU PERTES NETS DES INSTRUMENTS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR

	12/31/2021	12/31/2020
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	31,592	- 5,039
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction	31,671	- 2,932
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	- 79	- 2,107
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	-	-
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables		
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables(dividendes)		
Total	31,592	- 5,039

3.4 COÛT DU RISQUE

	En milliers de DH	
COÛT DU RISQUE	12/31/2021	12/31/2020
Dotations aux provisions	39,521	25,907
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	37,522	25,907
Provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance		
Provisions engagements par signature		
Autres provisions pour risques et charges	1,999	-
Reprises de provisions	3,969	7,906
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	3,969	7,906
Reprises de provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance		
Reprises de provisions engagements par signature		
Reprises des autres provisions pour risques et charges	-	-
Variation des provisions	413	247
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers disponibles à la vente		
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	495	657
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées		
Décote sur les produits restructurés		
Récupérations sur prêts et créances amorties	- 82	- 410
Pertes sur engagement par signature		
Autres pertes		
Coût du risque	- 35,965	- 18,248

4. INFORMATIONS SECTORIELLES

L'information sectorielle est présentée selon deux pôles d'activités

- . Pôle Banque qui comprend CFG Bank SA, Banque agréée par Bank Al Maghrib;
- . Pôle Banque d'affaires structuré autour des métiers suivants:
 - * Finance d'entreprise (CFG Finance);
 - * Société de bourse (CFG Marchés);
 - * Gestion d'Actifs (CFG Gestion et CFG Gestion Privée);
 - * Capital Investissement (CFG Capital, REIM Partners et T Capital Gest

4.1 PRINCIPAUX AGREGATS DU COMPTE DE RESULTAT

En milliers de DH

INFORMATION SECTORIELLE	Activités Bancaires	Activités Banque d'affaires (1)	Portefeuille de participation	Total	
Marge d'intérêt	155,786	-	32	-	155,754
Marge sur commissions	30,768		162,035	-	192,803
Produit net bancaire	238,302		162,052	-	400,354
Résultat net	-	2,926	34,287	-	31,361
Résultat net part groupe	-	2,765	31,316	-	28,551

(1) Conseil, Société de bourse, Gestion d'actif et Capital Investissement

4.2 PRINCIPAUX AGREGATS DU BILAN

En milliers de DH

INFORMATION SECTORIELLE	Banque	Banque d'affaires	Total
Total bilan	11,336,144	311,469	11,647,613
<i>dont</i>			
Eléments de l'actif			
Actifs financiers disponibles à la vente	13,885	16,898	30,783
Prêts et créances sur les établissements de crédit	571,207	32,895	604,102
Prêts et créance sur la clientèle	6,679,520	-	6,679,520
Eléments du passif			
Dettes envers les établissements de crédit	1,427,945	56,478	1,484,423
Dettes envers la clientèle	5,823,490	-	5,823,490
Capitaux propres	920,918	- 144,166	776,752

5.1 ENGAGEMENTS DE FINANCEMENTS

	En milliers de DH	
Engagements de financement donnés	12/31/2021	12/31/2020
Engagements de financement donnés	687,032	598,147
<i>Aux établissements de crédits</i>		
<i>A la clientèle</i>	687,032	598,147
Autres engagements donnés		
Total des engagements donnés	687,032	598,147
Engagements de financement reçus	-	-
<i>des établissements de crédits</i>		
<i>de la clientèle</i>		
Total des engagements reçus	-	-

5.2 ENGAGEMENTS DE GARANTIES

	En milliers de DH	
Engagements de garantie donnés	12/31/2021	12/31/2020
Engagements de garantie donnés	2,848	2,848
<i>Aux établissements de crédits</i>		
<i>A la clientèle</i>	2,848	2,848
Autres engagements donnés	-	-
Total des engagements de garrantie donnés	2,848	2,848
Engagements de garantie reçus	7,198,457	5,525,711
<i>des établissements de crédits</i>		
<i>de la clientèle</i>	7,198,457	5,525,711
Total des engagements reçus	7,198,457	5,525,711

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

En DH

	12/31/2021		12/31/2020
Résultat par action	5.61	-	7.94
Résultat dilué par action	5.61	-	7.94

PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Filiale	Capital social	% Contrôle	% Intérêt	Méthode de consolidation
CFG Bank	667,762,900	100.00%	100.00%	EC
CFG Finance	10,000,000	100.00%	100.00%	IG
CFG Capital	41,000,000	100.00%	100.00%	IG
REIM Partners	1,051,600	60.00%	60.00%	IG
CFG Marchés	20,000,000	100.00%	100.00%	IG
CFG Assurances	100,000	100.00%	100.00%	IG
CFG Gestion	5,000,000	100.00%	100.00%	IG
CFG Gestion Privée	1,000,000	100.00%	100.00%	IG
CFG Associés	1,524,900	99.34%	99.34%	IG
CFG IT	5,010,000	100.00%	100.00%	IG
T Capital Gestion	300,000	51.00%	51.00%	IG
Villa Roosevelt	106,000,000	71.70%	71.70%	IG

Catégorie des Immobilisations Corporelles	Durée de vie	
	Social	IFRS
Immeubles d'exploitation	20 ans	50 ans
Agencements, aménagements et installations	10 ans	15 ans
Mobilier et matériel de bureau	5 ans	10 ans
Matériel informatique	5 ans	5 ans
Logiciels informatiques	10 ans	15 ans
Matériel roulant	5 ans	5 ans

ENCOURS PAR BUCKET

	12/31/2021			12/31/2020		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Actifs financiers à la JV par OCI						
Prêts et créances sur les EC						
Prêts et créances sur la clientèle						
Titres de dette						
Actifs financiers au coût amorti	6,547,697	194,000	31,760	5,414,483	220,516	37,074
Prêts et créances sur les EC						
Prêts et créances sur la clientèle	6,547,697	194,000	31,760	5,414,483	220,516	37,074
Titres de dette						
Engagements hors bilan	1,267,002	80,424	-	585,143	901	-

DEPRECIATION PAR BUCKET

	12/31/2021			12/31/2020		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Actifs financiers à la JV par OCI						
Prêts et créances sur les EC						
Prêts et créances sur la clientèle						
Titres de dette						
Actifs financiers au coût amorti	55,974	14,904	14,472	45,473	3,832	11,079
Prêts et créances sur les EC						
Prêts et créances sur la clientèle	55,974	14,904	14,472	45,473	3,832	11,079
Titres de dette						
Engagements hors bilan	6,335.00	2,252.00				



CFG BANK

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2021

Le Groupe CFG Bank a établi ses comptes consolidés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté par l'IASB (International Accounting Standards Board) à cette date. Ce référentiel comprend les normes IFRS 1 à 9 et les normes IAS (International Accounting Standards) 1 à 41, ainsi que leurs interprétations.

Les comptes consolidés du Groupe CFG Bank ont été établis selon le principe du coût historique à l'exception des actifs financiers disponibles à la vente et actifs financiers à la juste valeur par résultat, qui sont évalués à leur juste valeur.

1. Normes et principes de consolidation

Bases de préparation

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de CFG Bank et ses filiales au 31 décembre 2021.

Les filiales sont consolidées à compter de la date d'acquisition, qui correspond à la date à laquelle le Groupe a obtenu le contrôle, et ce jusqu'à la date à laquelle l'exercice de ce contrôle cesse.

Les états financiers des filiales sont préparés sur la même période de référence que ceux de la société - mère, sur la base de méthodes comptables homogènes. Tous les soldes, produits et charges intra-groupes ainsi que les profits et pertes latents résultant de transactions internes, sont éliminés en totalité.

Les intérêts minoritaires représentent la part de profit ou de perte ainsi que les actifs nets, qui ne sont pas détenus par le groupe. Ils sont présentés séparément des capitaux propres attribuables à la société - mère.

Périmètre de consolidation

Les entreprises contrôlées par CFG Bank sont consolidées par intégration globale. CFG Bank contrôle une filiale lorsqu'elle est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles afin de bénéficier de ses activités.

Les entreprises sous contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle ou mise en équivalence. CFG Bank possède un contrôle conjoint lorsque, en vertu d'un accord contractuel, les décisions financières et opérationnelles nécessitent l'accord unanime des parties qui se partagent le contrôle.

Les entreprises sous influence notable sont mises en équivalence. L'influence notable est le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle d'une entité, sans en tenir le contrôle. L'influence notable est présumée exister lorsque CFG

Bank détient, directement ou indirectement, 20% ou plus des droits de vote d'une entité.

Les variations de capitaux propres des sociétés mises en équivalence sont comptabilisées à l'actif du bilan sous la rubrique « Participations dans les entreprises mises en équivalence » et au passif du bilan sous la rubrique de capitaux propres appropriée. L'écart d'acquisition sur une société consolidée par mise en équivalence figure également sous la rubrique « Participations dans les entreprises mises en équivalence ».

Les immobilisations corporelles

Norme

Une immobilisation corporelle est un actif physique d'utilisation durable pour une entreprise employé dans la production de biens et services ou loué à des tiers ou à des fins administratives.

L'évaluation d'une immobilisation corporelle doit être déterminée soit selon le modèle du coût soit selon le modèle de la réévaluation :

Le modèle du coût amorti

Après sa comptabilisation initiale, un actif corporel doit être comptabilisé à son coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Le modèle de la réévaluation

Après sa comptabilisation initiale, un actif corporel doit être comptabilisé à son montant réévalué, à savoir sa juste valeur à la date de réévaluation, diminué du cumul des amortissements ultérieurs et du cumul de pertes de valeur ultérieures. Les réévaluations doivent être effectuées avec une régularité suffisante pour que la valeur comptable ne diffère pas de façon significative de celle qui aurait été déterminée en utilisant la juste valeur à la date de clôture. La juste valeur est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé entre des parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

L'approche par composants

Les éléments significatifs des immobilisations corporelles qui imposent un remplacement à intervalles réguliers sont comptabilisés comme des actifs distincts et amortis car ils ont des durées d'utilité différentes de celles des immobilisations corporelles auxquelles ils sont liés.

La valeur résiduelle est le montant net qu'une entreprise s'attend à obtenir pour un actif à la fin de sa durée d'utilité après déduction des coûts de sortie attendus.

La durée d'utilité est la période pendant laquelle l'entreprise s'attend à utiliser un actif. L'amortissement débute quand cet actif est disponible pour être utilisé.

La base amortissable correspond au coût de



l'actif (ou montant réévalué) diminué de sa valeur résiduelle.

Options retenues

Les options retenues sont celles du modèle du coût amorti et de l'approche par composants. Les frais d'acquisition ont été inclus dans le coût des immobilisations corporelles concernées.

La valeur résiduelle des composants autres que les terrains est supposée nulle.

Les durées d'amortissement retenues en IFRS sont résumées dans le tableau suivant :

Catégorie des Immobilisations Corporelles	Durée de vie	
	Social	IFRS
Immeubles d'exploitation	20 ans	50 ans
Agencements, aménagements et installations	10 ans	15 ans
Mobilier et matériel de bureau	5 ans	10 ans
Matériel informatique	5 ans	5 ans
Logiciels informatiques	Entre 5 et 10 ans	entre 5 et 15 ans
Matériel roulant	5 ans	5 ans

Immeubles de placement

Normes

Un immeuble de placement est un bien immobilier détenu pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital ou les deux. Par conséquent, un immeuble de placement génère des flux de trésorerie largement indépendants des autres actifs détenus par l'entreprise. Ceci distingue un immeuble de placement d'un bien immobilisé occupé par son propriétaire. La production ou la fourniture génère des flux de trésorerie qui sont attribuables non seulement au bien immobilier mais aussi à d'autres actifs utilisés dans le processus de production ou d'offres.

Options retenues

A la date d'arrêté, le groupe CFG Bank ne dispose pas d'immeubles de placement.

Immobilisations incorporelles

Norme

Une immobilisation incorporelle est un actif non monétaire, identifiable et sans substance physique, détenu en vue de son utilisation pour la production ou la fourniture de biens et services, pour la location à des tiers ou à des fins administratives.

L'évaluation d'une immobilisation incorporelle doit être déterminée soit selon le modèle du coût soit selon le modèle de la réévaluation :

Le modèle du coût amorti

Après sa comptabilisation initiale, un actif incorporel doit être comptabilisé à son coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Le modèle de la réévaluation

Après sa comptabilisation initiale, un actif incorporel doit être comptabilisé à son montant réévalué, à savoir sa juste valeur à la date de réévaluation, diminué du cumul des amortissements ultérieurs et du cumul de pertes de valeur ultérieures. Les réévaluations doivent être effectuées avec une régularité suffisante pour que la valeur comptable ne diffère pas de façon significative de celle qui aurait été déterminée en utilisant la juste valeur à la date de clôture. La juste valeur est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé entre des parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

L'amortissement d'une immobilisation incorporelle dépend de sa durée d'utilité. Une immobilisation incorporelle à durée d'utilité indéterminée n'est pas amortie et est soumise à un test de dépréciation au minimum à chaque clôture annuelle.

Une immobilisation incorporelle produite en interne est comptabilisée à leur coût direct de développement qui inclut les dépenses externes et les frais de personnel directement affectables au projet.

Options retenues

Les immobilisations incorporelles de CFG Bank sont évaluées à leur coût amorti.

Les durées d'amortissement retenues en IFRS sont les durées d'utilité.

La valeur résiduelle est estimée comme nulle.

Les dépenses engagées dans le cadre des projets informatiques sont traitées dans les comptes sociaux selon deux phases :

- Les dépenses relatives à la phase de recherche sont comptabilisées en charges ;
- Les dépenses relatives à de la phase de développement sont activées.

Goodwill

Norme

Le Goodwill résultant d'un regroupement d'entreprises constituant une acquisition représente un paiement effectué par l'acquéreur dans l'attente d'avantages économiques futurs. Ces avantages économiques futurs peuvent résulter de la synergie entre les actifs identifiables acquis ou d'actifs qui, pris isolément, ne remplissent pas les conditions requises pour une comptabilisation dans les états financiers mais pour lesquels l'acquéreur est disposé à effectuer un paiement lors de l'acquisition.

L'acquéreur doit, à la date d'acquisition, comptabiliser le goodwill acquis lors d'un regroupement d'entreprises en tant qu'actif. Après la comptabilisation initiale, l'acquéreur doit l'évaluer à son coût, diminué du cumul des pertes de valeur.

Options retenues

Le Goodwill est inscrit à l'actif du bilan consolidé dans la rubrique « Ecart d'acquisition ». Il n'est pas amorti et fait l'objet d'un test ou de tests de pertes de valeur annuels ou dès l'apparition d'indices susceptibles de remettre en



cause la valeur comptabilisée au bilan. Les pertes de valeur enregistrées ne peuvent pas faire l'objet d'une reprise ultérieure.

Contrats de location financement

Les contrats de Leasing sont classés en tant que contrats de location financement. La quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété est transférée au preneur locataire.

Le contrat de location donne au preneur l'option d'acheter l'actif à un prix suffisamment inférieur à sa juste valeur à la date à laquelle l'option peut être levée. En effet, la valeur résiduelle est de 1% du montant de financement pour le mobilier et de 10% pour l'immobilier.

La durée du contrat de location couvre la majeure partie de la vie économique de l'actif loué.

La valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location s'élève à la totalité de la juste valeur de l'actif loué. Dans le bilan, les actifs donnés en location sont comptabilisés comme des créances pour un montant égal l'investissement net dans le contrat de location.

IFRS 16 « CONTRATS DE LOCATION »

La norme IFRS 16 est d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019.

Pour la première application de la norme IFRS 16, le Groupe a opté pour l'approche rétrospective simplifiée consistant à comptabiliser l'effet cumulé de la norme en capitaux propres. Cet effet en capitaux propres résulte de la différence entre :

- Un droit d'utilisation et son amortissement déterminés comme si la norme avait été appliquée depuis la date de début du contrat de location, actualisés à la date de première application de la norme ;
- Un passif de location actualisé à la date de première application.

En application des dispositions relatives à l'approche rétrospective simplifiée, les données comparatives relatives à l'exercice 2018 présentées en regard des données de l'exercice 2019 ne sont pas retraitées.

La banque a retenu la possibilité offerte de ne pas appliquer les dispositions de la norme IFRS 16 aux contrats de courte durée et les contrats portant sur des actifs de faible valeur.

Les principales hypothèses utilisées dans l'évaluation des droits d'utilisation et dettes de location sont les suivantes :

- Les durées de location correspondent à la période non résiliable des contrats, complétée le cas échéant des options de renouvellement dont l'exercice est jugé raisonnablement certain ;

- Le taux d'actualisation utilisé pour le droit d'utilisation comme pour le passif de location est le taux d'emprunt marginal pour une durée correspondant à la durée résiduelle des contrats à la date de première application de la norme.

Actifs et passifs financiers

Norme IFRS 9

La norme IFRS 9 remplace la norme IA 39 dès la 1^{er} janvier 2018. Elle modifie en profondeur les règles actuelles de classement et d'évaluation des instruments financiers, ainsi que le modèle de dépréciation applicable à ces actifs. Elle aligne davantage la comptabilité de couverture et de la gestion des risques des entreprises.

La nouvelle norme est organisée autour des trois axes suivants :

- Axe 1 : Classement et évaluation des actifs et passifs financiers ;
- Axe 2 : Dépréciation et remplacement du modèle de pertes avérées par un modèle de pertes de crédit attendues ;
- Axe 3 : Comptabilité de couverture et modification des principes de couverture.

Date d'entrée en vigueur

La norme IFRS 9 est applicable aux comptes consolidés à compter du 1^{er} janvier 2018, sans comparatif. En termes de FTA (First Time Application). L'impact des écarts de comptabilisation entre IAS 39 est à enregistrer en contrepartie des capitaux propres en date du 01/01/2018.

Actifs financiers :

Description de la norme et modalités de dépréciation

Selon le modèle de pertes avérées relatif à la norme IAS 39, les provisions sont constatées pour les créances faisant l'objet d'une preuve objective de la dépréciation et lors de la survenance d'un événement de crédit.

Les créances pouvaient alors être classifiées en trois classes distinctes : les créances saines, les créances sensibles et enfin les créances en défaut.

La norme IFRS 9, elle, a pour objectif de définir un nouveau mode dynamique de dépréciation comptable de l'ensemble des actifs financiers. Cette norme apporte ainsi une nouvelle définition du provisionnement et de comptabilisation des pertes attendues et ce dès l'acquisition de l'actif. Les nouveautés par rapport à la norme IAS 39 peuvent être résumées comme telles :

- Périmètre d'application étendu : l'ensemble des



instruments de crédit et de taux d'intérêts nonobstant le type d'instrument ou sa classification, au bilan ou en hors bilan sont concernés par la dépréciation ;

- Introduction du modèle de dépréciation sur deux horizons (à horizon douze mois ou sur la durée de vie de l'actif) selon le niveau de dégradation de la qualité de crédit ;
- Dépréciations calculées en appliquant un modèle de projection probabiliste.

Critères de segmentation des créances

L'ensemble du périmètre des actifs financiers est segmenté en trois niveaux de dégradation appelés Buckets :

Créances classées en Bucket 1 :

- Un actif est classé en Bucket 1 en cas d'absence de dégradation ou lorsqu'une dégradation non significative de la qualité de la contrepartie a été constatée depuis l'octroi
- Le montant des provisions allouées est égal au montant des pertes attendues sur l'année à venir (ECL 12 mois).

Créances classées en Bucket 2 :

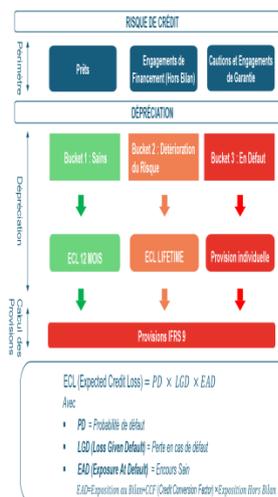
- Un actif est classé Bucket 2 lorsqu'une dégradation significative de la qualité de crédit a été constatée depuis l'octroi
- La dégradation significative peut être par exemple liée à l'inscription des créances en Watchlist, en Weaklist, ou encore à des impayés supérieurs à 30 jours ;
- Le montant des provisions allouées est égal au montant des pertes attendues sur la durée de vie résiduelle du contrat (ECL Lifetime).

Créances classées en Bucket 3 :

- Un actif est classé Bucket 3 lorsque la perte est avérée et que le tiers est déjà en défaut.
- Le montant des provisions allouées est égal au montant des provisions spécifiques tel que déjà calculé en IAS39.

Calcul des ECL

Les ECL sont définies selon le mécanisme suivant :



1. Probabilité de Défaut

Un modèle empirique de calcul des provisions IFRS 9 prenant en compte les spécificités relatives à CFG Bank (profondeur d'historique des données réduites, un nombre de défauts limité etc.) a été développé pour le calcul des probabilités de défaut.

Le modèle est basé sur l'historique des impayés pour calculer une matrice de transition entre l'état sain et l'état défaut, en passant par les catégories « 1 impayé », « 2 Impayés » et « 3 Impayés ». Cette matrice de transition a permis d'estimer une term-structure des PD (évolution des PDs en fonction de la maturité résiduelle), et en particulier :

- La PD de 12 mois affectée aux créances en Bucket 1 ;
- La PD lifetime affectée aux créances en Bucket 2 .

NB : Une PD de 100% a été affectée aux créances en Bucket 3 (défaut absorbant)

2. Loss Given Default (LGD)

La LGD a été modélisée pour certaines garanties pouvant être modélisées de façon à estimer le taux de recouvrement de la banque en cas de défaut de la contrepartie.

3. Exposure at Default – Exposition en cas de défaut (EAD)

L'EAD correspond au total exposition de la Banque (exposition au Bilan et exposition au Hors Bilan) pouvant être impactée par le défaut d'une de ses contreparties.

La formule de calcul de l'EAD appliquée par CFG Bank est la suivante :

$$EAD = \text{Exposition au Bilan} + CCF \times \text{Exposition Hors Bilan}$$

(avec CCF = Taux de conversion du Hors Bilan en Bilan)



Passifs financiers :

Sans changement par rapport à IAS 39, la norme IFRS 9 prévoit le classement des passifs financiers selon les catégories suivantes :

- Passif financier au coût amorti : il s'agit du classement par défaut ;
- Passif financier à la juste valeur par résultat par nature : Cette catégorie concerne les instruments émis principalement en vue d'être vendus / rachetés à court terme (intention de « trading ») ;
- Passif financier à la juste valeur par résultat sur option irrévocable : A la date de comptabilisation, un passif financier peut, sur option irrévocable, être désigné à la juste valeur par résultat. Sans changement par rapport à IAS 39, l'accès à cette catégorie est restrictif et limite aux trois cas suivants :
 - Instruments hybrides comprenant un ou plusieurs dérivés incorporés séparables ;
 - Réduction ou élimination d'une distorsion comptable ;
 - Groupe d'actifs et de passifs qui sont gérés et dont la performance est évaluée en juste valeur.

Provisions du passif

Norme

Une provision est un passif dont l'échéance ou le montant est incertain. Une provision doit être comptabilisée lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- l'entité a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé ;
- il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour régler l'obligation ;
- le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Options retenues

CFG Bank procède à l'analyse et l'actualisation de l'ensemble des provisions pour risques et charges. Le groupe annule les provisions à caractère général et les provisions réglementées.

Impôt sur le résultat

Norme

Dès lors qu'un actif ou un passif a une valeur fiscale différente de sa valeur comptable, l'écart est qualifié de différence temporelle et doit donner lieu à comptabilisation d'un impôt différé.

Options retenues

Le Groupe calcule ses impôts sur le résultat conformément aux législations fiscales en vigueur dans les pays où les résultats sont taxables.

Conformément à la norme IAS 12, des impôts différés sont constatés sur les différences temporelles entre les valeurs comptables des éléments d'actif et passif et leurs valeurs fiscales. Ils sont calculés sur la base des derniers taux d'impôt adoptés ou en cours d'adoption à la clôture des comptes. Les effets des modifications des taux d'imposition d'un exercice sur l'autre sont inscrits dans le compte de résultat de l'exercice au cours duquel la modification est intervenue.

Lorsque les filiales disposent de réserves distribuables un passif d'impôt différé est comptabilisé au titre des distributions probables qui seront réalisées dans un avenir prévisible. Par ailleurs, les participations dans les entreprises associées et les coentreprises donnent lieu à une comptabilisation d'impôt différé passif pour toutes les différences entre la valeur comptable et la valeur fiscale des titres.

Les soldes d'impôts différés sont déterminés sur la base de la situation fiscale de chaque société ou du résultat d'ensemble des sociétés comprises dans le périmètre d'intégration fiscale considéré, et sont présentés à l'actif ou au passif du bilan pour leur position nette par entité fiscale.

Les impôts différés sont revus à chaque arrêté pour tenir compte notamment des incidences des changements de législation fiscale et des perspectives de recouvrement. Les impôts différés actifs ne sont comptabilisés que si leur récupération est probable.

IFRIC 23 « INCERTITUDES RELATIVES AUX TRAITEMENTS FISCAUX »

Cette interprétation clarifie les modalités de comptabilisation et d'évaluation de l'impôt sur les bénéfices lorsqu'une incertitude existe sur le traitement fiscal à appliquer.

Pour la mise en œuvre de cette interprétation, le Groupe a opté pour la méthode rétrospective partielle, en comptabilisant l'effet cumulatif de la première application dans les capitaux propres du bilan d'ouverture.



Dépréciation des Actifs sous IFRS 9

1. Description de la norme et modalité de dépréciation

Selon le modèle de pertes avérées relatif à la norme IAS 39, les provisions sont constatées pour les créances faisant l'objet d'une preuve objective de la dépréciation et lors de la survenance d'un évènement de crédit. Les créances pouvaient alors être classifiées en trois classes distinctes : les créances saines, les créances sensibles et enfin les créances en défaut.

La norme IFRS9 a pour objectif de définir un nouveau mode dynamique de dépréciation comptable de l'ensemble des actifs financiers. Cette norme apporte ainsi une nouvelle définition du provisionnement et de comptabilisation des pertes attendues et ce dès l'acquisition de l'actif. Les nouveautés par rapport à la norme IAS 39 peuvent être résumées comme telles :

- Périmètre d'application étendu: l'ensemble des instruments de crédit et de taux d'intérêts nonobstant le type d'instrument ou sa classification, au bilan ou en hors bilan sont concernés
- Intégration de nouveaux indicateurs qualitatifs via la notion de Forward Looking ; projections macroéconomiques futures
- Introduction du modèle de dépréciation sur deux horizons (à horizon 12 mois ou durée la durée de vie de l'actif) selon le niveau de dégradation de la qualité de crédit de chaque contrepartie et de chaque contrat

2. Critères de segmentation des créances

L'ensemble du périmètre des actifs financiers est segmenté en trois niveaux de dégradation appelés Buckets :

Créances classées en Bucket 1 :

- Un actif est classé en Bucket 1 en cas d'absence de dégradation ou lorsqu'une dégradation non significative du risque de crédit a été constatée depuis l'octroi
- Le montant des provisions allouées est égal au montant des pertes attendues sur l'année à venir (ECL 12 mois)

Créances classées en Bucket 2

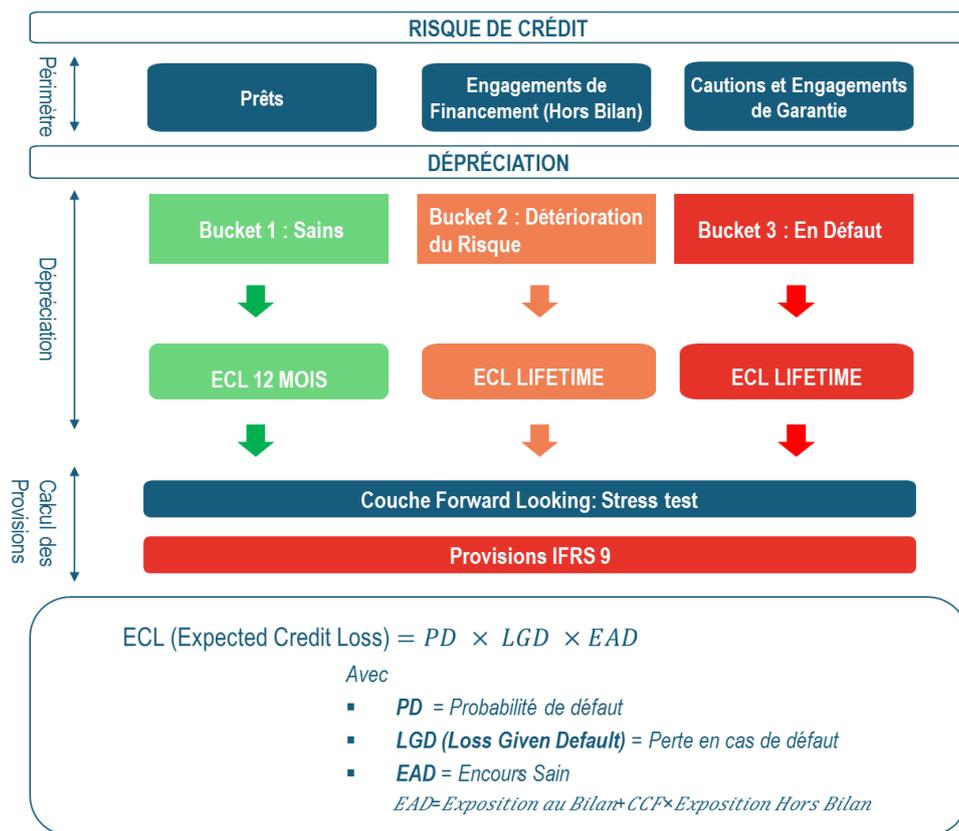
- Un actif est classé Bucket 2 lorsqu'une dégradation significative du risque de crédit a été constatée depuis l'octroi
- La dégradation significative peut être liée à l'inscription des créances en Watchlist ou encore à des impayés supérieurs à 30 jours.
- Le montant des provisions allouées est égal au montant des pertes attendues sur la durée de vie résiduelle du contrat (ECL Lifetime)

Créances classées en Bucket 3

- Un actif est classé Bucket 3 lorsque la perte est avérée et que le tiers est déjà en défaut.
- Le montant des provisions allouées est égal au montant des provisions spécifiques tel que déjà calculé en IAS39.

3. Calcul des ECL

Les ECL sont définies selon le mécanisme suivant :



3.1. Probabilité de Défaut

Un modèle empirique de calcul des provisions IFRS 9 prenant en compte les spécificités relatives à CFG Bank (dont une profondeur d'historique des données faibles, un nombre de défauts limité etc.) a été développé pour le calcul des probabilités de défaut.

La term-structure des PD a alors été obtenue grâce aux matrices de transition :

- Une PD de 12 mois est alors affectée aux créances en Bucket 1
- Une PD lifetime est affectée aux créances en Bucket 2
- Une PD de 100% a été affectée aux créances en Bucket 3 (défaut absorbant)

3.2. Loss Given Default (LGD)

La LGD a été modélisée pour certaines garanties pouvant être modélisée de façon à estimer le taux de recouvrement de la banque en cas de défaut de la contrepartie

3.3. Exposure at Default – Exposition en cas de défaut (EAD)

L'EAD correspond à l'exposition (Bilan et Hors Bilan) de la banque en cas de défaut de son débiteur. La formule de calcul de l'EAD appliquée par CFG Bank est la suivante :

$EAD = Exposition \text{ au Bilan} + CCF \times Exposition \text{ Hors Bilan}$

Avec CCF = Taux de conversion du Hors Bilan en Bilan

I. RISQUES AFFERENTS A LA BANQUE

La structure de gouvernance de la gestion des risques mise en place par CFG Bank repose sur des règles et procédures internes clairement définies et une surveillance continue. Ce dispositif s'inscrit dans le respect des dispositions réglementaires émises en la matière par Bank Al-Maghrib.

Cette structure est composée des organes suivants :

- **Comité des Risques** : examine et approuve la stratégie, les politiques et les pratiques en matière de gestion globale des risques ;
- **Direction Générale** : arrête et valide les grandes orientations stratégiques relatives à la gestion des risques de la banque ;
- **Direction de la Gestion Globale des Risques** : a en charge la mise en place et le suivi du dispositif global de gestion des risques de crédit, marché, liquidité et opérationnel.

1. RISQUE DE CREDIT

On entend par risque de crédit, le risque qu'une contrepartie ne soit pas en mesure d'honorer ses engagements à l'égard de la banque.

Organisation et gouvernance :

Le dispositif de gestion et de surveillance du risque de crédit est organisé autour de plusieurs structures commerciales et centrales dédiées à la gestion des risques et au contrôle des aspects réglementaires et des procédures internes.

Il s'articule également autour de plusieurs comités opérationnels :

- **Le comité de crédit** : Composé de la Direction des Risques, de la Direction Générale et de la Cellule Crédit, il se prononce sur la décision relative au dossier de crédit conformément à la politique de crédit.
- **Le comité mensuel de Suivi des Impayés, de la Watch List et de la Weaklist** : Mis en place pour chacun des pôles Retail, Entreprise et Banque privée, il est composé de la Direction Métier concernée, de la Direction des Risques, et éventuellement de la Direction Juridique. Le responsable Métier se prononce sur l'état des impayés qui le concernent ainsi que sur les actions menées pour leur recouvrement. La Direction des Risques assure le suivi des impayés, s'assure de la mise en œuvre des plans d'actions et alerte chaque responsable Métier sur les créances qui seront classées dans la Watch List ou la Weaklist. Un PV est ensuite transmis aux différentes entités opérationnelles ainsi qu'à la Direction Générale.
- **Le comité semestriel de Provisionnement, des Risques sensibles, et de la Weaklist** : Composé de la Direction Générale, des Directions Métiers et de la Direction des Risques, ce comité se prononce sur les créances qui devront être provisionnées.

Politique et procédures d'octroi de crédit :

Plusieurs types de crédit sont aujourd'hui octroyés :

- Les crédits à l'habitat ;
- Les crédits d'Investissements et CMT destinés aux Entreprises ;
- Les crédits de trésorerie garantis destinés aux Entreprises ou aux Particuliers ;
- Les crédits à la Promotion Immobilière (CPI) ;
- Les découverts et facilités de caisse ;
- Les crédits Lombard ;
- Les crédits Baux ;
- Les crédits à la Consommation.

La politique de gestion des risques de CFG Bank relative aux crédits s'appuie sur les principes suivants :

- Le respect de la réglementation régissant l'activité Crédit ;
- Le respect des règles et procédures internes régissant l'octroi des crédits : ratios de couverture, garanties, quotité de financement, taux d'endettement, ...
- L'élaboration et l'utilisation d'outils d'aide à l'évaluation des risques et à la décision : fiche Simulation Crédit, grille d'analyse et d'évaluation, base incidents interne, ... ;
- L'implication des entités centrales et commerciales dans la prise de décision d'octroi ;
- Le suivi et le contrôle des garanties assurés régulièrement par les fonctions commerciales et centrales ;
- L'analyse de l'impact des expositions globales de CFG Bank ;
- Le respect des limites réglementaires et internes de crédit ;
- Le respect du code d'éthique Bank AL-Maghrib/ GPBM.

Procédure d'octroi et dispositif de délégation :

La procédure d'octroi de crédit mise en œuvre au sein de l'établissement repose sur 3 principes :

1. Constitution du dossier de crédit :

Assurée par les conseillers, elle comporte d'une part le recueil des informations liées au crédit et la collecte des documents nécessaires à l'analyse du dossier, puis d'autre part, l'émission d'un premier avis sur celui-ci, sur la base de sa conformité aux conditions et aux normes de crédit internes.

2. Analyse du dossier de crédit :

Sur la base des différents éléments collectés par l'entité commerciale, l'analyse du dossier de crédit relève de la responsabilité de plusieurs entités centrales de la banque, e.g. la direction des Risques et éventuellement la cellule Crédit lorsqu'il s'agit d'un premier dépouillement des dossiers Retail. Une évaluation de risque Crédit est effectuée par la direction des risques. Elle comporte notamment l'analyse financière, le contrôle des garanties et l'évaluation du risque Crédit ainsi que l'analyse de son impact sur les expositions globales de CFG Bank.

3. Prise de décision et dispositif de délégation :

Aujourd'hui, la majorité des demandes de crédit sont soumises au comité crédit.

Un dispositif de délégation qui désigne les niveaux de pouvoirs des autorisations d'attribution de crédit a été élaboré pour certains types de crédit.

Dispositif d'évaluation et de suivi du risque de crédit :

Le suivi du risque de crédit relève aussi bien de la responsabilité des entités commerciales que de celle de la direction des Risques.

Dans le cas des crédits immobiliers acquéreurs, l'analyse est effectuée sur la base d'une fiche Simulation Crédit qui récapitule l'ensemble des critères d'acceptation mis en place par la banque : âge du demandeur, durée du crédit, quotité de financement, taux d'endettement, etc. Cette fiche reprend les conditions de crédit et vérifie la conformité et le respect des normes de crédit internes et réglementaires.

Quant aux crédits Entreprise et TPE/ professionnels, l'analyse de la qualité des engagements de crédit à l'octroi se base aujourd'hui essentiellement sur l'analyse et les diligences effectuées par le Risque afin d'évaluer le risque crédit relatif au projet et à la contrepartie mais également de s'assurer de la conformité vis-à-vis de la réglementation en vigueur et des règles internes mises en place.

Système de notation interne :

Afin de renforcer son dispositif de gestion du risque de crédit, CFG Bank a mis en place un projet de système de notation pour les entreprises conforme aux exigences Bâle 2. Ce modèle de scoring consiste à attribuer à chaque entreprise un score sur la base de critères quantitatifs et qualitatifs. Ainsi, chaque entreprise sera affectée à une classe de risque définie par des intervalles de scores selon les normes de Bâle 2.

Le système de notation interne sera également renforcé par un modèle statistique basé sur la probabilité de défaut. Ce modèle est en cours de développement et concerne les personnes physiques et les personnes morales.

Suivi des garanties :

Plusieurs natures de garanties sont acceptées par CFG Bank, selon le type de crédit demandé :

- Le nantissement des valeurs mobilières, d'OPCVM et des produits d'Assurance-vie détenus par l'emprunteur ;
- La caution ;
- L'hypothèque ;

- L'Assurance-Crédit.

Des ratios de couverture par type de garanties sont mis en place. Un suivi en central est assuré automatiquement à l'aide du système d'information et au quotidien lorsqu'il s'agit d'un portefeuille financier donné en garantie. Un appel de marge est alors déclenché à la suite de la baisse de la valorisation de ce portefeuille. Ce ratio de couverture sera détaillé et affiné davantage selon d'autres critères notamment la liquidité des actions.

La banque peut également demander au client de modifier les garanties données en cas de survenance d'un événement impliquant la dégradation d'une des valeurs données en garantie par le client, e.g. forte dégradation de la situation financière, liquidation de la société dont les titres sont nantis, expropriation d'un bien immobilier pour cause d'utilité publique, etc.

Watch List

S'inscrivant dans la poursuite de la dynamique de renforcement des outils de surveillance du risque de crédit, et compte tenu du développement attendu de l'activité Crédit les prochaines années, la Direction des risques a instauré un dispositif de suivi et de surveillance des créances sensibles, à la lumière du projet de réforme de la circulaire 19/G/2002 en cours de Bank Al Maghrib :

- Une étude semestrielle qui permet d'identifier les créances présentant des signes avant-coureurs de défaut est réalisée,
- Leur suivi est effectué à fréquence mensuelle.

La Direction des risques en informe ensuite la Direction Générale, à travers la synthèse mensuelle qui lui est transmise, le comité mensuel de suivi des impayés et de la Watch List ainsi que le comité semestriel de provisionnement et des risques sensibles.

Weaklist

Toujours dans l'optique du renforcement de son dispositif de gestion du Risque Crédit, la Direction des Risques a mis en place une Weak List interne pour mesurer, anticiper et prévenir tout risque de perte :

- Les créances devant être déclassées en Weaklist sont identifiées lors de l'état des lieux semestriel ;
- Leur suivi est effectué à fréquence mensuelle.

Créances en souffrance :

Du fait du suivi rapproché des engagements par CFG Bank, les créances éligibles au provisionnement au regard de la réglementation sont systématiquement identifiées par la Direction des Risques, qui en informe mensuellement la Direction Générale à travers une synthèse mensuelle, le comité mensuel de Suivi des impayés, Watch List et Weaklist et semestriellement le Comité semestriel de Provisionnement et des Risques sensibles.

Conformément à la réglementation en vigueur, l'encours impayé doit être déclassé dans la catégorie :

- « Créance pré-douteuse », lorsque l'échéance n'est pas honorée 90 jours après son terme ;
- « Créance douteuse », lorsque l'échéance n'est pas honorée 180 jours après son terme ;
- « Créance compromise », lorsque l'échéance n'est pas honorée 360 jours après son terme ;

Dans le cas des créances restructurées, les règles qui s'appliquent sont les suivantes :

Sont classées dans la catégorie de créance douteuse :

- Les cas de troisième restructuration doivent être exceptionnels et dûment justifiés par l'établissement
- Les créances restructurées enregistrant un impayé > 90 jours

Sont classées dans la catégorie de créance compromise :

- Les créances restructurées enregistrant un impayé > 180 jours,

Le montant des provisions à constituer est fixé par la direction des risques, sachant que les créances pré-douteuses, douteuses et compromises doivent donner lieu à la constitution de provisions égales au moins, respectivement, à 20%, 50% et 100% de leurs montant, déduction faite des agios réservés et des garanties adossées aux crédits tel que détaillées au niveau de l'article 15 de la circulaire n° 19/G/2002 ;

Le remboursement de l'impayé par le client implique une reprise systématique des provisions préalablement constituées ;

Le classement d'une créance dans la catégorie des créances irrégulières ou dans l'une des catégories des créances en souffrance entraîne le transfert dans cette même catégorie, de l'ensemble des créances détenues sur la contrepartie concernée, lorsqu'il s'agit de l'Entreprise. Cette disposition ne s'applique pas aux créances détenues par les particuliers ;

En cas de créance irrécupérable ou en cas d'arrangement justifié avec le client pour le règlement partiel du capital de la créance, un passage à perte total ou partiel de la créance est susceptible d'avoir lieu après consentement du comité de crédit.

Recouvrement

Lorsque le client n'honore pas ses engagements à l'échéance du crédit, CFG Bank doit procéder dans un premier temps à une tentative de recouvrement à l'amiable.

La voie judiciaire devient inéluctable lorsque la procédure de recouvrement à l'amiable s'avère non concluante.

Une réaction du client peut survenir à n'importe quelle étape et peut éventuellement déboucher sur un arrangement amiable et donc sur un abandon de la poursuite judiciaire.

Dispositif de limites internes et stress test :

Une limite interne de perte maximale est fixée pour le portefeuille des crédits. Elle se définit comme la limite à ne pas dépasser quelle que soit l'évolution des facteurs de risques dans le cadre d'un scénario catastrophe. Cette limite correspond à un pourcentage des fonds propres et donne lieu à un montant d'exposition maximal i.e. plafond d'engagement qui fait l'objet de suivi et contrôle au quotidien par les entités centrales. La limite de perte maximale est revue régulièrement et validée par le conseil d'administration.

Information de l'organe d'administration et de Direction :

La Direction générale est informée régulièrement de l'exposition de la banque au risque de crédit à travers :

- **La synthèse mensuelle des impayés et créances sensibles** envoyée à la Direction Générale ;
- **Les PV des comités mensuels de Suivi des impayés ;**
- **Les comités semestriels de Provisionnement de la Watchlist et de la Weaklist ;**
- **Les analyses Risques Entreprises et Retail** effectuées en amont de l'octroi de crédits Entreprises et TPE ;
- **Des analyses Risques ponctuelles** lorsqu'une problématique est identifiée ;
- **Un reporting trimestriel** élaboré par le Risque et destiné à la Direction Générale ainsi qu'aux métiers concernés. Ce reporting comporte :
 - Les résultats du CMDR sur base individuelle et sur base consolidée
 - Les simulations et projections au trimestre suivant en prévention à des potentiels dépassements
 - Les recommandations de la Direction des Risques et rappel des guidelines
- **Le reporting régulier sur la concentration des engagements de la banque** sur le secteur de la promotion immobilière.

En outre, le conseil d'administration est avisé de l'exposition de la banque au risque de crédit lors du conseil/comité des Risques trimestriel.

2. RISQUE DE CONCENTRATION

Le risque de concentration est le risque inhérent à une exposition de nature à engendrer des pertes importantes pouvant menacer la solidité financière d'un établissement ou sa capacité à poursuivre ses activités essentielles.

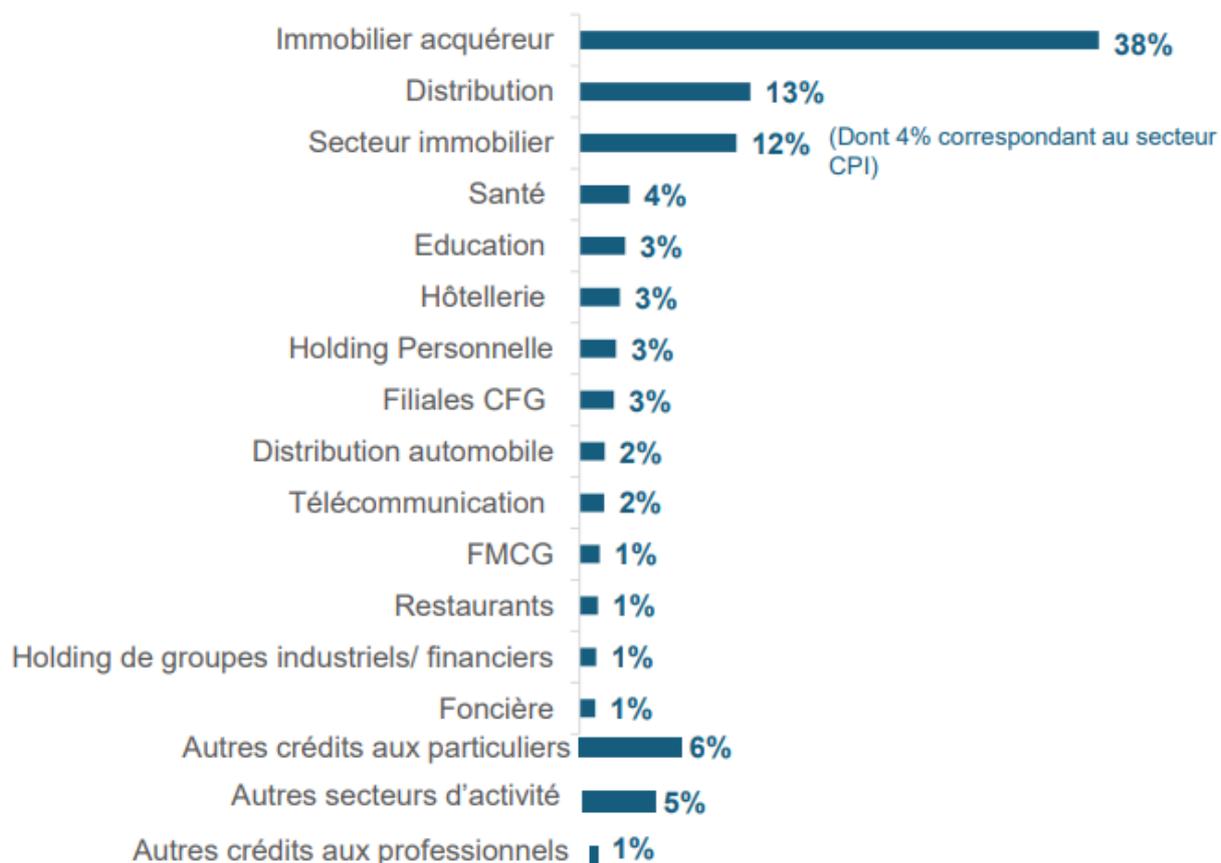
Il s'agit des expositions de toute nature, inscrites au bilan ou en hors bilan, susceptibles d'exposer l'établissement à des pertes du fait du risque de contrepartie.

Le risque de concentration peut découler de l'exposition envers :

- Des contreparties appartenant à un même secteur d'activité ;
- Des catégories de contreparties : GE, PME, TPE et particuliers ;
- Des contreparties appartenant à la même région géographique ;
- Des groupes d'intérêt ;
- Des contreparties individuelles.

Répartition des expositions globales de la banque par secteur d'activité :

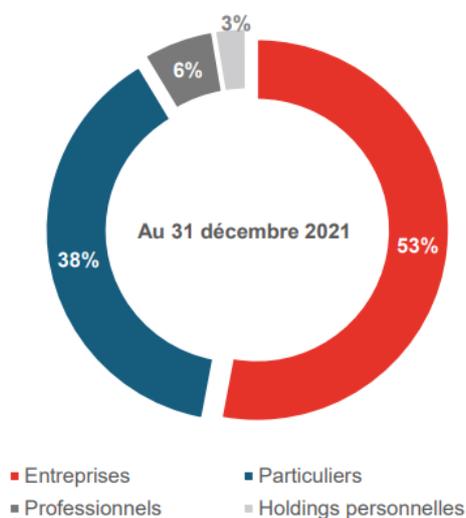
L'exposition à fin décembre 2021 par rapport aux différents secteurs économiques se répartit comme suit :



Source : CFG Bank

Répartition des engagements par catégorie de contrepartie :

L'exposition de l'encours des engagements à fin décembre 2021 par rapport aux différentes catégories de contreparties se répartit comme suit :



Source : CFG Bank

Répartition des engagements de la banque par zone géographique :

Les engagements de CFG Bank sont fortement concentrés sur les deux régions du grand Casablanca et de Rabat et Région.

→ A fin décembre 2021, on note une diversification sectorielle et bonne répartition du portefeuille par catégorie de contrepartie permettant ainsi une bonne gestion du risque de concentration.

Dispositif de suivi du risque de concentration :

Système de limites :

Une limite de concentration est fixée par la banque en ce qui concerne les Crédits à la Promotion Immobilière et le secteur de l'hôtellerie.

Des limites de contreparties relatives aux prêts interbancaires effectués par CFG Bank auprès des banques de la place sont définies. De plus, la banque s'interdit de prêter à des contreparties jugées risquées.

Une limite en position pour le portefeuille de dette privée est également définie. Elle concerne les émetteurs privés non financiers, hors Etablissements de Crédit.

Pour les actions, une liste d'exposition autorisée est définie selon des critères économiques ainsi qu'une limite de position maximale et de concentration par valeur.

Des limites de contrepartie globales et par catégories et types d'entreprises, hors établissement de crédit, ont été définies pour l'activité Change.

Ces limites sont revues et validées par le conseil d'administration.

Enfin, conformément à la circulaire N°8/G/2012 relative au coefficient maximum de division des risques des établissements de crédit, une mesure de l'exposition par bénéficiaire est réalisée trimestriellement, et ce à travers le calcul du rapport entre d'une part le total des risques pondérés encourus sur un même bénéficiaire et d'autre part les fonds propres réglementaires, qui ne doit pas dépasser 20%. Ce coefficient est suivi régulièrement par la direction des risques.

Information de l'organe d'administration et de direction :

De plus, le suivi régulier du risque de concentration est renforcé par un reporting trimestriel destiné à la Direction Générale ainsi qu'aux Directions Métiers. Ce reporting comporte :

- Les résultats du CMDR sur base individuelle et sur base consolidée,
- Les simulations et projections au trimestre suivant en prévention à des potentiels dépassements,
- Les recommandations de la Direction des Risques et les Guidelines.

En outre, la direction générale et les directions opérationnelles sont régulièrement informées de la concentration des expositions de la banque sur le secteur de la promotion immobilière.

Enfin, le conseil d'administration est avisé de l'exposition de la banque au risque de concentration lors du conseil / comité trimestriel des risques.

3. RISQUE DE MARCHE

Les risques de marché sont définis comme les risques de pertes liées aux variations des prix du marché. Dans le cas de notre établissement, ils recouvrent les risques de change, de taux et de position sur titres de propriété relatifs aux instruments inclus dans le portefeuille de négociation.

Organisation et gouvernance :

Le dispositif de gestion et de contrôle du risque de marché est organisé autour de plusieurs structures dédiées à la gestion des risques et au contrôle des procédures internes et des aspects réglementaires.

La salle des marchés est en charge de la mise en œuvre de la politique de refinancement de la banque à travers le marché ainsi que de la gestion de la trésorerie et des portefeuilles titres de la banque. Elle participe à

l'élaboration de la stratégie de refinancement de la banque et est également en charge de veiller au respect des limites réglementaires et internes relatives à son activité.

La direction des risques est chargée de la conception du dispositif de mesure, de suivi et de surveillance du risque marché. A ce titre, elle décline la stratégie de gestion des risques en politiques et limites sur les risques de marché et met en place les indicateurs de mesure, de suivi et de surveillance, et ce conformément à la stratégie de la banque d'une part et aux exigences réglementaires d'autre part.

Mesure et surveillance du risque de Marché :

Dans le but d'accompagner la croissance de la banque et d'assurer un suivi des risques efficace, la direction des risques de CFG Bank a amélioré son dispositif global de gestion du risque Marché, à travers notamment la rationalisation de la mesure VaR pour l'ensemble du portefeuille de négociation de la banque, l'encadrement des activités de marché par la mise en place d'un dispositif de stress test adéquat et la revue des limites instaurées.

Par ailleurs, un suivi régulier est effectué par type d'instrument de marché et les limites réglementaires et internes sont suivies à plusieurs niveaux.

Ce dispositif permet aux métiers et à la Direction Générale d'être informés de manière continue des évolutions de l'activité de marché.

Dispositif de limites et indicateurs de risque :

Plusieurs limites et indicateurs de risque sont définis en matière de risque de Marché :

- Des limites en position par activité :

- Deux types de limites sont définis quant à la position du portefeuille Actions : d'une part, une liste des valeurs éligibles au trading selon les critères de capitalisation et de liquidité est définie ; puis d'autre part, des limites maximales en position globale et par valeur sont fixées.
Un suivi de la diversification du portefeuille actions est également effectué ;
- Quant à l'activité Taux, une limite en positions pour le portefeuille de dette privée est définie. Elle concerne les émetteurs privés non financiers, hors Etablissements de Crédit. Pour ces derniers, les limites prévues sont les limites réglementaires (division des risques par bénéficiaire et par groupe d'intérêt) ;
- Deux limites en positions existent aujourd'hui pour l'activité Change ; une limite de position de Change globale ainsi qu'une limite de position par devise ;

- Des limites de contreparties :

Sur le marché monétaire, le risque de contrepartie diffère selon qu'il s'agit du marché interbancaire ou du marché des repos. Ce risque existe dans le cas où CFG Bank est dans le sens prêteur, et se matérialise par la défaillance de la contrepartie emprunteuse.

- Pour le marché des repos, des limites par nature de contrepartie et par type de titres acceptés en pension sont instaurées ;
- Quant au marché interbancaire, des limites de contreparties sont mises en place. Celles-ci reposent sur la taille et la santé financière de l'établissement, sur l'existence d'éventuels antécédents sur le marché et sur la qualité de la relation. CFG Bank a exclu certaines contreparties considérées comme présentant un risque élevé ;
- En ce qui concerne l'activité Change, des limites globales et par contrepartie sont définies. Les limites par contrepartie sont définies en fonction de la notation de cette dernière.

- Des limites de pertes maximales par activité :

La limite de perte maximale se définit comme la limite à ne pas dépasser en cas de réalisation de scénarii catastrophe :

- Le choc appliqué pour l'activité Taux de CFG Bank est défini par une hausse brutale et instantanée des taux et des spreads ;
- Sur le portefeuille Actions, le scénario stress-test est représenté par des phases baissières et continues du marché ;
- Pour l'activité Change, il s'agit d'évaluer une dépréciation ou appréciation du Dirham par rapport aux principales devises.

Ces limites de consommation des fonds propres traduisent l'appétence du conseil d'administration au risque marché. Cette limite donne lieu à un montant d'exposition maximal par activité i.e. **un plafond d'engagement par activité** qui doit faire l'objet de suivi et contrôle au quotidien par les entités centrales.

- **Des indicateurs de risque :**

Les principaux indicateurs de risque sur lesquels se base CFG Bank pour apprécier son niveau d'exposition au risque de marché sont la VAR, le P&L cumulé et la sensibilité lorsqu'il s'agit du portefeuille obligataire. Ceux-là sont logiquement comparés à des limites internes fixées notamment en fonction de la limite de perte maximale (stop VaR, stop Loss) ou de la limite en sensibilité du portefeuille pour les positions sur taux.

Ce dispositif de limites est défini par la Direction Générale et le Risk Management, puis validé par le conseil d'administration. Elles sont suivies notamment à travers des reportings réguliers partagés avec les métiers et la Direction Générale et ne doivent pas être dépassées quelles que soient les conditions et l'évolution du marché.

En complément des limites internes et autres indicateurs de risques mis en place, CFG Bank s'assure du respect des limites réglementaires définies par Bank Al-Maghrib telles que :

- La limite sur le ratio de solvabilité et sur le ratio Tier One ;
- La limite de 20% relative au Coefficient Maximum de Division des Risques par contrepartie et par groupe d'intérêt.

Stress tests :

En complément des stress tests minimaux définis par Bank Al Maghrib, la banque a également développé des scénarios Stress tests historiques et adverses pour les portefeuilles Taux et Actions qui seront suivis dans le cadre de la surveillance du risque marché.

Information de l'organe d'administration et de direction :

La Direction Générale est aujourd'hui informée en temps réel de la nature et du montant de tout dépassement prévisionnel avant toute opération.

Afin de renforcer son dispositif de suivi et de surveillance du risque marché, un reporting quotidien « Risque Marché » a été mis en place.

En outre, le conseil d'administration est avisé de l'exposition de la banque au risque de marché lors du conseil/comité trimestriel des risques.

4. RISQUE DE LIQUIDITE

Le risque de liquidité est défini comme étant le risque pour l'établissement de ne pas pouvoir s'acquitter, dans des conditions normales, de ses engagements à leur échéance.

Organisation et gouvernance :

Le dispositif de gestion et de contrôle du risque de liquidité est organisé autour de plusieurs structures dédiées à la gestion des risques et au contrôle des aspects réglementaires et des procédures internes :

La salle des marchés participe à l'élaboration de la stratégie de refinancement de la banque. Elle a la charge de la mise en œuvre de la politique de refinancement de la banque à travers la gestion de la trésorerie immédiate et prévisionnelle. Elle observe l'impasse de liquidité statique par la mesure des besoins ou des excédents de liquidités aux dates futures. En effet, elle établit :

- Un tableau de bord quotidiennement permettant de calculer le gap quotidien de la trésorerie en fonction de la réserve monétaire exigée, du solde auprès de Bank Al Maghrib, des flux entrants/ sortants et des prêts/emprunts sur le marché monétaire ;
- Un échéancier de trésorerie prévisionnelle, mis à jour à fréquence régulière ;

Cette entité a également la charge de veiller au respect des limites réglementaires relatives à son activité.

Le middle office est chargé quant à lui de contrôler en permanence la limite de trésorerie validée par le conseil d'administration. Il tient également un tableau quotidien de suivi de l'échéancier de trésorerie de la banque lui permettant de calculer l'excédent ou le déficit de liquidité au jour le jour.

La Direction des Risques est chargée de la mise en place du dispositif de gestion du risque de liquidité. A ce titre, elle décline la stratégie de gestion des risques, définie avec la Direction générale et validée par le conseil

d'administration, en politiques et limites sur les risques de liquidité. Elle met en place les indicateurs de suivi et de surveillance tels que recommandés par Bank al Maghrib, i.e. le LCR et les stress tests mensuels de liquidité.

La Gestion Globale des Risques effectue également, lors du comité des risques, une analyse ALM du bilan et calcule les gaps de liquidité par tranche de maturité.

Enfin, elle assure également un suivi régulier du risque de liquidité renforcé par un reporting mensuel destiné à la Salle des Marchés ainsi qu'à la Direction Générale, qui inclut également des simulations sur les quatre prochains mois, dans le cas d'un scénario de stress, afin d'anticiper les éventuels besoins de liquidité.

Politique de refinancement de la banque :

La politique de la banque en matière de gestion du risque de liquidité a pour objectif d'adapter la structure de ses ressources afin de permettre à la banque de poursuivre de manière harmonieuse le développement de son activité.

Sources de financement et maturités :

Dans le cadre de son activité, CFG Bank finance des crédits d'Investissement et CMT Entreprise et des crédits de trésorerie à court et moyen terme ainsi que des crédits immobiliers résidentiels à long terme.

Afin de ne pas s'exposer à un risque de liquidité du fait d'un déséquilibre entre la maturité de l'actif (crédits) et celle du passif (financement), CFG Bank cherche à optimiser la gestion de son bilan en ayant recours à des financements dont la durée serait adossée à celles des crédits. Pour cela, plusieurs sources de financements permettent à la banque de répartir les ressources obtenues sur des maturités différentes correspondant à la maturité des crédits. Il s'agit de :

Afin de ne pas s'exposer à un risque de liquidité du fait d'un déséquilibre entre la maturité de l'actif (crédits) et celle du passif (financement), CFG Bank cherche à optimiser la gestion de son bilan en ayant recours à des financements dont la durée serait adossée à celles des crédits. Pour cela, plusieurs sources de financements permettent à la banque de répartir les ressources obtenues sur des maturités différentes correspondant à la maturité des crédits. Il s'agit de :

- Financements via le marché interbancaire pour les actifs dont la maturité est inférieure à une semaine : une des sources majeures pouvant générer le risque de liquidité est l'incapacité de l'établissement de lever les fonds nécessaires pour satisfaire des besoins inattendus à court terme. Afin de limiter cette éventualité, CFG Bank a négocié des lignes de crédit sur le marché monétaire auprès de plusieurs banques de la place ;
- Financement à travers les placements réguliers du Trésor ;
- Financements via le marché des repos pour les actifs dont la maturité serait comprise entre 1 jour et 3 mois ;
- Financements par les dépôts à terme ou l'émission de certificats de dépôts pour les crédits dont la maturité est au moins de 3 mois : afin de diversifier les sources de financement de la banque, cette dernière a également mis en place un programme d'émission de Certificats de Dépôt ;
- Financement par l'émission d'obligations subordonnées ;
- Financement via la collecte des dépôts à vue et comptes sur carnet depuis le récent développement de l'activité bancaire par CFG Bank pour les crédits à plus longue maturité ;
- Financement via le recours aux avances 7 jours, la pension livrée à long terme, les prêts garantis à long terme, ou les swaps de change accordés par Bank Al Maghrib.

L'adossement de la maturité des financements nécessaires par rapport à celle des crédits permet à CFG Bank de mieux gérer les gaps de liquidités.

Principales contreparties :

L'incapacité de l'établissement de satisfaire ses engagements peut également être générée par des pertes importantes résultant des défaillances des contreparties. CFG Bank a par conséquent mis en place des limites de contreparties :

- Interbancaires, relatives aux prêts effectués par CFG Bank à des banques de la place. Celles-ci reposent sur la taille et la santé financière de l'établissement, sur l'existence d'éventuels antécédents sur le marché et sur la qualité de la relation. Sont exclues certaines contreparties jugées à risque élevé.
- Pour le marché des repos, des limites par nature de contrepartie et par type de titres acceptés en pension sont instaurées.

Dispositif de mesure et de surveillance du risque de liquidité

Suivi de l'échéancier des flux de trésorerie

L'évaluation et le suivi du risque de liquidité est assuré à travers l'évaluation de la trésorerie immédiate et la trésorerie prévisionnelle :

- La salle des marchés établit quotidiennement un tableau de bord qui lui permet de calculer le gap quotidien de la trésorerie en fonction de la réserve monétaire exigée, de notre solde auprès de Bank Al Maghrib, des flux entrants et sortants ainsi que des emprunts/ prêts sur le marché monétaire. Le middle office tient également un tableau quotidien de suivi de l'échéancier de trésorerie de la banque qui lui permet de calculer l'excédent ou le déficit de liquidité au jour le jour ;
- Un échéancier de trésorerie prévisionnelle est établi et actualisé régulièrement par la salle des marchés.

Calcul des gaps de liquidité par tranche de maturité

Le risque de liquidité est mesuré par le gap de liquidité (ou impasse de liquidité), obtenu par la différence entre les flux de trésorerie entrants (dépôts clients, remboursements de crédit, amortissement de titres de créances, ventes fermes, emprunts et retours de prêts) et les flux de trésorerie sortants (retrait clientèle, décaissement de crédit, achats fermes, prêts et retours d'emprunts) par tranches de maturité. On distingue 3 tranches de maturité :

- Court Terme : ≤ 1 an,
- Moyen Terme :] 1-5 ans [
- Long terme : ≥ 5 ans.

Cette technique permet d'évaluer le niveau de risque de liquidité encouru par la banque à court, moyen et long terme et permet d'estimer les besoins de refinancement sur différents horizons et ainsi arrêter les modalités de couverture adéquates.

Limites et indicateurs de risque de liquidité :

Les gaps de trésorerie sont gérés à travers la limitation du besoin de financement quotidien de CFG Bank. Ce besoin est défini par le solde des flux positifs et négatifs générés par les transactions quotidiennes, i.e. achats, ventes, mises et prises en pension, prêt et emprunts.

Un autre indicateur permet de mesurer le risque de liquidité de la banque : le LCR, Liquidity Coverage Ratio, le ratio de liquidité court terme Bâle 3 :

Actifs liquides de haute qualité qu'elles détiennent

> 100%

Leurs sorties nettes de trésorerie, sur les 30 jours calendaires suivants, dans l'hypothèse d'un scénario de forte tension de liquidité

Durant l'année 2021, le LCR est resté conforme au minimum réglementaire.

Stress tests minimaux :

CFG Bank réalise également tous les mois les stress tests minimaux de liquidité conformément aux scénarii définis par Bank Al Maghrib.

L'impact de ces scénarii est évalué par rapport au niveau :

- Du besoin additionnel de liquidité sur 1 mois ;
- Du rapport entre le besoin additionnel de liquidité et la valeur actualisée du portefeuille de Bons du Trésor disponible ;
- Du rapport entre le besoin additionnel de liquidité et le total actif liquides et réalisables ;
- Du rapport entre le besoin additionnel de liquidité et les lignes stand-by de liquidité.

Les résultats des stress tests de liquidité effectués durant l'année 2021 montrent que CFG Bank a la capacité de faire face à ses besoins de liquidité et ce notamment grâce aux BDT, aux actifs liquides et réalisables et aux lignes stand-by de liquidité.

Information de l'organe d'administration et de Direction :

La Direction des Risques élabore mensuellement un reporting sur la liquidité à destination de la Direction Générale et de la Salle de marché. Ce reporting comporte :

1. Le résultat du LCR du mois ainsi que son évolution au cours des six derniers mois ;
2. Le résultat des Stress Tests ;
3. L'analyse de ces résultats ;
4. Les projections du LCR sur les quatre prochains mois, dans le cas d'un scénario de stress, afin d'anticiper les éventuels besoins de liquidité ;
5. Les recommandations de la Direction des Risques à destination des métiers à prendre en compte dans leur gestion de la liquidité.

En outre, le conseil d'administration est avisé de l'exposition de la banque au risque de liquidité lors des comités d'audit semestriels et du conseil/ comité trimestriel des risques.

5. RISQUE OPERATIONNEL

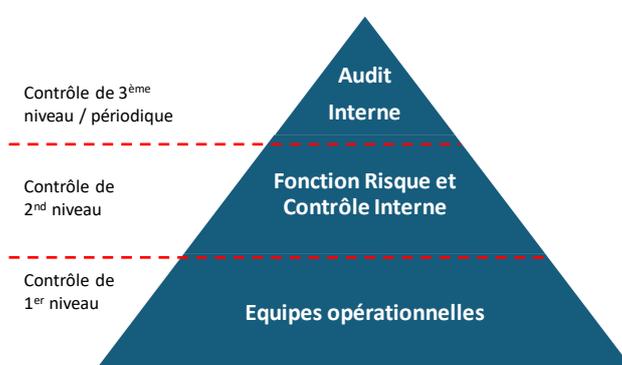
Il s'agit des risques de pertes résultant de carences ou de défauts attribuables à des procédures, au personnel et aux systèmes internes ou à des événements extérieurs. Contrairement aux risques de marchés et de crédit, les risques opérationnels sont subis, ils ne sont pas la contrepartie d'une espérance de gain ou d'une rémunération future attendue.

Suivi et surveillance du risque opérationnel :

Le dispositif de gestion et de contrôle du risque opérationnel est organisé autour de plusieurs structures dédiées à la gestion des risques et au contrôle mais aussi des entités métiers et support.

Pour l'ensemble des activités de la banque, un contrôle de premier niveau est assuré par les opérationnels (autocontrôle, responsable hiérarchique, middle office) et un contrôle de deuxième niveau par les acteurs du dispositif de gestion des risques (direction des risques) et contrôle interne (surveillance permanente). La direction de l'Audit assure quant à elle un contrôle de troisième niveau :

Niveaux de responsabilité et acteurs du contrôle



CFG Bank a réduit considérablement l'exposition au risque opérationnel à l'aide de :

- La mise en place d'un système d'information Front to back qui répond aux meilleurs standards internationaux et qui permet une automatisation complète des circuits de traitement (système Avaloq) ;
- La mise en place d'un manuel de procédures couvrant la majorité des métiers de la banque ;
- La mise en place d'un manuel de contrôle interne dans lequel sont recensés les contrôles mis en place pour maîtriser les premiers et principaux risques opérationnels avérés et identifiés ;
- La participation de la fonction Risque et Conformité à la validation des nouveaux produits et des changements significatifs apportés aux processus existants, afin de :
 - S'assurer du respect du cadre réglementaire ;
 - Identifier les risques notamment opérationnels inhérents aux nouvelles activités.

Afin de réduire son exposition aux risques opérationnels, la banque a mis en place une cartographie complète des risques opérationnels lui permettant d'identifier de manière exhaustive les risques relatifs à l'ensemble des processus métier et support, de les évaluer et les hiérarchiser. CFG Bank a également mis en place des plans d'actions de réduction des risques identifiés, des KRI et des indicateurs clés de suivi des risques opérationnels

L'établissement poursuivra sa dynamique de renforcement de son dispositif de gestion des risques par :

- L'élaboration, au fur et à mesure de leur développement, de procédures couvrant les nouvelles activités de la banque, en particulier pour les processus risqués ;
- La mise en place d'une Base Incidents consolidée allant permettre la collecte d'incidents et la mise à jour régulière de la cartographie des risques opérationnels ;
- La mise en place d'un système de reporting allant permettre la remontée de l'information à la direction générale et au conseil d'administration :
 - L'exposition aux risques opérationnels et son évolution ;
 - L'évolution de l'environnement de contrôle de ces risques ;
 - L'identification des risques majeurs ;
 - Les plans d'actions de maîtrise des risques.

Plan de continuité de l'activité :

Le plan de continuité de l'activité est un ensemble de mesures, procédures et systèmes nécessaires au maintien des opérations essentielles de la banque puis à la reprise planifiée en cas de perturbations opérationnelles.

Le PCA de CFG Bank est en cours d'implémentation graduelle. Il couvre les processus vitaux de la banque et de ses filiales. Il est destiné à identifier et évaluer les menaces majeures pouvant peser sur l'activité telles que la perte ou l'indisponibilité d'éléments du système d'informations, de données informatiques, d'alimentation électrique, l'incendie, l'inondation ... et mettre en œuvre les mesures correctives en cas de défaillance.

Celui-ci sera composé notamment :

- D'un plan de secours informatique pour secourir les services informatiques critiques ;
- D'un plan de repli utilisateurs : ce site de repli devant servir en cas de sinistre est le siège régional de Rabat ;
- D'un dispositif de gestion de crise.

6. ACTIFS PONDERES ET RATIO DE SOLVABILITE

La mesure des risques encourus par la Banque est faite essentiellement selon l'approche standard des accords de Bâle II, telle que présentée dans la circulaire n°26/G/2006 relative aux exigences réglementaires en fonds propres des établissements de crédit et organismes assimilés.

L'approche aujourd'hui adoptée par CFG Bank pour la mesure du risque opérationnel est BIA, i.e. Indicateur de base.

Les fonds propres réglementaires de CFG Bank sont calculés selon les standards Bâle 3 et conformément à la circulaire n° 14/G/2013 relative aux exigences réglementaires en fonds propres des établissements de crédit et organismes.



CFG BANK S.A.

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021



Building a better
working world

37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20 050 Casablanca
Maroc



4, Rue Maati Jazouli (Ex Rue Friol)
Anfa – Casablanca
Maroc

Aux Actionnaires de
CFG Bank S.A.
5/7, rue Ibnou Toufail
Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de CFG Bank S.A., qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 876.525, compte tenu d'une perte nette de KMAD 175.788. Ces états ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 9 mars 2022 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de CFG Bank S.A. au 31 décembre 2021, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Risque de crédit et provisionnement des crédits à la clientèle*Risque identifié*

Les crédits à la clientèle sont porteurs d'un risque de crédit qui expose la banque à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. La banque constitue des provisions destinées à couvrir ce risque.

Comme indiqué au niveau de l'état A1 « Principales méthodes comptables » de l'Etat des Informations Complémentaires (ETIC), ces provisions sont estimées et comptabilisées en application des principes du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC), des dispositions de la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib relative à la classification des créances et à leur couverture par les provisions et des règles de Bank Al Maghrib relatives au provisionnement des créances sensibles (watchlist).

L'évaluation des provisions en couverture des créances sur la clientèle requiert :

- l'identification des créances en souffrance et des créances sensibles ;
- l'évaluation du montant des provisions en fonction des différentes catégories de classification des créances et des garanties dont dispose la banque.

Au 31 décembre 2021, le montant des créances envers la clientèle s'élèvent à MMAD 6.223 comprenant des provisions pour dépréciation des créances en souffrance de MMAD 43,5.

Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit relatif aux créances sur la clientèle et l'évaluation des provisions y afférentes constituent un point clé de l'audit, ces éléments étant de montants significatifs et faisant appel au jugement et aux estimations de la direction.

Réponse d'audit

Nous avons pris connaissance du dispositif de contrôle interne de la Banque et des contrôles clés relatifs à la classification des créances et à l'évaluation des provisions y afférentes.

Nos travaux d'audit ont principalement consisté à :

- étudier la conformité au PCEC et notamment à la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib des principes mis en œuvre par la banque ;
- examiner le dispositif de gouvernance et tester les contrôles clés mis en place au niveau de la banque ;
- tester par sondage la correcte classification des créances dans les catégories appropriées ;
- tester l'évaluation des provisions sur une sélection de créances sensibles et en souffrance.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états

de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions

si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article 172 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée, nous portons à votre connaissance que la banque a acquis au cours de l'exercice 2021 des titres de la société «REIM PARTNERS » pour un montant de KMAD 38.104, représentant 30% du capital de cette société.

Casablanca, le 29 avril 2022

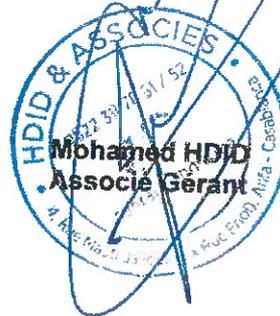
Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG

 **ERNST & YOUNG**
S.A.R.L.
37, Boulevard. Abdelatif Ben Kaddour
- CASABLANCA -
Tél: (212) 522 95 79 00 - Fax: (212) 522 39 02 26

Abdelmejid FAIZ
Associé

HDID & ASSOCIES



BILAN

En milliers de DH

ACTIF	31/12/2021	31/12/2020
Valeurs en caisse Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	221 238	435 788
. Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	115 528	334 919
. Valeurs en caisse	105 710	100 869
Créances sur les établissements de crédit et assimilés :	569 879	201 757
. A vue	569 879	201 757
. A terme	-	-
Créances sur la clientèle	6 179 875	5 077 457
. Crédits de trésorerie et à la consommation	3 426 876	2 468 177
. Crédits à l'équipement	-	15 495
. Crédits immobiliers	2 722 012	2 089 056
. Autres crédits	30 987	504 729
Créances acquises par affacturage	-	-
Titres de transaction et de placement	1 858 430	1 206 747
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	1 518 944	832 211
. Autres titres de créance	109 428	267 702
. Titres de propriété	230 058	106 834
Autres actifs	481 813	275 312
Titres d'investissement	401 700	-
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-
. Autres titres de créance	401 700	-
Titres de participation et emplois assimilés	307 835	408 594
Titres mis en équivalence	-	-
. Entreprises à caractère financier	-	-
. Autres entreprises	-	-
Créances subordonnées	-	-
Immobilisations données en crédit-bail et en location	916 879	766 372
Immobilisations incorporelles	378 388	376 413
Immobilisations corporelles	195 457	272 846
TOTAL DE L'ACTIF	11 511 494	9 021 285

BILAN

En milliers de DH

PASSIF	31/12/2021	31/12/2020
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1 410 696	888 746
. A vue	105 165	-
. A terme	1 305 531	888 746
Dépôts de la clientèle	5 845 191	4 335 668
. Comptes à vue créditeurs	3 664 547	2 577 281
. Comptes d'épargne	585 829	418 973
. Dépôts à terme	1 466 119	1 240 804
. Autres comptes créditeurs	128 697	98 611
Titres de créances émis	2 806 601	2 407 842
. Titres de créance négociable émis	2 806 601	2 407 842
. Emprunts obligataires émis		
. Autres titres de créance émis		
Autres passifs	332 191	388 836
Provisions pour risques et charges	40 136	12 966
Provisions réglementées		
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Dettes subordonnées	200 153	-
Ecarts de réévaluation		
Réserves et primes liées au capital	964 363	915 560
Capital	559 173	542 890
Actionnaires. Capital non versé (-)		
Report à nouveau (+/-)	- 471 223	- 407 947
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)		
Résultat net (+/-)	- 175 788	- 63 276
TOTAL DU PASSIF	11 511 494	9 021 285

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

En milliers de DH

	31/12/2021	31/12/2020
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	552 734	418 713
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	141	1 075
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	248 428	200 112
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	35 888	23 996
Produits sur titres de propriété	26 087	17 000
Produits sur opérations de crédit-bail et de location	85 296	67 354
Commissions sur prestations de service	74 907	58 238
Autres produits bancaires	81 985	50 938
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	268 621	211 257
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	15 764	10 272
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	50 302	46 090
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	87 042	63 207
Charges sur opérations de crédit-bail et de location	55 798	46 970
Autres charges bancaires	59 714	44 718
PRODUIT NET BANCAIRE	284 113	207 456
Produits d'exploitation non bancaire	36 048	2 090
Charges d'exploitation non bancaire	26	-
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	296 226	255 894
Charges de personnel	133 740	106 303
Impôts et taxes	2 576	2 502
Charges externes	68 346	59 048
Autres charges générales d'exploitation	55 519	53 067
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	36 046	34 973
Dotations aux amortissements sur écarts d'acquisition		
Reprises sur écarts d'acquisition		
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES	201 407	23 987
IRRECOUVRABLES		
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	28 266	11 508
Pertes sur créances irrécouvrables	495	658
Autres dotations aux provisions	172 645	11 821
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES	9 541	10 195
AMORTIES		
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	3 969	7 908
Récupérations sur créances amorties	83	410
Autres reprises de provisions	5 489	1 877
RESULTAT COURANT	- 167 957	- 60 139
Produits non courants	749	2 946
Charges non courantes	5 100	3 554
RESULTAT AVANT IMPOTS	- 172 308	- 60 747
Impôts sur les résultats	3 480	2 529
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	- 175 787	- 63 276

HORS BILAN

En milliers de DH

	31/12/2021	31/12/2020
ENGAGEMENTS DONNES	689 863	600 995
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	687 032	598 147
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés		-
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	2 831	2 848
Titres achetés à réméré		
Autres titres à livrer		
ENGAGEMENTS RECUS	7 198 457	5 525 711
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	7 198 457	5 525 711
Engagements de garantie reçus de la clientèle		
Titres vendus à réméré		
Autres titres à recevoir		

ETAT DES SOLDES DE GESTION

En milliers de DH

TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS	31/12/2021	31/12/2020
(+) Intérêts et produits assimilés	284 458	225 183
(-) Intérêts et charges assimilés	153 109	119 569
MARGE D'INTERET	131 350	105 614
(+) Produits sur opérations de crédit-bail et de location	85 296	67 354
(-) Charges sur opérations de crédit-bail et de location	55 798	46 970
RESULTAT DES OPERATIONS DE CREDIT BAIL ET DE LOCATION	29 498	20 384
(+) Commissions perçues	80 532	62 181
(-) Commissions servies	21 198	13 091
MARGE SUR COMMISSION	59 334	49 090
(±) Résultat des opérations sur titres de transaction	- 1 393	- 226
(±) Résultat des opérations sur titres de placement	28 318	9 453
(±) Résultat des opérations de change	21 220	11 401
(±) Résultat des opérations sur produits dérivés		
RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHE	48 145	20 629
(+) Divers autres produits bancaires	26 565	17 676
(-) Diverses autres charges bancaires	10 779	5 937
PRODUIT NET BANCAIRE	284 113	207 457
(±) Résultat des opérations sur immobilisations financières	- 138 863	-
(+) Autres produits d'exploitation non bancaire	36 048	2 090
(-) Autres charges d'exploitation non bancaire	26	
(-) Charges générales d'exploitation	296 226	255 894
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	- 114 953	- 46 347
(±) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	- 24 710	- 3 849
(±) Autres dotations nettes de reprises aux provisions	- 28 294	- 9 943
(±) Dotations nettes des reprises aux amortissements des écarts d'acquisition		
RESULTAT COURANT	- 167 957	- 60 139
RESULTAT NON COURANT	- 4 351	- 608
(-) Impôts sur les résultats	3 480	2 529
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	- 175 787	- 63 276

II- CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	31/12/2021	31/12/2020
(±) RESULTAT NET DE L'EXERCICE	- 175 787	- 63 276
(+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	36 046	34 973
(+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	138 863	-
(+) Dotations aux provisions pour risques généraux	32 659	11 821
(+) Dotations aux provisions réglementées		
(+) Dotations non courantes	5 489	1 877
(-) Reprises de provisions	457	-
(-) Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	26	-
(+) Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
(-) Plus-values de cession des immobilisations financières		-
(+) Moins-values de cession des immobilisations financières	-	
(-) Reprises de subventions d'investissement reçues	-	
(±) CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	25 860	- 18 359
(-) Bénéfices distribués		
(±) AUTOFINANCEMENT	25 860	- 18 359

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

En milliers de DH

	31/12/2021	31/12/2020
(+) Produits d'exploitation bancaire perçus	518 263	401 764
(+) Récupérations sur créances amorties		
(+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	36 340	5 036
(-) Charges d'exploitation bancaire versées	- 258 841	- 201 644
(-) Charges d'exploitation non bancaire versées	-	-
(-) Charges générales d'exploitation versées	- 265 281	- 224 474
(-) Impôts sur les résultats versés	- 3 479	- 2 529
I. Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	27 002	- 21 847
Variation des :		
(±) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-	74 449
(±) Créances sur la clientèle	- 1 127 128	- 1 523 431
(±) Titres de transaction et de placement	- 651 696	- 265 966
(±) Autres actifs	- 207 196	- 6 270
(±) Immobilisations données en crédit-bail et en location	- 150 507	- 127 340
(±) Créances acquises par affacturage		
(±) Créances subordonnées		
(±) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	416 785	484 160
(±) Dépôts de la clientèle	1 509 523	829 935
(±) Titres de créance émis	398 758	221 123
(±) Autres passifs	- 56 645	179 374
(±) Dettes subordonnées		
II. Solde des variations des actifs et passifs d'exploitations	131 894	- 133 965
III. FLUX DE TRESORERIE NETS DES ACTIVITES D'EXPLOITATION (I + II)	158 896	- 155 812
(+) Produit des cessions d'immobilisations financières		
(+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	69 305	
(-) Acquisition d'immobilisations financières	- 439 804	- 18 000
(-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	- 29 934	- 34 237
(+) Intérêts perçus		
(+) Dividendes perçus	24 859	14 099
IV. FLUX DE TRESORERIE NETS DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	- 375 574	- 38 138
(+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
(+) Emission de dettes subordonnées	200 000	
(+) Emission d'actions et (-) Remboursement capitaux propres et assimilés	65 086	400 000
(-) Dividendes versés		
(-) Intérêts versés		
V. FLUX DE TRESORERIE NETS DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	265 086	400 000
VI. IMPACT DES ECARTS DE CONVERSION		
VII. VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (III+IV+V+VI)	48 408	206 050
VIII. TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	637 545	431 495
IX. TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	685 953	637 545

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES

INDICATION DES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ETABLISSEMENT

LES METHODES UTILISEES SONT CONFORMES AUX NORMES PCEC

ETAT DES DEROGATIONS

INDICATIONS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
-----------------------------	--------------------------------	---

I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux

II. Dérogations aux méthodes d'évaluation

Neant

III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse

INDICATIONS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
-----------------------------	--------------------------------	---

I. Changements affectant les méthodes d'évaluation

II. Changements affectant les règles de présentation

Neant

CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

En milliers de DH

CREANCES	Bank Al Maghrib, Trésor Public et Services des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	Total au 31/12/2020	Total au 31/12/2019
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	115 528	3 752	-	566 128	685 407	509 460
VALEURS RECUES EN PENSION						-
- Au jour le jour						
- A terme						-
PRETS DE TRESORERIE						26 714
- Au jour le jour						26 714
- A terme						-
PRETS FINANCIERS						
AUTRES CREANCES						
INTERETS COURUS A RECEVOIR						501
CREANCES EN SOUFFRANCE						
TOTAL	115 528	3 752	-	566 128	685 407	536 675

CREANCES SUR LA CLIENTELE

En milliers de DH

CREANCES	Secteur public	Secteur privé			Total au 31/12/2021	Total au 31/12/2020
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
CREDITS DE TRESORERIE	-	236 997	2 673 874	457 316	3 368 187	2 436 152
- Comptes à vue débiteurs	-	236 997	146 560	141 355	524 912	450 953
- Créances commerciales sur le Maroc	-	-	-	-	-	-
- Crédits à l'exportation	-	-	-	-	-	-
- Autres crédits de trésorerie	-	-	2 527 314	315 961	2 843 275	1 985 199
CREDITS A LA CONSOMMATION	-	-	-	8 417	8 417	5 950
CREDITS A L'EQUIPEMENT	-	-	-	-	-	15 000
CREDITS IMMOBILIERS	-	-	6 946	2 706 807	2 713 753	2 083 039
AUTRES CREDITS	-	-	21 929	12	21 941	494 040
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	-	-	-	-	-	-
INTERETS COURUS A RECEVOIR	-	16 342	29 318	12 935	58 594	32 638
CREANCES EN SOUFFRANCE (nettes)	-	-	-	52 532	52 532	29 890
- Créances pré-douteuses	-	-	-	3 508	3 508	7 382
- Créances douteuses	-	-	-	4 411	4 411	-
- Créances compromises	-	-	-	44 612	44 612	22 508
TOTAL	-	253 339	2 732 067	3 238 019	6 223 424	5 096 709

VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATEGORIE D'EMETTEUR

En milliers de DH

TITRES	Etablissements de crédit et assimilés	Emetteurs publics	Emetteurs privés		Total 31/12/2021	Total 31/12/2020
			financiers	non financiers		
TITRES COTES	16	-	36	56 881	56 933	51 019
Bons du Trésor et valeurs assimilées					-	-
Obligations					-	-
Autres titres de créances					-	-
Titres de propriété	16	-	36	56 881	56 933	51 019
TITRES NON COTES	9 495	1 518 944	227 890	45 168	1 801 496	1 155 728
Bons du Trésor et valeurs assimilées		1 518 944			1 518 944	832 211
Obligations			54 765	45 168	99 933	107 592
Autres titres de créances	9 495				9 495	160 110
Titres de propriété			173 125		173 125	55 815
TOTAL	9 511	1 518 944	227 926	102 049	1 858 429	1 206 747

VALEURS DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT

(en milliers MAD)

TITRES	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
TITRES DE TRANSACTION	-	-	-	-	-	-
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	-	-	-	-	-	-
OBLIGATIONS						
AUTRES TITRES DE CREANCE						
TITRES DE PROPRIETE						
TITRES DE PLACEMENT	1 792 369	1 786 407	57 686 900	3 662	9 625	9 625
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	1 503 783	1 500 082	1 454 600	975	4 676	4 676
OBLIGATIONS	98 380	98 408	96 922	43	15	15
AUTRES TITRES DE CREANCE	10 341	9 495	8 400	-	846	846
TITRES DE PROPRIETE	234 145	232 403	232 403	2 345	4 088	4 088
TITRES D'INVESTISSEMENT						
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES						
OBLIGATIONS						
AUTRES TITRES DE CREANCE						

DETAIL DES AUTRES ACTIFS

(en milliers MAD)

	15/07/2065	14/02/2026
INSTRUMENTS OPTIONNELS	14 057	-
Instruments optionnels achetés	14 057	-
Provisions pour dépréciation des instruments optionnels achetés		
OPERATIONS DIVERSES SUR TITRES	60 463	46 067
Comptes de règlements des opérations sur titres	60 463	46 067
Diverses autres opérations sur titres	-	-
Provisions pour créances en souffrance sur opérations diverses		
DEBITEURS DIVERS	306 989	174 373
Sommes dues par l'Etat	100 986	124 023
Sommes dues par les organismes de prévoyance		
Sommes diverses dues par le personnel	963	139
Comptes clients de prestations non bancaires	123 126	15 804
Divers autres débiteurs	81 914	34 407
VALEURS ET EMPLOIS DIVERS	-	
Valeurs et emplois divers		
Provisions pour dépréciation des valeurs et emplois divers		
COMPTES DE REGULARISATION	103 327	54 872
Produits à recevoir	437	3 949
Charges constatées d'avance	6 620	5 165
Frais préliminaires	6 883	11 187
Autres comptes de régularisation	89 386	34 570
CREANCES EN SOUFFRANCE SUR OPERATIONS DIVERSES	-	-
TOTAL	481 813	275 312

TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES

(en milliers MAD)

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital (%)	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice	
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net		
Participation dans les entreprises liées										
CFG MARCHES	CFG MARCHES	MARCHES DES CAPITAUX	20 000	100,00%	15 389	15 389	31/12/2021	31 155	4 321	10 000
CFG FINANCE	CFG FINANCE	FINANCE D'ENTREPRISE	10 000	100,00%	29 633	133	31/12/2021	-	1 033	-
CFG GESTION	CFG GESTION	GESTION DE PORTEFEUILLE	5 000	99,99%	5 506	5 506	31/12/2021	33 237	17 846	13 500
CFG GESTION PRIVEE	CFG GESTION PRIVEE	GESTION DE PORTEFEUILLE	1 000	99,94%	1 000	1 000	31/12/2021	2 825	-	46
CFG ASSOCIES	CFG ASSOCIES	SOCIETE DE PARTICIPATION	1 525	99,34%	10 729	2 334	30/06/2021	2 877	4 528	-
T CAPITAL GESTION	T CAPITAL GESTION	PROMOTION IMMOBILIERE	300	51,07%	38	38	31/12/2021	-	22 923	-
CFG IT	CFG IT	GROUPEMENT D'INTERET ECONOMIQUE	5 010	98,00%	4 885	4 885	31/12/2021	2 160	-	-
CFG ASSURANCES	CFG ASSURANCES	COURTAGE EN ASSURANCE	100	100,00%	380	380	31/12/2021	1 865	1 701	1 360
VILLA ROOSVELT	VILLA ROOSVELT	SOCIETE D'INVESTISSEMENT	106 000	71,70%	68 350	68 350	30/06/2021	37 722	-	688
REIM PARTNERS	REIM PARTNERS	GESTION DE PORTEFEUILLE	1 000	30,00%	56 104	56 104	31/12/2021	9 638	8 490	-
Autres titres de participation										
MUTANDIS AUTOMOBILE	MUTANDIS AUTOMOBILE	HOLDING	630 000	4,00%	25 215	5 215	31/12/2021	130 356	2 990	-
CFG DEVELOPPEMENT	CFG DEVELOPPEMENT	CAPITAL INVESTISSEMENT	3 864	81,00%	4 825	4 825	31/12/2021	3 899	-	228
ECOLOGIA	ECOLOGIA	ENERGIE RENOUVELABLE	10 000	100,00%	10 000	2 000	30/06/2019	8 691	-	28
T CAPITAL GROUP	T CAPITAL GROUP	SOCIETE D'INVESTISSEMENT	682 565	10,21%	170 311	-	31/12/2021	427 507	-	8 629
FONDS DARIF	FONDS DARIF	GESTION RIAD	50 000	4,00%	1 845	1 845	31/12/2018	32 154	-	1 256
TOTAL PARTICIPATIONS					404 210	168 005				24 860
EMPLOIS ASSIMILES					144 647	139 830				
TOTAL GENERAL					548 857	307 835				24 860

CREANCES SUBORDONNEES

(en milliers MAD)

CREANCES SUBORDONNEES	Montant			Dont entreprises liées et apparentées	
	31/12/2016		31/12/2015	31/12/2016	31/12/2015
	Brut	Provisions	Net	Net	Net
<u>Créances subordonnées aux établissements de crédit et assimilés</u>	-	-	-	-	-
<u>Créances subordonnées à la clientèle</u>	-	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-	-

NEANT

IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL, EN LOCATION

(en milliers MAD)

NATURE	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions			Montant net à la fin de l'exercice
					Dotation au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotation au titre de l'exercice	Reprises de provisions	Cumul des provisions	
<u>Immobilisations données en crédit-bail et en location avec option d'achat</u>	854 270	191 965	611	1 045 624	55 426	128 505	240	687	240	916 879
Crédit-bail sur immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Crédit-bail mobilier	74 659	21 648	611	95 696	16 653	51 383	-	232	-	44 313
Crédit-bail mobilier en cours	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Crédit-bail mobilier loué	74 659	21 648	611	95 696	16 653	51 383	-	232	-	44 313
Crédit-bail mobilier non loué après résiliation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Crédit-bail immobilier	762 330	159 655	-	921 985	38 774	77 123	240	455	240	844 623
Crédit-bail immobilier en cours	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Crédit-bail immobilier loué	762 330	23 784	-	786 114	38 774	77 123	240	455	240	708 751
Crédit-bail immobilier non loué après résiliation	-	135 871	-	135 871	-	-	-	-	-	135 871
Loyers courus à recevoir	4 976	9 825	-	14 801	-	-	-	-	-	14 801
Loyers restructurés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Loyers impayés	12 304	837	-	13 142	-	-	-	-	-	13 142
Créances en souffrance	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<u>Immobilisation données en location simple</u>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Biens mobiliers en location simple	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Biens immobiliers en location simple	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Loyers courus à recevoir	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Loyers restructurés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Loyers impayés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances en souffrance	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	854 270	191 965	611	1 045 624	55 426	128 505	240	687	240	916 879

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPOREELES

En milliers de DH

IMMOBILISATIONS	MONTANT BRUT AU DEBUT DE L'EXERCICE	MONTANT DES ACQUISITIONS AU COURS DE L'EXERCICE	MONTANT DES CESSIONS OU RETRAITS AU COURS DE L'EXERCICE	MONTANT BRUT DE FIN DE L'EXERCICE	AMORTISSEMENTS ET/OU PROVISIONS			CUMUL	MONTANT NET DE FIN DE L'EXERCICE
					MONTANT DES AMORTISSEMENT S ET/OU PROVISIONS AU DEBUT DE L'EXERCICE	DOTATION AU TITRE DE L'EXERCICE	MONTANT DES AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS SORTIES		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	429 683	11 052	-	440 735	53 269	9 078	-	62 347	378 388
. Droit au bail	3 445	-	-	3 445	127	42	-	169	3 276
. Immobilisations en recherche et développement	64 084	9 915	-	73 999	36 415	7 084	-	43 499	30 500
. Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	362 154	1 138	-	363 291	16 728	1 952	-	18 680	344 612
. Immobilisations incorporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	404 015	49 585	100 008	353 593	131 170	26 968	2	158 136	195 457
. Immeubles d'exploitation	163 745	6 020	69 276	100 489	13 959	3 200	-	17 159	83 331
. Mobilier et Matériel d'exploitation	102 853	23 123	29	125 948	67 120	15 597	2	82 715	43 233
. Autres immobilisations corporelles d'exploitation	137 417	20 442	30 704	127 155	50 091	8 171	-	58 262	68 893
. Autres immobilisations corporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	833 698	60 638	100 008	794 328	184 439	36 046	2	220 483	573 845

PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS

							(en milliers MAD)
Date de cession ou de retrait	Nature	Montant Brut	Amortissements cumulés	Valeur nette comptable	Produit de cession	Plus-values de cession	Moins-values de cession
23/12/2021	Matériel roulant rattaché à l'exploitation	6 583,25	3,61	6 579,64	10 000,00	3 420,36	
13/12/2021	Matériel roulant rattaché à l'exploitation	6 280,00	3,44	6 276,56	194 642,00	188 365,44	
30/11/2021	Matériel roulant rattaché à l'exploitation	5 759,59	1 803,14	3 956,45	132 402,83	128 446,38	
01/01/2021	Matériel roulant rattaché à l'exploitation	4 465,85	412,43	4 053,42	110 000,00	105 946,58	
01/01/2021	Matériel roulant rattaché à l'exploitation	5 417,87	2,97	5 414,90	10 000,00	4 585,10	
29/12/2021	Terrain	69 276 000,00	-	69 276 000,00	69 276 000,00	-	
TOTAL		69 304 507	2 226	69 302 281	69 733 045	430 764	-

DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

(en milliers MAD)

DETTES	ETABLISSEMENTS DE CREDIT AU MAROC			AUTRES ETABLISSEMENT S DE CREDITS ET ASSIMILES A L'ETRANGER	TOTAL AU 31/12/2020	TOTAL AU 31/12/2019
	BANK AL- MAGHRIB TRESOR PUBLIC ET SERVICE DES CHEQUES POSTAUX	BANQUES AU MAROC	AUTRES ETABLISSEMENTS DE CREDITS ET ASSIMILES AU MAROC			
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS						
VALEURS DONNEES EN PENSION	1 000 089	-			1 000 089	465 029
- Au jour le jour					-	-
- A terme	1 000 089				1 000 089	465 029
EMPRUNTS DE TRESORERIE	220 000	189 297			409 297	422 164
- Au jour le jour		105 165			105 165	100 000
- A terme	220 000	84 132			304 132	322 164
EMPRUNTS FINANCIERS						
AUTRES DETTES						
- Au jour le jour						
- A terme						
DETTES OPERATIONS DE CREDIT BAIL						
INTERETS COURUS A PAYER	1 311	-			1 311	1 553
- Au jour le jour						
- A terme	1 311				1 311	1 553
TOTAL	1 221 399	189 297	-	-	1 410 696	888 746

DEPOTS DE LA CLIENTELE

En milliers de DH

DEPOTS	Secteur public	Secteur privé			TOTAL AU 31/12/2021	TOTAL AU 31/12/2020
		Entreprise financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
Comptes à vue créditeurs	2	287 490	917 123	2 459 932	3 664 547	2 577 281
Comptes d'épargne	-	-	-	585 829	585 829	418 973
Dépôts à terme	-	574 000	567 666	307 375	1 449 041	1 225 514
Autres comptes créditeurs	-	-	128 697	-	128 697	98 611
Interets courus à payer	-	7 395	6 467	3 215	17 078	15 289
TOTAL	2	868 885	1 619 953	3 356 351	5 845 191	4 335 668

TITRES DE CREANCES EMIS

En milliers de DH

NATURE DES TITRES(1)	Caractéristiques					Montant	Dont		Montant non amorti des primes d'émission ou de remboursement
	Date de jouissance	Date d'échéance	Valeur nominal unitaire en Dhs	Taux nominal	Mode de remboursement (2)		Entreprises liées	Autres apparentés	
Certificats de dépôt	01/02/2021	01/02/2022	100 000,00	0,01%	In fine	3 100	-	-	-
Certificats de dépôt	16/02/2021	15/02/2022	100 000,00	2,70%	In fine	15 000	-	-	-
Certificats de dépôt	19/02/2021	18/02/2022	100 000,00	2,70%	In fine	10 000	-	-	-
Certificats de dépôt	19/02/2021	01/03/2022	100 000,00	0,01%	In fine	5 300	-	-	-
Certificats de dépôt	10/03/2021	09/03/2022	100 000,00	2,60%	In fine	10 000	-	-	-
Certificats de dépôt	05/04/2021	04/04/2022	100 000,00	2,60%	In fine	50 000	-	-	-
Certificats de dépôt	13/04/2021	12/04/2022	100 000,00	2,60%	In fine	50 000	-	-	-
Certificats de dépôt	13/10/2021	13/04/2022	100 000,00	2,70%	In fine	10 000	-	-	-
Certificats de dépôt	16/03/2021	18/04/2022	100 000,00	2,70%	In fine	8 000	-	-	-
Certificats de dépôt	20/04/2021	19/04/2022	100 000,00	2,60%	In fine	65 000	-	-	-
Certificats de dépôt	22/10/2021	22/04/2022	100 000,00	2,40%	In fine	5 000	-	-	-
Certificats de dépôt	11/05/2021	10/05/2022	100 000,00	2,50%	In fine	40 000	-	-	-
Certificats de dépôt	12/05/2021	11/05/2022	100 000,00	2,50%	In fine	50 000	-	-	-
Certificats de dépôt	17/05/2021	16/05/2022	100 000,00	2,50%	In fine	25 000	-	-	-
Certificats de dépôt	09/06/2021	08/06/2022	100 000,00	2,50%	In fine	100 000	-	-	-
Certificats de dépôt	11/06/2021	10/06/2022	100 000,00	2,50%	In fine	100 000	-	-	-
Certificats de dépôt	15/06/2021	15/06/2022	100 000,00	3,15%	In fine	24 000	-	-	-
Certificats de dépôt	30/12/2021	30/06/2022	100 000,00	3,20%	In fine	470 000	-	-	-
Certificats de dépôt	29/07/2021	29/07/2022	100 000,00	3,00%	In fine	50 000	-	-	-
Certificats de dépôt	18/08/2021	17/08/2022	100 000,00	2,50%	In fine	50 000	-	-	-
Certificats de dépôt	15/09/2021	14/09/2022	100 000,00	2,50%	In fine	130 000	-	-	-
Certificats de dépôt	17/09/2021	19/09/2022	100 000,00	2,80%	In fine	200 000	-	-	-
Certificats de dépôt	01/11/2021	31/10/2022	100 000,00	2,60%	In fine	10 000	-	-	-
Certificats de dépôt	05/11/2021	04/11/2022	100 000,00	2,40%	In fine	100 000	-	-	-
Certificats de dépôt	28/12/2020	31/01/2024	100 000,00	3,00%	In fine	15 000	-	-	-
Certificats de dépôt	11/12/2021	11/12/2024	100 000,00	2,68%	In fine	150 000	-	-	-
Certificats de dépôt	11/12/2021	11/12/2024	100 000,00	3,40%	In fine	350 000	-	-	-
Certificats de dépôt	18/12/2021	18/12/2024	100 000,00	3,40%	In fine	50 000	-	-	-
Certificats de dépôt	18/12/2021	18/12/2024	100 000,00	3,05%	In fine	150 000	-	-	-
Certificats de dépôt	04/09/2021	04/09/2025	100 000,00	3,00%	In fine	80 000	-	-	-
Certificats de dépôt	15/04/2021	30/03/2026	100 000,00	2,49%	In fine	109 600	-	-	-
Certificats de dépôt	21/05/2021	30/09/2027	100 000,00	3,00%	In fine	100 000	-	-	-
Certificats de dépôt	13/07/2021	30/09/2027	100 000,00	3,00%	In fine	100 000	-	-	-
Certificats de dépôt	28/09/2021	29/11/2027	100 000,00	3,00%	In fine	100 000	-	-	-
TOTAL						2 785 000	-	-	-

(1) Il s'agit de : Certificats de dépôt - Emprunts obligataires - Bons de sociétés de financement - Autres titres de créance

(2) Amortissement : Annuel - In fine

DETAIL DES AUTRES PASSIFS

En milliers de DH

	31/12/2021	31/12/2020
INSTRUMENTS OPTIONNELS VENDUS	-	-
Instrument vendus		
COMPTE DE REGLEMENT D'OPERATIONS SUR TITRES	93 976	152 481
Dettes sur titres	93 619	152 426
Versement à effectuer sur titres non libérés		
Provisions pour service financier aux émetteurs	357	55
Sommes réglées par la clientèle à reverser aux émetteurs		
CREDITEURS DIVERS	61 814	75 132
Sommes dues à l'état	33 288	28 897
Sommes dues aux organismes de prévoyance	2 811	7 583
Sommes diverses dues au personnel	3 171	3 105
Sommes diverses dues aux actionnaires et associés	2 771	2 771
Fournisseurs de biens et de services	19 650	32 140
Divers autres créditeurs	122	637
COMPTES DE REGULARISATION	176 401	161 223
Charges à payer	23 076	22 004
Produits Constates d'avance	62 863	47 683
Autres comptes de régularisation	90 462	91 536
TOTAL	332 191	388 836

PROVISIONS

En milliers de DH

PROVISIONS	ENCOURS 31/12/2020	DOTATIONS	REPRISES	AUTRES VARIATIONS	ENCOURS 31/12/2021
PROVISIONS, DEDUITES DE L'ACTIF, SUR :	133 609	178 119	14 269	-	297 461
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	19 252	28 266	3 969	-	43 549
Titres de transaction	-	-	-	-	-
Titres de placement	9 613	9 625	9 613	-	9 625
Titres de participation et emplois assimilés	102 160	138 863	-	-	241 023
Titres d'investissement	-	-	-	-	-
Créances sur crédit-bail et en location	-	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles et corporelles	-	-	-	-	-
Autres actifs	1 900	1 124	-	-	3 024
Créances subordonnées	-	-	-	-	-
Immobilisations données en crédit-bail	687	240	687	-	240
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	12 966	32 659	5 489	-	40 136
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	-	-	-	-	-
Provisions pour risques de change	-	-	-	-	-
Provisions pour risques généraux	12 966	32 659	5 489	-	40 136
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	-	-	-	-	-
Provisions pour autres risques et charges	-	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-	-

SUBVENTIONS, FONDS PUBLICS AFFECTES ET FONDS SPECIAUX DE GARANTIE

En milliers de DH

	Objet économique	Montant global	Montant 31/12/2016	Utilisation 31/12/2017	Montant 31/12/2017
<u>Subventions</u>	-	-	-	-	-
<u>Fonds publics affectés</u>	-	-	-	-	-
<u>Fonds spéciaux de garantie</u>	-	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-	-

NEANT

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En milliers de DH

	Encours 31/12/2020	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 31/12/2021
Ecart de réévaluation	-	-	-	-
Réserves et primes liés au capital	915 560	-	48 803	964 363
Réserve légale	6 830	-	-	6 830
Autres réserves	3 084	-	-	3 084
Primes d'émission, de fusion et d'apport	905 646	-	48 803	954 449
Capital	542 890	-	16 283	559 173
- Capital appelé	542 890	-	16 283	559 173
- Capital non appelé	-	-	-	-
- Certificats d'investissement	-	-	-	-
'- Fonds de dotation	-	-	-	-
Actionnaires, Capital non versé	-	-	-	-
Report à nouveau (+/-)	- 407 947	- 63 276	-	- 471 223
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-	-	-
Résultat net del'exercice (+/-)	- 63 276	63 276	- 175 788	- 175 788
TOTAL	987 226	-	- 110 701	876 525

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

En milliers de DH

ENGAGEMENTS	31/12/2021	31/12/2020
<u>Engagements de financement et de garantie donnés</u>	689 863	600 995
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Crédits documentaires import	-	-
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Ouvertures de crédit confirmés	-	-
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
Autres engagements de financement donnés	-	-
Engagements de financement en faveur de la clientèle	687 032	598 147
Crédits documentaires import	-	-
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Ouvertures de crédit confirmés	687 032	598 147
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
Autres engagements de financement donnés	-	-
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Crédits documentaires export confirmés	-	-
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Garanties de crédits données	-	-
Autres cautions, avals et garanties donnés	-	-
Engagements en souffrance	-	-
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	2 831	2 848
Garanties de crédits données	-	-
Caution et garanties en faveur de l'administration publique	-	-
Autres cautions et garanties données	2 831	2 848
Engagements en souffrance	-	-
<u>Engagements de financement et de garantie reçus</u>	7 198 457	5 525 711
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Ouvertures de crédit confirmés	-	-
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Autres engagements de financement reçus	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Garanties de crédits	-	-
Autres garanties reçues	-	-
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	7 198 457	5 525 711
Garanties de crédits	7 198 457	5 525 711
Autres garanties reçues	-	-

ENGAGEMENTS SUR TITRES

		En milliers de DH
ENGAGEMENTS		Montant
<u>Engagements donnés</u>		-
Titres achetés à réméré		-
Autres titres à livrer		-
	NEANT	
<u>Engagements reçus</u>		-
Titres vendus à réméré		-
Autres titres à recevoir		-

OPERATIONS DE CHANGE A TERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DERIVES

En milliers de DH

	Opérations de couverture		Autres opérations	
	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2020
<u>Opérations de change à terme</u>	1 221 090	212 949	-	-
Devises à recevoir	49 233	88 710	-	-
Dirhams à livrer	49 233	88 710	-	-
Devises à livrer	561 312	17 764	-	-
Dirhams à recevoir	561 312	17 764	-	-
<i>Dont swaps financiers de devises</i>	465 100	53 129	-	-
<u>Engagements sur produits dérivés</u>		-	-	-
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt	-	-	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt	-	-	-	-
Engagements sur marchés réglementés de cours de change	-	-	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change	-	-	-	-
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments	-	-	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments	-	-	-	-

VALEURS ET SURETES RECUES ET DONNEES EN GARANTIE

En milliers de DH

VALEURS ET SURETES RECUES EN GARANTIE	Valeur comptable nette	Rubrique de l'Actif ou du Hors Bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances ou des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	-		-
Autres titres			
Hypothèques	3 458 915	Créances sur la clientèle	2 701 472
Autres valeurs et sûretés réelles	3 739 542	Créances sur la clientèle et titres de transaction et de placement	1 261 081
TOTAL	7 198 457		3 962 553

En milliers de DH

VALEURS ET SURETES DONNEES EN GARANTIE	Valeur comptable nette	Rubrique du passif ou du Hors Bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	-		-
Autres titres	-		-
Hypothèques	-		-

VENTILATION DES EMPLOIS ET RESSOURCES SUIVANT LA DUREE RESIDUELL

En milliers de DH

	D ≤ 1 mois	1 mois < D ≤ 3 mois	3 mois < D ≤ 1 an	1 an < D ≤ 5 ans	D > 5 ans	TOTAL
Actif						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-	-	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	6 644	10 053	561 798	994 951	3 961 480	5 534 926
Titres de créance	59 970	491 359	1 006 895	43 592	10 688	1 612 504
Créances subordonnées						
Crédit-bail et assimilé	500		29 989	119 794	731 527	881 810
TOTAL	67 114	501 412	1 598 682	1 158 337	4 703 695	8 029 240
Passif						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1 084 221	-	-	220 000	-	1 304 221
Dettes envers la clientèle	138 505,00	320 374	950 050	40 112	-	1 449 041
Titres de créance émis		43 400	1 537 000	904 600	300 000	2 785 000
Emprunts subordonnés				-	200 000	200 000
TOTAL	1 222 726	363 774	2 487 050	1 164 712	500 000	5 738 262

CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MEME BENEFICIAIRE

(en milliers MAD)

Prénom et nom ou dénomination du bénéficiaire	Montant global des risques	% en FP	Montant des risques dépassant 10% des fonds propres			
			Crédits par décaissement	Crédit par signature	Montant des titres détenus dans le capital du bénéficiaire	ARC atténué par des garanties
RISMA	152,177.12	19%	127,289.93	-	24,887.19	-
ITISSALAT AL MAGHRIB	136,732.21	17%	136,200.28	-	531.93	-
SAHAM SUPPORT SERVICES	135,288.89	17%	83,366.33	51,922.57	-	-
MUTANDIS	124,791.04	16%	117,304.53	-	7,486.51	-
RETAIL HOLDING	770,786.92	98%	732,618.44	25,100.00	13,068.48	- 648,166.67
BRICOMA	97,648.31	12%	44,304.96	53,343.36	-	- 1,500.00
HOLMARCOM	92,526.29	12%	92,463.69	11.32	51.28	-
AUTO NEJMA MAROC	85,523.17	11%	52,720.99	32,802.17	-	-
AL AKARIA DEVELOPPEMENT	85,211.00	11%	76,911.00	8,300.00	-	-
LEGACY CAPITAL	91,750.50	12%	73,250.50	18,500.00	-	- 7,072.00
TGCC / GARAN	181,330.38	23%	171,234.18	9,000.00	1,096.20	- 106,626.73
GROUPE HUMANITAS	79,855.07	10%	79,829.07	26.00	-	- 12,106.75
CLINIQUES INTERNATIONALES DU MAROC	121,168.34	15%	121,168.34	-	-	- 60,584.17
ONCOLOGIE ET DIAGNOSTIC DU MAROC	94,223.75	12%	94,219.63	4.12	-	- 36,840.00
ALUMINUM DU MAROC / HOLDING SA	80,464.68	10%	80,463.43	-	1.25	- 80,000.00

VENTILATION DU TOTAL DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DE L'HORS BILAN EN MONNAIE ETRANGERE

(en milliers MAD)

	Montant
<u>Actif</u>	590 417
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	570 471
Créances sur la clientèle	19 946
Titres de transaction et de placement et d'investissement	
Autres actifs	
Titres de participation et emplois assimilés	
Créances subordonnées	
Immobilisations données en crédit-bail et location	
Immobilisations incorporelles et corporelles	
<u>Passif</u>	275 040
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	50
Dépôts de la clientèle	274 990
Titres de créance émis	
Autres passifs	
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	
Dettes subordonnées	
<u>hors bilan</u>	233
Engagements donnés	233
Engagements reçus	

MARGES D'INTERET

En milliers de DH

	31/12/2021	31/12/2020
+ Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit (a)	141	1 075
- Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit (b)	15 764	10 272
Marge d'intérêts sur opérations avec les établissements de crédit (1)	- 15 623	- 9 196
+ Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle (a)	248 428	200 112
- Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle (b)	50 302	46 090
Marge d'intérêts sur opérations avec la clientèle (2)	198 126	154 021
+ Intérêts et produits assimilés sur titres de créance (a)	35 888	23 996
- Intérêts et charges assimilées sur titres de créance (b)	87 042	63 207
Marge d'intérêts sur opérations sur titres de créances (3)	- 51 154	- 39 211
+ Produits sur opérations de crédit-bail et de location (a)	85 296	67 354
- Charges sur opérations de crédit-bail et de location (b)	55 798	46 970
Marge d'intérêts sur opérations en crédit-bail et en location (4)	29 498	20 384
MARGE D'INTERET = (1)+(2)+(3)+(4)	160 848	125 998

PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIETE

En milliers de DH

	31/12/2021	31/12/2020
PRODUITS SUR TITRES DE PLACEMENT. TITRES DE PROPRIETE	1 229	2 901
Dividendes sur titres d'OPCVM	1	389
Dividendes sur autres titres de propriété	1 228	2 511
Autres produits sur titres de propriété	-	-
PRODUITS SUR TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES	24 859	14 099
Dividendes sur titres de participation entreprises liées	24 859	14 099
Dividendes sur titres de participation	-	-
Dividendes sur titres de l'activité de portefeuille	-	-
Autres produits sur titres de participation et emplois assimilés	-	-
TOTAL	26 087	17 000

COMMISSIONS

En milliers de DH

	31/12/2021	31/12/2020
Commissions sur prestations de service	74 907	58 238
Commissions sur fonctionnement de compte	13 065	10 777
Commissions sur moyens de paiement	15 383	10 157
Commissions sur opérations sur titres	6 798	4 899
Commissions sur titres en gestion ou en dépôt	29 654	23 838
Commissions sur prestations de service sur crédit	1 223	1 380
Produits sur activités de conseil et d'assistance	1 000	-
Commissions sur ventes de produits d'assurance	3 189	2 099
Autres produits sur prestations de service	4 595	5 088
Produits sur engagements sur titres	1 375	1 514
- Commissions de placement sur le marché primaire	1 375	1 514
- Commissions de garantie sur la marché primaire	-	-
Produits sur engagements sur produits dérivés	-	-
- Commissions sur produits dérivés	-	-
Produits sur opérations de change	4 250	2 429
- Commissions sur opérations de change virements	4 250	2 429
- Commissions sur opérations de change billes	-	-
TOTAL COMMISSIONS	80 532	62 181

RESULTAT SUR OPERATIONS DE MARCHÉ

En milliers de DH

	31/12/2021	31/12/2020
+ Gains sur titres de transaction	679	-
- Pertes sur titres de transaction	2 072	226
Résultat des opérations sur titres de transactions	- 1 393	- 226
+ Plus-values sur cessions des titres de placement	43 674	32 157
+ Reprises de provisions pour dépréciation des titres de placement	9 613	2 207
- Moins-values de cession sur titres de placement	15 341	15 298
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de placement	9 627	9 613
Résultat des opérations sur titres de placement	28 318	9 453
+ Gains sur opérations de change virement	21 916	11 954
+ Gains sur opérations de change billets		
- Pertes sur opérations de change virement	406	553
- Pertes sur opérations de change billets	290	-
Résultat des opérations de change	21 220	11 401
+ Gains sur produits dérivés de taux d'intérêt		
+ Gains sur produits dérivés de cours de change		
+ Gains sur produits dérivés d'autres instruments		
- Pertes sur produits dérivés de taux d'intérêt		
- Pertes sur produits dérivés de cours de change		
- Pertes sur produits dérivés d'autres instruments		
Résultat des opérations sur produits dérivés		

CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

En milliers de DH

	31/12/2021	31/12/2020
CHARGES DE PERSONNEL	133 740	106 303
Salaires et appointements	114 780	91 423
Charges d'assurances sociales	13 351	10 803
Charges de retraite	3 688	3 311
Charges de formation	701	104
Autres charges de personnel	1 220	662
CHARGES EXTERNES	68 346	59 048
Loyers de crédit-bail et de location	11 441	12 380
Frais d'entretien et réparation	17 042	12 319
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	4 352	3 289
Transport et déplacements	7 352	2 270
Publicité, publications et relations publiques	3 677	7 258
Autres charges externes	24 481	21 532
AUTRES CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	55 519	53 067
Frais préliminaires	4 888	4 982
Frais d'acquisition des immobilisations	1 634	1 634
Autres charges réparties sur plusieurs exercices	496	1 319
Dons, libéralités et lots	-	-
Diverses autres charges d'exploitation	48 501	45 131

AUTRES PRODUITS ET CHARGES

En milliers de DH

	31/12/2021	31/12/2020
PRODUITS D'EXPLOITATION NON BANCAIRE	36 048	2 090
Produits sur valeurs et emplois divers		
Plus values de cession sur immobilisations financières	-	-
Plus values de cession sur immobilisations Corporelles et incorporelles	-	-
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle même		
Produits accessoires		
Autres produits non bancaires	36 048	2 090
CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE	26	-
Charges sur valeurs et emplois divers	26	-
Moins values de cession sur immobilisations financières	-	-
Moins values de cession sur immobilisations Corporelles et incorporelles	-	-
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	9 541	10 195
Reprises de provisions pour créances en souffrances	3 969	7 908
Récupérations sur créances amorties	83	410
Reprises de provisions pour dépréciation des immobilisations financières	-	-
Reprises de provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles		
Reprises de provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	-	-
Reprise de provision pour autres risques et charges	5 489	1 877
Reprises des autres provisions		
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	201 407	23 987
Dotations aux provisions pour créances en souffrances	28 266	11 508
Pertes sur créances irrécouvrables	495	658
Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	138 863	-
Dotations aux provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature		
Dotations aux provision pour autres risques et charges	32 659	11 821
Dotations aux autres provisions	1 124	-

PASSAGE DU RESULTAT NET COMPTABLE AU RESULTAT NET FISCAL

En milliers de DH

INTITULES	Montant (+)	Montant (-)
I- RESULTAT NET COMPTABLE		
Bénéfice net		
Perte nette		175 788
II- REINTEGRATIONS FISCALES	215 020	
1. Courantes	4 901	
- Cadeaux non déductibles	176	
- Excédent crédit bail	82	
- Dotations non déductibles	830	
- Intérêts	3 077	
- Charges des exercices antérieures	735	
2. Non courantes	210 120	
- Pénalités et majorations fiscales	133	
- Impôts sur les bénéfices	3 480	
- Autres Charges non courantes	5 100	
- Créances devenues irrécouvrables	495	
- Provision pour dépréciation des titres de participation	138 863	
- Provision pour créances en souffrance sur la clientèle	28 266	
- Provision pour risques et charges	32 659	
- Provisions pour valeurs et emplois divers	1 124	
III- DEDUCTIONS FISCALES		35 546
1. Courantes		35 546
- Dividende		26 087
- Reprises des autres provisions pour risques et charges		5 489
- Reprises de provisions pour créances en souffrance sur la clientèle		3 969
2. Non Courantes		-
TOTAL	215 020	211 333
IV. RESULTAT BRUT FISCAL		
Bénéfice brut si T1 > T2 (A)	3 687	
Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)		
V. REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) (1)		
- Exercice n-4		3 687
- Exercice n-3		
- Exercice n-2		
- Exercice n-1		
VI. RESULTAT NET FISCAL		
Bénéfice net fiscal (A-C)	-	
ou déficit net fiscal (B)		
VII. CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES		149 632
VIII. CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER		224 024
- Exercice n-4		69 450
- Exercice n-3		65 842
- Exercice n-2		68 621
- Exercice n-1		20 110

DETERMINATION DU RESULTAT COURANT APRES IMPOTS

(en milliers MAD)

I- DETERMINATION DU RESULTAT		Montant
Résultat courant d'après le compte de produits et charges	-	167 957
(+) Réintégrations fiscales sur opérations courantes		215 020
(-) Déductions fiscales sur opérations courantes		35 546
(=) Résultat courant théoriquement imposable		11 518
(-) Impôt théorique sur résultat courant		3 480
(=) Résultat courant après impôts		8 039

II. INDICATIONS DU REGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYES PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LEGALES SPECIFIQUES

NEANT

DETAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE

(en milliers MAD)

NATURE	Solde au début de l'exercice (1)	Opération comptables de l'exercice (2)	Déclarations de TVA de l'exercice (3)	Solde Fin d'exercice (4=1+2-3)
A. T.V.A. Facturée	2 716	57 324	51 135	8 905
B- TVA à récupérer	38 193	49 832	38 377	49 648
Sur charges	8 766	20 888	17 940	11 714
Sur immobilisations	29 427	28 944	20 438	37 933
C- TVA due ou crédit de TVA (A-B)	- 35 477	7 492	12 757	- 40 742

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Montant du capital : 559 173 300,00
 Montant du capital social souscrit non appelé : -
 Valeur nominale des titres : 100,00

								(en DH)
IF	Nom des principaux actionnaires ou associés	Numéro CIN ou CE	Adresse	Nombre de titres détenus Exercice Précédent	Nombre de titres détenus Exercice actuel	Valeur nominale de chaque action ou part social	Montntant du capital souscrit	
	AMYN ALAMI	BE 68729	8 Bis Rue Rayane El Falaki, Maarif, Casablanca	542 956	503 256	100,00	50 325 600	
	ADIL DOUIRI	A 806081	5-7 RUE IBNOU TOUFAIL CASABLANCA	52 816	52 816	100,00	5 281 600	
1114061	MUTATIS REPRESENTE PAR MUGEST		5-7 RUE IBNOU TOUFAIL CASABLANCA	301 489	301 489	100,00	30 148 900	
40165169	MUTANDIS REPRESENTE PAR MUGEST		5-7 RUE IBNOU TOUFAIL CASABLANCA	306 795	306 795	100,00	30 679 500	
1084830	RMA WATANIYA		67-68 AVENUE DE L ARMEE ROYALE CASABLANCA	505 385	505 385	100,00	50 538 500	
1085112	BMCE BANK		140, Avenue Hassan II, Casablanca	285 065	285 065	100,00	28 506 500	
1085109	AXA ASSURANCE MAROC		120, Avenue Hassan II Casablanca	227 741	227 741	100,00	22 774 100	
40246524	CIMR		100, Bd Abdelmoumen, Casablanca	202 722	227 741	100,00	22 774 100	
2222	AMETHIS ALPHA		9-13 Rue Jean Fischbach L-3372 Leudelange	537 888	537 888	100,00	53 788 800	
2222	MAGHREB FS		L-8308 Capellen/Mamer, Grand-Duché de Luxembourg 75, Parc d'Activité	537 888	537 888	100,00	53 788 800	
	ZOUHAIR BENNANI	C32941	Rabat, Souissi, 10 Rue Brahim Tadli	262 688	262 688	100,00	26 268 800	
14497435	HAMKAY		Casablanca, 37 Rue Ait Baamrane	77 806	77 806	100,00	7 780 600	
18802724	TERRA IMMO		Casablanca, Angle Boulevard d'Anfa et Rue Ain Harrouda, 5eme Etage	26 269	26 269	100,00	2 626 900	
	KARIM AYOUCHE	B437767	N 3 IMPASSE VOLUBILIS ANGLE RUE DE LA COTE DEMERAUDE AIN DIAB CASABLANCA	1 000	1 000	100,00	100 000	
	YOUNES BENJELLOUN	AB 70161	Villa N° 4, lot leila 2, Califprnie, Casablanca	150 629	150 629	100,00	15 062 900	
	M'HAMED SKALLI	BE 474490	12 Bd Dr. Med Sejelmassi, Res Boissy 2, Anfa, Casablanca	69 537	69 537	100,00	6 953 700	
	SOUAD BENBACHIR HASSANI	BE 508856	92 Rue Socrate lot Epinal Maarif Casablanca	137 260	123 984	100,00	12 398 400	
1560001	CFG ASSOCIES		5-7 RUE IBNOU TOUFAIL CASABLANCA	31 743	20 000	100,00	2 000 000	
	ZINEB BERRADA BABY	BE 18829	45 bd Ghandi Residence Yasmina App 5 Casablanca	31 615	31 615	100,00	3 161 500	
	HIND DINIA	A 263638	Secteur 22 Residence AL ARZE Immeuble E Appt 10 Hay Riad Rabat	27 547	27 547	100,00	2 754 700	
	MOUNYA AMOR	BE 563858	2 Avenue du Phare Resedence Lalla Khaddouj Casablanca	1 052	1 052	100,00	105 200	
	MOHAMMED ESSAKALLI	U 86632	Lot Dawliz N 3, Anfa, Casablanca	28 441	28 441	100,00	2 844 100	
	HELENE MARGUERITE MARIE D'ANTIN TOUNIER DE VAILLAC	BK 02286T	Lot Leila 2 ,Ville Lines N 4 Californie casablanca	12 185	12 185	100,00	1 218 500	
	MOUNIR MELLOUK	BE 627225	29 Avenue docteur Mohamed Sijilmassi, 4eme Etage, app 8 Bourgogne, Casablanca	10 579	10 579	100,00	1 057 900	
	MOHAMED MOULHIM AOUAD	AB 41761	2 Rue Abou EL Faïd El Masri 3e Etage casablanca	11 399	11 399	100,00	1 139 900	
	MOHAMED BACHIR TAZI	AB 117146	15 Rue Saria Bnou Zounaim App 35 Palmier casablanca	11 552	11 552	100,00	1 155 200	
	SOU MAYA TAZI	BK 166100	195, Bd Ghandi 4 Eme étage, App 4, MAarof, Casablanca	10 480	10 480	100,00	1 048 000	
	OTHMAN BENJELLOUN	B 40801	140 Avenue Hassan II Casablanca	1 640	1 640	100,00	164 000	
	DRISS BENHIMA	A 6595	65 RUE OTHMANE BEN AFFAN CASABLANCA	1 780	1 780	100,00	178 000	
	NACER TAZI	BK 197737	Lot El Majd N 8 , Californie, Casablanca	0	0	100,00	-	
	YOUSSEF BERDAI	C 546210	Lot El Boustane, N 15, Dar Bouazza, Province Nouceur, Casablanca	2 963	2 963	100,00	296 300	
	KARIM GHARBI	BK 194435	Rue Tahanaout, N 2 Hay Essalam, Casablanca	2 727	2 727	100,00	272 700	
	FADOUA BENCHEIKH	BE 740682	Angle Rue Nadaud, 6eme Etage, App. 16, Residence Ouchtar, Casablanca	2 109	2 109	100,00	210 900	
	MAATIR HILMI	BE 593490	33 Rue Ibnou El Hakam, App. 10, Residence Belahcen Bourgogne, Casablanca	1 935	1 935	100,00	193 500	
	RABIA YACOUBI	BE 688483	84 Bd Ghandi, Hay Salam, Casablanca	1 935	1 935	100,00	193 500	
	LYASSE ABDELKABIR	JE 126693	17 Lot Laalaj, Rue 1 Hay Tassahol, Casablanca	1 777	1 777	100,00	177 700	
	ZOUHAIR BOULMANE	E 420447	5 Rue Mohamed Abdou, App. 7, 2eme étage, Casablanca.	1 855	1 855	100,00	185 500	
	ZINEB SMIRES	BE 664541	13 Rue Abou Mahassine Errouyani, Res Oureda, 3eme étage, App. 7, Maarif Casablanca.	913	913	100,00	91 300	
	MOHAMMED HICHAM BENCHEKROUN BELLABES	A331919	101 Rue Jbala Ambassadeurs Souissi, Rabat.	1 451	1 451	100,00	145 100	
	MOULAY DRISS MANDRY	BE 710535	Bd Zerkoutouni, 185 Res Zerkoutouni, Appt. 2, Maarif, Casablanca.	1 391	1 391	100,00	139 100	
	YASMINA MAGHNOUJ	BE 540573	3 Rue d Oran, Casablanca	1 451	1 451	100,00	145 100	
	MOHAMED SOUGRATI	JE 111082	Residence Trianon, Rue Socrate, 2eme Etage, App. 17, Maarif, Casablanca.	266	266	100,00	26 600	
	ALAOUI HICHAM	A 323827	Imm B, App 15, Lot Belarbi, Bir Kacem, El Haouzia, Souissi, Rabat	1 453,00	1 453	100,00	145 300	
RC 450499	ASIA INVEST SARL		33 Lot Arset Lekbir, Rdc, Bureau B1, Maarif - El Maarif (AR)	62 545,00	62 545	100,00	6 254 500	
3331492	HAKAM EL ABBES PARTICIPATIONS		C/O ROYAL AUTO AV. HASSAN II RABAT - Maroc	75 055,00	75 055	100,00	7 505 500	
1961030	MAJDALINE HOLDING		RS 109 TIT MELLIL CASABLANCA - Maroc	200 146,00	239 846	100,00	23 984 600	
1622388	MOBILE.COM		LOCAL 324 LOT LINA SIDI MAAROUF CASABLANCA	87 563,00	87 563	100,00	8 756 300	
3302666	RCAR		av. Annakhil, hay Ryad, Ryad Busines Center10100 Rabat - Maroc	500 362,00	1	100,00	100	
40257016	SOCIETE PREV INVEST		Ryad Business Center Avenue annakhil Hay Riad Rabat	0	500 361	100,00	50 036 100	
45661347	SING		RESIDENCE MIAMAR IMM D BD OULAD HADDOU LES CRETES AIN CHOCK CASABLANCA	75 055	75 055	100,00	7 505 500	
	NAWFAL BENDEFA	G350013	20 Heatherlea Grove Worcester Park KT4 8GB Londres	0	81 417	100,00	8 141 700	
	MEHDI TAHIRI JOUTEI HASSANI	BK65632	Las Lomas del Marbella Club. Urbanization del Principe. Calle Sierra Bermeja. Bloque 2- Planta Bajo- Puerta B-Marbella. 29600	0	81 417	100,00	8 141 700	
TOTAL				5 428 899	5 591 733		559 173 300	

AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE

(en milliers MAD)

A- Origine des résultats affectés	Montant	B- Affectation des résultats	Montant
Décision du 31/05/2021			
Report à nouveau		Réserve légale	
Résultats nets en instance d'affectation		Dividendes	
Résultat net de l'exercice (Débiteur)	- 63 276	Autres affectations	
Prélèvements sur les bénéfices		Report à nouveau (Débiteur)	- 63 276
Autres prélèvements			
TOTAL A	- 63 276	TOTAL B	- 63 276

RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

(en milliers MAD)

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021
<u>Capitaux propres et assimilés</u>	650 502	650 502	876 525
<u>Opérations et résultats de l'exercice</u>			
Produit net bancaire	169 250	207 456	284 113
Résultat avant impôts	- 110 234	- 60 747	- 172 308
Impôts sur les résultats	1 895	2 529	3 480
Bénéfices distribués			
Résultats non distribués (mis en réserves ou en instance d'affectation)	- 112 128	- 63 276	- 175 787
<u>Résultat par titre (en MAD)</u>			
Résultat net par action ou part sociale	- 25,32	- 13,97	- 38,81
Bénéfice distribué par action ou part sociale			
<u>Personnel</u>			
Montants des rémunérations brutes de l'exercice	91 789	91 423	114 780
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	230	259	295

DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS

I- DATATION

<u>Date de clôture (1)</u>	31/12/2021
<u>Date d'établissement des états de synthèse (2)</u>	25/03/2022

(1) justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice

(2) justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse

II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ERE COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE

Les impacts du Covid 19 n'ont pas un impact significatif sur les comptes.

Dates	Indications des événements
	<u>Favorables</u>
	NEANT
	<u>Défavorables</u>
	NEANT

EFFECTIFS

(En nombre)

EFFECTIFS	31/12/2021	31/12/2020
Effectifs rémunérés	295	267
Effectifs utilisés	295	267
Effectifs équivalent plein temps	295	267
Effectifs administratifs et techniques (équivalent plein temps)	96	72
Effectifs affectés à des tâches bancaires (équivalent plein temps)	199	195
Cadres (équivalent plein temps)	238	213
Employés (équivalent plein temps)	57	54
Dont effectifs employés à l'étranger	-	-



CFG BANK S.A.

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021



37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20 050 Casablanca
Maroc



4, Rue Maati Jazouli (Ex Rue Friol)
Anfa – Casablanca
Maroc

Aux actionnaires de la société
CFG BANK S.A.
5/7 rue IbnouToufail
Casablanca

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée par les lois 20-05 et 78-12 ainsi que leur décret d'application.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le Président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE

Le Président de votre Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune convention nouvelle conclue au cours de l'exercice 2021.

2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

2.1. Avance en compte courant de Bank à Villa Roosevelt

Personnes concernées :

- Monsieur Mohamed Younes Benjelloun en sa qualité d'Administrateur, Directeur Général de CFG Bank S.A et Président Directeur Général de la société Villa Roosevelt ;
- Madame Souad Benbachir en sa qualité d'Administrateur, Directeur Général de CFG Bank S.A.
- Villa Roosevelt est détenue par CFG Bank à hauteur de 72%

Nature et objet de la convention : Il s'agit d'un avenant à la convention d'avance en compte courant signée entre Villa Roosevelt et CFG Bank de 21.502.725,00 MAD moyennant un taux de 6,00% HT l'an conclue en date du 17 février 2015. L'avenant a apporté une modification relative au taux de rémunération. Ainsi, la convention devient non rémunérée à compter du 1^{er} juillet 2020.

Principales modalités :

- Date de signature de la convention : 01 juillet 2020 ;
- Modalités : les avances en comptes courants ne sont plus rémunérées à compter de cette date ;
- Les modalités de remboursement ne sont pas précisées au niveau des conventions.

Montants comptabilisés :

- La créance de CFG Bank envers Villa Roosevelt s'élève à KMAD 27.830 en 2021.
- La Société n'a comptabilisé aucun produit en 2021 ;

Montant encaissé : Néant

Montant décaissé : Néant

2.2. Avance en compte courant de Bank à Villa Roosevelt

Personnes concernées :

- Monsieur Mohamed Younes Benjelloun en sa qualité d'Administrateur, Directeur Général de CFG Bank S.A et Président Directeur Général de la société Villa Roosevelt ;
- Madame Souad Benbachir en sa qualité d'Administrateur, Directeur Général Délégué de CFG Bank S.A.
- Villa Roosevelt est détenue par CFG Bank à hauteur de 72%

Nature et objet de la convention : Cette convention prévoit l'octroi d'avances en comptes courants accordées, non rémunérées, à la société Villa Roosevelt SARL d'un montant de MMAD 106.

Principales modalités :

- Date de signature de la convention : 04 juillet 2019 ;
- Modalités : Prêt non rémunéré ;
- Les modalités de remboursement ne sont pas précisées au niveau des conventions.

Montants comptabilisés :

- La société CFG Bank S.A. n'a comptabilisé aucun produit en 2021 ;
- La créance de CFG Bank envers Villa Roosevelt s'élève à MMAD 106 au titre de l'exercice 2021.

Montant encaissé : Néant

Montant décaissé : Néant

2.3. Avance en compte courant de Bank à Villa Roosevelt

Personnes concernées :

- Monsieur Mohamed Younes Benjelloun en sa qualité d'Administrateur, Directeur Général de CFG Bank S.A et Président Directeur Général de la société Villa Roosevelt ;
- Madame Souad Benbachir en sa qualité d'Administrateur, Directeur Général Délégué de CFG Bank S.A.
- Villa Roosevelt est détenue par CFG Bank à hauteur de 72%

Nature et objet de la convention : Cette convention prévoit l'octroi d'avances en comptes courants accordées à la société Villa Roosevelt SARL d'un montant de MMAD 6.

Principales modalités :

- Date de signature de la convention : 23 juillet 2019 ;
- Modalités : Prêt non rémunéré ;
- Les modalités de remboursement ne sont pas précisées au niveau des conventions.

Montants comptabilisés :

- La société CFG Bank S.A. n'a comptabilisé aucun produit en 2021.
- La créance de CFG Bank envers Villa Roosevelt s'élève à MMAD 6 au titre de l'exercice 2021.

Montant encaissé : Néant

Montant décaissé : Néant

2.4. **Convention d'avance en compte courant avec SPM SA**

Personnes concernées :

Monsieur Mohamed Younes Benjelloun en sa qualité d'Administrateur, Directeur Général de CFG Bank S.A. et Président Directeur Général de SPM S.A.
CFG Bank détient une action SPM SA

Nature et objet de la convention : Il s'agit de prêts de trésorerie accordés à la société SPM S.A. non rémunérés détaillés comme suit :

- Prêt de trésorerie accordé en 2015 pour KMAD 4.667 ;
- Prêt de trésorerie accordé en 2016 pour KMAD 150 ;

Principales modalités :

- Date de signature de la convention : 10 mars 2015 ;
- Durée : 12 mois ;
- Modalités : Prêts non rémunérés.

Montants comptabilisés :

- La société CFG Bank S.A. n'a comptabilisé aucun produit en 2021.
- Le solde du compte courant au 31 décembre 2021 est débiteur de KMAD 4.817.

Montant encaissé : Néant

2.5. Refacturation de la quote-part des charges engagées par le Groupement **d'Intérêt Economique « CFG IT »**

Personnes concernées :

- Monsieur Mohamed Younes Benjelloun en sa qualité d'Administrateur, Directeur Général de CFG Bank S.A. et Administrateur Général de CFG IT ;
- Madame Souad Benbachir Hassani en sa qualité d'Administrateur Général Délégué de CFG IT et Administrateur de CFG Bank S.A. ;
- La société CFG IT est un groupement détenu par CFG Bank S.A. à hauteur de 97,5%.

Nature et objet de la convention : Cette convention prévoit la refacturation par CFG IT à CFG Bank S.A. de la quote-part des charges engagées par le groupement au titre de cet exercice. Il s'agit d'une convention non écrite.

Montants comptabilisés :

- La société CFG Bank S.A. a comptabilisé une charge de KMAD 46.066 en 2021 HT.
- La dette de CFG Bank envers CFG Gestion s'élève au 31 décembre 2021 à KMAD 7 131 ;

Montant décaissé : La société CFG Bank S.A. a décaissé un montant de KMAD 49.804 au cours de l'exercice 2021.

2.6. Conventions conclues précédemment avec Dar Tawfir dont les engagements ont **été repris par CFG Bank suite à l'opération de fusion-absorption** réalisée en 2012

2.6.1. **Convention de prestations de services d'intermédiation avec CFG Marchés**

Personnes concernées :

- Monsieur Mohamed Younes Benjelloun en sa qualité d'Administrateur, Directeur Général de CFG Bank S.A. et Président du Conseil d'Administration de CFG Marchés.
- CFG Marchés est détenue à hauteur de 99,99% par CFG Bank S.A.

Nature et objet de la convention : CFG Bank s'engage à effectuer le démarchage de la clientèle Grand Public et le conseil des clients dans leurs opérations de placement direct en bourse vers CFG Marchés.

Principales modalités :

- Date de signature de la convention : 10 janvier 2001 modifiée par un avenant du 26 décembre 2005
- Toute somme facturée, par CFG Marchés, au-delà de 0,1% du volume réalisé par l'ensemble des clients de CFG Bank S.A., sera rétrocédée à cette dernière.

Montants comptabilisés :

- La créance de CFG Bank S.A. envers CFG Marchés s'élève à KMAD 1.702 au 31 décembre 2021.
- La société CFG Bank S.A. a comptabilisé un produit de KMAD 2.876 HT en 2021.

Montant encaissé : La société CFG Bank S.A. a encaissé un montant de KMAD 2.105 en 2021.

2.7. Convention de domiciliation gratuite chez CFG Bank avec Immorente Invest, Idraj et Mutandis Palmeraie.

Personnes concernées :

- Monsieur Mohamed Younes Benjelloun en sa qualité d'Administrateur, Directeur Général de CFG Bank S.A. et représentant de CFG Bank en tant qu'actionnaire dans Immorente Invest SCA ;
- Monsieur Adil Douiri en sa qualité de Président du Conseil d'Administration de CFG Bank S.A. et gérant de Mutandis de Mutandis Palmeraie S.A.R.L ;
- Madame Soumaya Tazi en sa qualité de Gérante de CFG Capital ;
- CFG Capital est détenue par CFG Bank S.A. à hauteur de 100% ;
- CFG Capital est gérant unique d'Idraj et d'Immorente Invest.

La Société CFG Bank domicilie gratuitement dans ses locaux les sociétés Immorente Invest et Mutandis Palmeraie.

A noter que CFG Capital est gérant unique d'Immorente Invest.

2.7.1. Convention de prestations de services avec CFG Gestion

Personnes concernées :

- Monsieur Mohamed Younes Benjelloun en sa qualité d'Administrateur, Directeur Général de CFG Bank S.A. et Président du Conseil d'Administration de CFG Gestion ;
- Madame Souad Benbachir Hassani en sa qualité d'Administrateur des deux entités ;
- CFG Gestion est détenue par CFG Bank S.A. à hauteur de 99,99%.

Nature et objet de la convention : Cette convention vient en remplacement de la convention ayant le même objet et portant sur les mêmes prestations, datée du 10 janvier 2001 et conclue entre CFG Gestion et Dar Tawfir (absorbée par votre Société). CFG Bank ayant repris de ce fait les engagements de la société absorbée s'engage à fournir les prestations suivantes :

- Le démarchage de clients par les forces commerciales du réseau bancaire de CFG Bank ;
- La commercialisation d'OPCVM gérés par CFG Gestion à une clientèle grand public drainée par le réseau bancaire CFG Bank ;

Cette liste ne revêt pas un caractère limitatif et pourra être adaptée aux besoins de CFG Bank d'un commun accord avec CFG Gestion.

Historiquement et à titre de rappel, la société Dar Tawfir en sa qualité de réseau commercial percevait une rémunération correspondant à une partie des commissions de gestion générées par les OPCVM à hauteur de 80%.

Principales modalités :

- Date de signature de la convention : 14 janvier 2013 avec effet rétroactif au 1^{er} décembre 2012 ;
- Conformément aux usages pratiques en vigueur entre les banques-réseau collecteur et leurs filiales sociétés de gestion et en contrepartie des prestations qu'elle fournit, CFG Bank percevra une rémunération correspondant à 50% des commissions générées par les OPCVM.

Montants comptabilisés :

- CFG Bank S.A. détient une créance envers CFG Gestion au 31 décembre 2021 de KMAD 2 228.
- La société CFG Bank S.A. a comptabilisé un produit de KMAD 20.783 HT en 2021.

Montant encaissé : La société CFG Bank S.A. a encaissé un montant de KMAD 27 985 en 2021.

2.8. Convention bilatérale de prêt et emprunt de trésorerie avec T Capital Group

Personnes concernées :

- Monsieur Mohamed Younes Benjelloun en sa qualité d'Administrateur, Directeur Général de CFG Bank S.A. et Président Directeur Général de T Capital Group ;
- Monsieur Adil Douiri en sa qualité de Président du Conseil d'Administration de CFG Bank S.A. et représentant légal du gérant de Mutandis SCA ;
- La société T Capital Group est détenue à hauteur de 10,21% par CFG Bank S.A.

Nature et objet de la convention : Convention en compte courant au taux de 6,5%.

Principales modalités :

- Date de signature de la convention : 2 janvier 2008 modifié en 2012 par une convention d'avance en compte courant au taux identique de 6,5% un avenant du 01 janvier 2015 avec une révision à la baisse du taux d'intérêt à 3,5% ;
- Modalités : Nouvel avenant du 1er janvier 2015 avec un taux d'intérêt à 3,5% ;
- Les modalités de remboursement ne sont pas précisées au niveau des conventions.

Montants comptabilisés :

- Solde débiteur au 31 décembre 2020 : 114.046 KMAD
- Conversion du compte courant en augmentation de capital : 114.046 KMAD
- Solde débiteur au 31 décembre 2021 : 0 KMAD
- La société CFG Bank S.A. n'a comptabilisé aucun produit en 2021.

Montant encaissé : Néant.

Montant décaissé : Néant.

2.9. Prêt de CFG Bank à CFG Gestion

Personnes concernées :

- Monsieur Younes Benjelloun en sa qualité d'Administrateur, Directeur Général de CFG Bank S.A. et Président du Conseil d'Administration de CFG Gestion ;
- Monsieur Adil Douiri en sa qualité de Président du Conseil d'Administration de CFG Bank S.A. et représentant légal du gérant de Mutandis SCA ;
- CFG Gestion est détenue par CFG Bank S.A. à hauteur de 100%.

Nature et Objet de la convention :

Cette convention prévoit l'octroi d'un prêt de CFG Bank à CFG Gestion destiné au financement de l'acquisition des titres de CFG Capital moyennant un taux d'intérêt de 5,5%.

Principales modalités :

- Date de signature de la convention : 28 décembre 2018 ;
- Modalités : Le prêt est rémunéré à un taux d'intérêt de 5,5%.

Montants comptabilisés :

- La créance de CFG Bank envers CFG Gestion s'élève au 31 décembre 2021 à KMAD 37 343 ;
- Les produits comptabilisés au titre de l'exercice 2021 s'élèvent à KMAD 2 328 HT.

Montant encaissé : 8 014 KMAD

Montant décaissé : Néant.

Casablanca, le 29 avril 2022

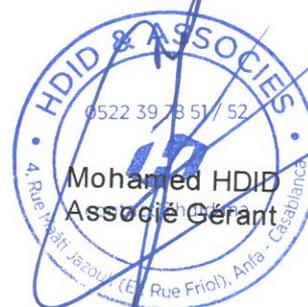
Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG


ERNST & YOUNG
S.A.R.L.
37, Boulevard. Abdelatif Ben Kaddour
- CASABLANCA -
Tél: (212) 522 95 79 00 - Fax: (212) 522 39 02 26

Abdelmejid FAIZ
Associé

HDID & ASSOCIES



**F. COMMUNIQUES DE
PRESSE PUBLIES EN
2021**

Communiqués de presse publiés en 2020

Communiqué des indicateurs financiers trimestriels – 4^{ème} trimestre 2020

Publié sur MEDIAS 24 le 19 février 2021

Communiqué des résultats annuels au 31 décembre 2020

Publié sur MEDIAS 24, Finance news et l'économiste le 25 mars 2021

Convocation des actionnaires à l'assemblée générale ordinaire et communiqué des résultats 2020 avec les rapports des commissaires aux comptes

Publié sur Finance News, le 30 avril 2021

Communiqué des indicateurs financiers trimestriels – 1^{er} trimestre 2021

Publié sur MEDIAS 24 et Maroc Hebdo, le 28 mai 2021

Compte rendu de l'assemblée générale ordinaire

Publié sur MEDIAS 24 le 3 juin 2021

Communiqué de presse relatif à la prise de contrôle de REIM Partners

Publié sur MEDIAS 24 le 19 juillet 2021

Mise à jour annuelle du dossier d'information relatif au programme d'émission de certificats de dépôts de CFG Bank

Publié sur MEDIAS 24 le 2 août 2021

Communiqué des indicateurs financiers trimestriels – 2^{ème} trimestre 2021

Publié sur MEDIAS 24 et l'économiste, le 27 août 2021

Communiqué de presse des résultats au 30 juin 2021

Publié sur MEDIAS 24 et l'économiste, le 16 septembre 2021

Communiqué des résultats au 30 juin 2021

Publié sur MEDIAS 24 et le Matin, le 30 septembre 2021

Communiqué des indicateurs financiers trimestriels – 3^{ème} trimestre 2021

Publié sur MEDIAS 24 et Maroc Hebdo, le 26 novembre 2021

Visa de l'AMMC du prospectif relatif à une émission obligataire subordonnée perpétuelle de CFG Bank

Publié sur MEDIAS 24 le 2 décembre 2021

Visa de l'AMMC du prospectif relatif à une émission obligataire subordonnée de CFG Bank

Publié sur MEDIAS 24 le 2 décembre 2021

Publication des taux d'intérêt – Emission d'obligations subordonnées perpétuelles

Publié sur MEDIAS 24 le 3 décembre 2021

Publication des taux d'intérêt – Emission d'obligation subordonnées

Publié sur MEDIAS 24 le 3 décembre 2021

Communiqué de presse – CFG Bank boucle avec succès sa première émission de dette subordonnée d'un montant de 200 MDH

Publié sur MEDIAS 24 et l'économiste le 22 décembre 2021

Adil DOURI

Président du Conseil d'Administration

Souad BENBACHIR

Administrateur Directeur Général

Younes BENJELLOUN

Administrateur Directeur Général Délégué

Driss BENCHAFFAI

Directeur Général Délégué

CFG BANK



CFG Bank S.A.

5/7 Rue Ibnou Toufail

20100 Casablanca

Tél : +212 5 22 98 43 88

Fax : +212 5 22 98 43 60

RC : 67.421 Casablanca

Capital :542.889.900 dirhams